BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE DE CORBEIL D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

18e Année — 1912

PARIS

A. PICARD, ÉDITEUR,

LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—

MCMXII

MONTDIDIER. — IMPRIMERIE BELLIN

SOCIÉTÉ

HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

DE CORBEIL, D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

STATUTS

Approuvés par arrêté préfectoral en date du 19 février 1895

Article I. — Une Société est fondée à Corbeil sous le titre de Société Historique et Archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix.

Elle a pour but les études, les recherches et les publications concernant l'histoire et l'archéologie de notre contrée et des régions circonvoisines, ainsi que la description et la conservation des monuments anciens situés dans ces mêmes régions.

Elle a son siège à Corbeil et tiendra ses séances soit à la Sous-Préfecture, soit à la Mairie, avec l'autorisation préalable du Sous-Préfet ou du Maire.

Art. II. — La Société s'interdit toutes discussions ou publications politiques ou religieuses.

Art. III. — La Société se compose de tous les fondateurs et, en nombre illimité, des personnes qui, adhérant aux Statuts, sont admises par le Conseil sur la présentation de deux membres.

Le Conseil peut aussi désigner des membres correspondants qui seront nommés par l'Assemblée générale.

Les mineurs ne seront admis dans la Société que sur le consentement soit de leurs parents, soit de leur tuteur.

Art. IV. — Le titre de fondateur est acquis : 1° aux signataires des présents statuts, 2° à tout membre qui fait don à la Société d'une somme de cent francs au moins.

Art. V. — Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de dix francs ; cependant cette cotisation est réduite à cinq francs pour les personnes appartenant au clergé et à l'enseignement.

Art. VI. — Tout membre adhérent qui aura effectué un versement de cent francs au moins sera exonéré du paiement des cotisations annuelles.

Art. VII. — La Société est administrée par un Conseil composé de vingt et un membres, élus pour trois ans en Assemblée générale.

Ce Conseil se renouvelle chaque année par tiers.

Les membres sortants sont rééligibles.

Art. VIII. — Le Conseil, sur la proposition du Comité de publication, statue sur l'impression des travaux et la composition des bulletins ; il soumet aux auteurs les modifications qu'il juge nécessaires et détermine l'ordre des insertions.

Art. IX. — Aucune dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil. Le trésorier ne doit effectuer aucun paiement sans le visa du Président ou d'un Vice-Président.

Art. X. — La Société se réunit tous les ans, au mois de mai, en Assemblée générale, soit à Corbeil, soit dans toute autre ville désignée par le Conseil.

Cette assemblée nomme les membres du Conseil.

Elle entend les rapports qui lui sont présentés par le Conseil et qui sont relatifs à l'état des travaux et à la situation financière de la Société.

Elle délibère sur toutes les propositions qui lui sont soumises par le Conseil.

Art. XI. — La Société pourra organiser des excursions archéologiques, faire exécuter des fouilles, établir une bibliothèque, un musée, acquérir, recueillir ou recevoir, à titre de dons manuels, tous les objets et documents qui l'intéressent. Toutes ces questions seront décidées par le Conseil.

Art. XII. — Les membres correspondants reçoivent les publications de la Société et sont affranchis de toute cotisation.

Art. XIII. — En cas de dissolution de la Société, les membres titulaires, réunis en une Assemblée générale spécialement convoquée à cet effet, seront appelés à statuer sur la liquidation de l'actif social et sur la destination des collections appartenant à la Société.

Art. XIV. — Les présents Statuts pourront être modifiés par l'Assemblée générale, sur une proposition écrite et signée de dix membres au moins, mais aucune modification ne deviendra exécutoire qu'après avoir été autorisée par l'autorité compétente, en exécution de l'article 291 du Code pénal.

Art. XV et dernier. — Un règlement intérieur, adopté par l'Assemblée générale, arrête les conditions de détail propres à assurer l'exécution des présents Statuts et le bon fonctionnement de la Société.

Vu par le Président :
Baron de Courcel,
Membre de l'Institut.

Vu et soumis à l'approbation de
Monsieur le Préfet de Seine-et-Oise.
Le Sous-Préfet de Corbeil,
G. de Linière.

Le Préfet de Seine-et-Oise, Chevalier de la Légion d'honneur, autorise la « Société Historique et Archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix » à se constituer légalement, en vertu de l'article 291 du Code pénal et conformément aux présents Statuts.

Fait à Versailles, le 19 février 1895.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire-général délégué,
Dufoix.

RÈGLEMENT

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE

CORBEIL, D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

Arrêté par l'Assemblée générale du 4 Décembre 1894

ARTICLE I. — Messieurs les Sous-Préfets de Corbeil et d'Etampes sont Présidents d'honneur de la Société.

ART. II. — Le Conseil, conformément à l'article VII des statuts, désigne, chaque année, parmi ses membres, un Président, deux ou plusieurs vice-Présidents, un Secrétaire général, un Secrétaire rédacteur et un Trésorier.

ART. III. — Le Président ouvre et dirige les séances, maintient l'ordre dans les discussions, fait exécuter les statuts et les décisions de la Société, la convoque pour les séances ordinaires et extraordinaires et ordonnance les dépenses.

En cas d'absence des Président et vice-Présidents, le Conseil est présidé par le plus âgé des membres présents.

ART. IV. — Le Secrétaire général est chargé, sous la direction du Conseil, de la composition et de la rédaction du bulletin ; il veille à l'impression et à la correction de toutes les publications de la Société ; il se met en rapport avec les auteurs et leur soumet, s'il y a lieu, les observations approuvées par le Conseil, sur le rapport du Comité de publication. Il fait annuellement à l'assemblée générale un rapport sur les travaux de la société ; enfin il remplit les fonctions d'archiviste.

Art. V. — Le Secrétaire rédacteur rédige les procès-verbaux des séances et est chargé de tout ce qui se rapporte à la correspondance.

Art. VI. — Le Trésorier est chargé du recouvrement des cotisations annuelles ; il paie les dépenses ordonnancées et donne, chaque année, à la séance générale, un état de la situation financière de la Société.

Art. VII. — Le Conseil se réunit tous les trois mois ; cependant le Président peut le convoquer chaque fois que les intérêts de la Société l'exigent.

Art. VIII. — Les décisions du Conseil sont prises à la majorité des suffrages ; pour qu'elles soient valables, sept membres au moins doivent être présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Art. IX. — Le Conseil statue sur les demandes d'admission et désigne la catégorie à laquelle doit appartenir chaque candidat admis, afin de déterminer le montant de sa cotisation, conformément à l'article V des statuts.

Les délibérations du Conseil ont lieu au scrutin secret, et les noms des candidats refusés ne sont pas inscrits au procès-verbal.

Art. X. — Les décisions du Conseil ordonnant une dépense sont transmises sans retard au Trésorier par un extrait du procès-verbal, signé du Secrétaire rédacteur.

Art. XI. — Les fonds disponibles de la Société seront déposés à la caisse d'épargne de Corbeil ou dans toute autre caisse désignée par le Conseil.

Art. XII. — L'ouverture de l'année sociale est fixée au 1er janvier.

Tout candidat admis doit sa cotisation à partir du 1er janvier de l'année de son admission.

Art. XIII. — La Société publiera un bulletin périodique et, si ses ressources le lui permettent, elle pourra également publier des mémoires et des documents.

Art. XIV. — Un Comité de publication, composé d'un vice-Président et du Secrétaire général, membres de droit, et de cinq membres choisis par le Conseil et renouvelables chaque année, proposera la publication, sous les auspices de la Société, des mémoires et documents dont il aura apprécié la valeur réelle.

Art. XV. — Les Sociétaires ont droit à toutes les publications de la Société à partir de l'année de leur admission.

Art. XVI. — Tous les Sociétaires peuvent assister aux séances du Conseil, mais ils ne peuvent prendre part aux votes.

Le Président peut leur donner la parole quand ils ont à faire des communications qui rentrent dans l'ordre des travaux de la Société.

Cependant le Conseil peut se former en Comité secret sur la demande de deux de ses membres.

Art. XVII. — Les auteurs pourront faire exécuter, à leurs frais, des tirages à part des travaux publiés par la Société.

Tout tirage à part devra porter la mention du volume dont il aura été extrait.

Aucun tirage à part ne pourra être mis en circulation avant la publication par la Société du travail dont il est l'objet.

Art. XVIII. — Les demandes de modifications aux statuts devront être adressées au Président quinze jours au moins avant l'assemblée générale ; il en sera fait mention sur les lettres de convocation.

Art. XIX et dernier. — Le présent règlement pourra être modifié par le Conseil, sur la proposition et à la majorité de sept membres au moins.

Afin d'assurer l'envoi exact de nos publications, Messieurs les Sociétaires sont instamment priés d'indiquer à M. le Secretaire général, leurs changements de domicile, de titres, ou toutes autres rectifications.

LISTE DES MEMBRES

Les noms précédés d'un astérisque (*) sont ceux des Membres Fondateurs qui ont racheté leur cotisation.

MM. Allez, au château de Belesbat, par Boutigny (S.-et-O.) et à Paris, rue de Berri, 5 bis (VIIIe).

Allorge, Professeur de dessin à Montlhéry (S.-et-O.).

Amiot, avocat à la Cour, 207, Boulevard St-Germain, Paris (VIIe).

Amodru, député, 66, avenue des Champs-Elysées, Paris (VIIIe) et au Château de Chamarande (S.-et-O.).

André, Avoué à Corbeil.

Argeliès, ancien Député de Seine-et-Oise, à Juvisy (S.-et-O.).

Aublet-Delaunay (Mme), 173, Boulevard Péreire, à Paris (XVIIe).

*Aubry-Vitet, Archiviste-Paléographe, 69, rue de Varenne, à Paris (VIIe).

Asher, à Berlin (Allemagne).

Auscher, ingénieur expert, 24, rue La Fayette, à Versailles.

Avrecourt (d') Roger, homme de lettres, Villa Beau-Soleil, à Montgardé, par Corbeil.

Barreau (Eugène), Juge au tribunal de commerce de Corbeil, à Ris-Orangis (S.-et-O.).

Barthélemy (Louis), ingénieur, 5, avenue de Villiers, à Paris (XVIIe).

Bartissol, Maire de Fleury-Mérogis, par Saint-Michel-sur-Orge, et 17, avenue du bois de Boulogne à Paris (XVIe).

Basserie (Mlle), 49, rue St-Vincent, au Mans (Sarthe).

Baudelot, avocat, 2, rue de Miromesnil, Paris (VIIIe).

*Béranger (Charles), 4, rue de Marignan, Paris (VIIIe).

*Bernon (le Baron de), à Palaiseau, et à Paris, 3, rue des Saints-Pères (VIe).

Bibliothèque (la) communale de Corbeil, représentée par M. Dufour, bibliothécaire.

MM. †*Bizemont (le Comte de), au Château du Tremblois (M.-et-M.).

*Bizemont (le Comte de), 8, rue Girardet, à Nancy (M.-et-M.).

Blondeau, Architecte à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

Bobin, pharmacien à Étampes.

Bonnefille, ancien Sénateur de Seine-et-Oise, à Massy (S.-et-O.).

Bonnefoy, à Paris, 4, rue de la Paix (IIe).

†*Boselli (Paul), 130, rue Royale, à Lille (Nord).

†Boucher (Dr Paul), Médecin en chef de l'Hôpital de Corbeil.

Boucher (Mme), à Corbeil.

Bougin (Louis), à Paris, 3, place Jussieu (Ve).

Bouju-Tandou (J. Albert), 45, avenue Marceau, à Paris (XVIe).

Boulanger, 19, quai Bourbon, Paris (IVe).

Boulé (Alphonse), Juge de paix honoraire, à Lignières (Cher).

*Bourdin (Lucien), ingénieur chimiste, à Corbeil.

Bricard, propriétaire, à Corbeil.

Brinon (Gustave), à Pussay (S.-et-O.).

Brosselin, propriétaire à Étiolles, par Corbeil et à Paris, 89, boulevard Malesherbes (VIIIe).

Brunoy (la Commune de) (S.-et-O.).

Bunel, agent d'assurances, 8, rue de la Cordonnerie, Etampes.

Cahen (G.), Maire d'Itteville, 244, rue de Rivoli, Paris (Ier).

Calliet, banquier, ancien Maire de Corbeil.

Canoville, Maire de Mennecy (S.-et-O.).

Carnot (François), 8, avenue Montespan, à Paris (XVIe).

Cauvigny (l'Abbé), curé de Ballancourt (S.-et-O.).

*Cauville (Paul de), ancien Sénateur, à Port-Toutevoye par Gouvieux (Oise) et à Paris, 7, Boulevard Beauséjour (XVIe).

Cayron (l'Abbé), Curé de Lardy (S.-et-O.).

Charon, Professeur chez M. Gignot, à Vert-le-Petit (S.-et-O.).

*Chatoney (Eugène), 6, rue Meissonier, à Paris (XVIIe).

Chehet, ingénieur, 54, rue de la Bienfaisance, Paris (VIIIe).

Chéron, à Lardy (S.-et-O.).

Cheuvreux, à Étiolles par Corbeil, et à Paris, 4, rue de Téhéran (VIIIe).

Chevalier (Léon), Conseiller-Maître honoraire à la Cour des

Comptes, à Soisy-sous-Étiolles, et à Paris, 216, rue de Rivoli (Ier).

MM. Cibiel (Alfred), Député de l'Aveyron, au château de Tigery, et 53, rue Saint-Dominique, à Paris (VIIe).

Clavier (Mlle), professeur à Corbeil.

Clavier (Paul), Architecte, 21, rue de la Cordonnerie, Etampes.

Claye, notaire à La Chapelle-la-Reine (Seine-et-Marne).

Cochin (Henry), Député du Nord, au château de Mousseau par Evry-Petit-Bourg, et à Paris, 5, avenue Montaigne (VIIIe).

Collardeau du Heaume (Philéas), 6, rue Halévy, à Paris (IXe).

Collège (le) Geoffroy-Saint-Hilaire, à Etampes.

Collomp, 31, rue Marbeuf, Paris (VIIIe).

† Coppée (François), membre de l'Académie française.

Couraud (l'Abbé), curé de Garches (S.-et-O.).

* Courcel (le Baron Alphonse de), Sénateur, au château d'Athis-Mons (S.-et-O.), et à Paris, 10, boulevard Montparnasse (XVe).

† * Courcel (Georges de), à Vigneux.

* Courcel (Robert de), secrétaire d'Ambassade, à Vigneux (S.-et-O).

* Courcel (Valentin de), à Athis-Mons (S.-et-O.), et à Paris, 20, rue de Vaugirard (VIe).

Courcel (Valentin de), Archiviste-paléographe, 20, rue de Vaugirard, Paris (VIe).

Courcel (Madame Henry de), 14, rue Jean-Goujon, à Paris (VIIIe).

Creuzet, principal clerc d'avoué, à Corbeil.

* Cros (Louis), notaire, à Corbeil.

Dameron, Architecte, 19, rue des Petites Bordes, à Corbeil.

Dancongnée, 4, rue du Général Foy, Paris (VIIIe).

Danzas (Mlle), 49, rue Ampère, à Paris (XVIIe).

† * Darblay (Aymé), au château de Saint-Germain.

Darblay (Robert), au château de St-Germain, par Corbeil.

* Darblay (Rodolphe), au Château de St-Germain.

Darblay (François), au Château de St-Germain.

Darnet (Jérôme), Greffier en chef du tribunal de Corbeil.

Decauville (Mme), à la Ferme du Bois-Briard, commune de Courcouronne, par Ris-Orangis (S.-et-O).

Delabrecque, avoué à Corbeil.

MM. Delaunay, propriétaire à Saintry, par Corbeil, et à Paris, 39, Boulevard Beaumarchais (IIIe).

Delessard (Mme Edouard), 16, rue Gay-Lussac, à Paris (Ve).

Delessard (Ernest), Ingénieur civil, à Lardy (S.-et-O.).

* Depoin (Joseph), Secrétaire général de la Société historique de Pontoise, 50, rue Basse, à Pontoise, et à Paris, 150, boulevard St-Germain (VIe).

Desrues (l'Abbé), Curé Doyen de l'Isle-Adam (S.-et-O.).

Destarac (l'Abbé), Curé de Méry-sur-Oise (S.-et-O.).

Dormann, imprimeur, à Etampes.

Doucet (Jacques), 19, rue Spontini, Paris (XVIe).

Drouin (G.), 4, place des Saussaies, Paris (VIIIe).

Dubiez, rue Evezard, à Etampes.

Dubois (Robert), 7, rue d'Enghien, à Paris (Xe), et à Brunoy, 16, rue de Réveillon (S.-et-O.).

Ducastel, Architecte à Juvisy (S.-et-O.).

Dufaure (Amédée), ancien député, au Château de Gillevoisin par Chamarande, et 116 bis, avenue des Champs-Élysées, à Paris (VIIIe).

Dufour (M. A.), Conservateur de la Bibliothèque et des Archives de la ville de Corbeil, rue du 14 Juillet, 21, à Corbeil.

Durandet (l'Abbé), Curé du Ris-Orangis (S.-et-O.).

Durey-Comte (le Dr), à Corbeil.

† * Duval (Rubens), Professeur honoraire au Collège de France.

Duval (Mlle), Institutrice à Palaiseau (S.-et-O.).

Etampes (le musée d'), représenté par M. Forteau, conservateur.

* Feray (Georges), 21, Avenue de l'Alma, à Paris (VIIIe).

Flammarion (Camille), Directeur de l'Observatoire de Juvisy, à Juvisy, et à Paris, 16, rue Cassini (XIVe).

Flizot, libraire, à Étampes.

Forteau (C.-M.), Conservateur du Musée d'Étampes.

Fosse (A.), Villa Max. et Gaby, rond-point du Donjon, à Brunoy (S.-et-O.).

Foucher (l'Abbé), Curé-archiprêtre de Corbeil.

MM. FROMAGEOT, avocat, 11, rue de l'Université, Paris (VIIe).

GANAY (le Marquis de), au Château de Courances, par Milly (S.-et-O.), et à Paris, 9, avenue de l'Alma (VIIIe).

GANDRILLE (Mme), à St-Germain-lès-Corbeil, par Corbeil.

GARNIER, Maire de Corbeil, quai de la Pêcherie, à Corbeil.

GATINOT, inspecteur primaire honoraire, adjoint au Maire de Montgeron (S.-et-O.).

GAUDIN, entrepreneur de travaux, à Corbeil.

GEOFFROY, inspecteur à la Cie P. L. M., à Corbeil.

GÉRARD (Octave), 41, Boulevard de la Tour-Maubourg, Paris (VIIe).

Mgr GIBIER, Évêque de Versailles, à l'Evêché de Grandchamp, à Versailles.

M. GIRARD, 13, rue Parrot, Paris (XIIe).

GIRARD (Mme), 61, rue Parisis, à Dreux (Eure-et-Loir).

MM. GIRONDEAU, professeur au Collège d'Etampes.

GLIMPIER (l'Abbé), Curé de Villiers-le-Bâcle, par Gif (S.-et-O.).

GRAILLOT, chef d'institution, à Montlhéry (S.-et-O.).

GRAND (Emile), avoué à Corbeil.

GRAND (Mlle M.), à Corbeil.

GRANDS MOULINS de Corbeil (M. le Directeur des).

GRONNIER, principal du Collège Geoffroy-St-Hilaire, à Etampes.

GUÉBIN (Mme), 28, rue d'Assas, Paris (VIe).

GUILBERT (Denys), Avocat, au Château du Colombier, par St-Chéron, et à Paris, 116, rue de Rennes (VIe).

GUILLARD, banquier, à Corbeil.

GUYOT (Mme Vve), 63 bis, rue du Rocher, à Paris (VIIIe).

GUYOT (Joseph), au Château de Dourdan, à Dourdan, (S.-et-O.), et à Paris, 30, rue de Condé (VIe).

HABER (André), avoué, à Corbeil.

† HAURÉAU (Barthélemy), Membre de l'Institut.

HAÜET (Maurice), 10, avenue de Villiers, à Paris (XVIIe).

HERVIER (Marcel), à Essonnes (S.-et-O.).

HINQUE (Edmond), à Yerres (S.-et-O.), et à Paris, 94, boulevard Haussmann (VIIIe).

HUMBERT, notaire à Brunoy (S.-et-O.).

HOUSSOY (le Comte du), au château de Frémigny, par Bouray, (S.-et-O.), et 5, rue Beaujon, à Paris (VIIIe).

MM. HUET (Edmond), 12, rue St-Jacques, à Étampes.
HUTTEAU (Léonce), 3, rue Saint-Jacques à Etampes.

* JACQUEMOT (l'Abbé), Curé-Doyen d'Argenteuil (S.-et-O.).
JALLEY (l'Abbé), Curé de Grigny, par Ris-Orangis (S.-et-O.).
JEANCOURT-GALIGNANI, Maire d'Etiolles, par Corbeil, et à Paris, 82, rue du faubourg St-Honoré (VIIIe).
JARRY (Henri), Membre du Conseil départemental d'hygiène, à Corbeil.
JOANNE (Edmond), Hôtel de Nesmond, 55 et 57, quai de la Tournelle, à Paris (Ve).
JOUBERT, 25, rue d'Hauteville, Paris (Xe).
JOZON (Maurice), Notaire à Corbeil.

* LA BAUME-PLUVINEL (Mlle de), au Château de Marcoussis, et à Paris, 9, rue de la Baume (VIIIe).
LABOURET (Camille), Conseiller d'Ambassade, 2, rue du Cirque, à Paris (VIII)e, et à Champrosay, par Draveil (S.-et-O.).
LACOMBE (Paul), Trésorier de la Société de l'histoire de Paris, 5, rue de Moscou, à Paris (VIIIe).
LADMIRAL (le Dr), à Étiolles, par Corbeil.
LAROCHE (Mme Jules), rue Saint-Spire, à Corbeil.
LASNIER E.), Receveur des Finances, en non activité, 28, rue de Champlouis, à Corbeil.
LAUDERAUT (l'Abbé), Curé de St-Martin, à Étampes.
LAURISTON (de), propriétaire au Coudray-Montceaux, par le Plessis-Chenet (S.-et-O.).
LAVALLÉE (Pierre), Conservateur des Collections de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts, au Château de Segrez, par Boissy-sous-St-Yon, et à Paris, 49, rue de Naples (VIIIe).
LAVOLLAY (Maurice), Quai de la Pêcherie, à Corbeil.
LEBRET, ancien Garde des Sceaux, avocat à la Cour, 11, rue Michelet, Paris (VIe).
LECACHEUR (Mme), rue Saint-Spire à Corbeil.
LE GAL (l'Abbé), curé de Brunoy (S.-et-O.).
* LEGRAND (Maxime), Avocat, 98, rue Saint-Jacques, à Étampes.
*LEHIDEUX (Roger), à la Brégallière, à Brunoy, et à Paris, 3, rue Drouot (IXe).
LEPROUST (l'Abbé), Curé de St-Gilles, à Étampes.

MM. Lelong, notaire à Corbeil.
Lemaire (A.), adjoint au Maire à Corbeil.
Lemay (l'Abbé), 3, rue Alexandre Dumas, à Marly-le-Roi (S.-et-O.).
Le Michel, propriétaire à Saintry, par Corbeil.
Lescuyer, notaire, à Etampes.
Le Paire (Jacques-Amédée), à Lagny (S.-et-M.).
Liouville, au Chalet de Rochefort, à St-Germain, par Corbeil.
Loisel (Albert), rue du 14 Juillet, 21 bis, à Corbeil.
Lorin, Avoué, Secrétaire-général de la Société historique de Rambouillet, à Rambouillet.

Maille St-Prix, au Château de la Grange, par Évry-Petit-Bourg, et à Paris, 11, Square de Messine (VIIIe).
Mainfroy (Maurice), à Saint-Jean-en-l'Isle, à Corbeil.
Mallet, père, banquier, à Corbeil.
Mallet fils (Louis), banquier, à Corbeil.
Mareuse (Edgar), Secrétaire du Comité des Inscriptions parisiennes, 81, boulevard Haussmann, à Paris (VIIIe).
Marion (Mme), 39, rue Saint Jacques, à Étampes.
Mariez, Directeur de l'Usine à Gaz de Corbeil.
Marquis (Mme Léon), 3, rue du Flacon, à Etampes.
Martellière, ancien magistrat, à Pithiviers (Loiret).
Martellière fils, architecte, 8, rue Madame, Paris (VIe).
Martin, entrepreneur de travaux, à Corbeil.
Masson, Directeur des Ateliers de Chantemerle, à Essonnes (S.-et-O.).
Massuchetti (l'Abbé), Curé de Viry-Châtillon (S.-et-O.).
† * Mauban (Georges), à Soisy-sous-Etiolles.
Mélinge (l'Abbé), 34, quai d'Orléans, Paris (IVe).
Moncany (le Dr), à Corbeil.
Montgermont (le comte G. de), 62, rue Pierre Charron, à Paris (VIIIe), et au château de Montgermont, par Ponthierry (S.-et-M.).
Mottheau, à la Métairie de Madame, par Méry-ès-Bois (Cher).

Oudiou (Mme), 12, avenue Darblay, à Corbeil.

Paillard, huissier, à Brie-Comte-Robert (S.-et-M.).

PAISANT, Président honoraire du Tribunal de Versailles, 47, rue Neuve à Versailles.

MM. PALLAIN, gouverneur de la Banque de France, Hôtel de la Banque, à Paris (Ier).

PAPIN, Agent des Assurances générales, à Corbeil.

PARET (Georges), 6, rue Weber, Paris (XVIe) et au Château de Rottenbourg, à Montgeron (S.-et-O.).

PASQUET (Alfred-Marc), Architecte de l'arrondissement, à Corbeil.

PASTRÉ (Aymé), au Château de Beauvoir, par Evry-Petit-Bourg, et à Paris, 14, rue François Ier (VIIIe).

PAULIN (Mlle), Institutrice à St-Germain, par Corbeil.

PELLERIN, à Saintry, par Corbeil.

PÉRIN (Louis), à Ris-Orangis, et à Paris, 8, rue des Écoles (Ve).

PÉRIN (Félix), à Morsang-sur-Orge, par Savigny-sur-Orge (S.-et-O.).

PETIT (Mme Félix), propriétaire, rue St-Spire, à Corbeil.

PETIT (Georges), agent d'assurances, à Corbeil.

* PIERREDON, 150, avenue des Champs-Elysées, Paris (VIIIe).

PILLAS (Albert), ancien trésorier-payeur-général, 20, rue de Mouchy, à Versailles.

PILLAULT (l'abbé), Curé de Saint-Cyr-la-Rivière, par Saclas (S.-et-O.).

PINARD (André), au château de Champcueil, par Mennecy, et à Paris, 54, quai Debilly (XVIe).

PINTEAUX, 52, rue de Turbigo, Paris (IIIe).

PLANCOUARD (Léon), correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Arthies, par Magny-en-Vexin (S.-et-O.).

POPOT père, caissier central honoraire de la Caisse d'épargne de l'arrondissement de Corbeil, à Corbeil.

PORLIER, Quai Bourgoin, à Corbeil.

PUYO, conservateur des hypothèques, à Corbeil.

PRESTAT, 40, rue des Écoles, à Paris (Ve).

RABOURDIN (Charles), Maire de Paray, 43, rue de Rennes, à Paris (VIe).

RADOT (Émile), ancien président du tribunal de Commerce de Corbeil, à Essonnes (S.-et-O.)

RAVAUT (Paul), 114, avenue des Champs-Elysées, Paris (VIIIe).

MM. Resve, chef d'institution à Montlhéry (S.-et-O.).
Richemond, Boulevard Malesherbes, 88, à Paris (VIIIe).
Richerand (le Baron), Maire de Villecresnes, et à Paris, 13, rue Paul-Louis Courrier (VIIe).
Rilly (le Comte de), au château d'Oyzonville, par Sainville (Eure-et-Loir).
Risch, instituteur à Saulx-les-Chartreux, par Longjumeau (S.-et-O.).
Robin fils, marbrier, à Corbeil.
Roussel, Docteur de l'Université de Paris, Chimiste-Expert au Tribunal civil de la Seine, 71, rue de Grenelle, Paris (VIIe).
Rousselin (l'Abbé), Curé du Mesnil-Aubry (S.-et-O.).
Rousseaux, ancien avoué à Corbeil.
Royer, banquier, à Dourdan (S.-et-O.).

Sabrou (Charles), rue St-Spire, à Corbeil.
Saintin (Alfred), Maire de Montlhéry (S.-et-O.).
* Say (Mme), à Paris, 79, avenue Malakoff (XVIe).
Simon (Paul), Architecte, à Villeneuve-St-Georges (S.-et-O.).
Simon (André), Conseiller général de Seine-et-Oise, Maire de Bruyères-le-Châtel (S.-et-O.).
Simon (l'Abbé), Curé de Livry (S.-et-O.).
Subercaze (le Dr), à La Ferté-Alais (S.-et-O.).

Tanon (M. L.), Président de Chambre à la Cour de Cassation, 46, rue Jacob, à Paris (VIe).
Tarride, Maire de Boissy-St-Léger (S.-et-O.).
Tavernier, architecte, 19, rue Soufflot, à Paris (Ve).
Terquem, à New-York (États-Unis).
Teton (Gabriel), instituteur à Épinay-sous-Senart, par Brunoy (S.-et-O.).
Thibaut, 28, rue de Béthune, à Versailles.
Thirrouin (Achille), à Lisses, par Essonnes (S.-et-O.).
Thomas, architecte de la ville, à Corbeil.
Thomas (Henri), 25, rue St-Jacques, à Etampes.
Tourneux (Maurice), à Morsang-sur-Orge, clos de la Guérinière, et à Paris, 34, quai de Béthune (IVe).

MM. *Treuille (Raoul), 156, rue de Rivoli, à Paris (Ier).

Treilhard (le Comte), au château de Marolles-en-Hurepoix, et 10, avenue de Messine, à Paris (VIIIe).

Vallet (l'Abbé), Curé de Ste-Escobille, par Authon-la-Plaine (S.-et-O.).

Vaufreland (le Baron de), Maire de Morsang-sur-Seine, au château des Roches, commune de Morsang-sur-Seine, et à Paris, 38, avenue Gabriel (VIIIe).

Vavasseur (l'Abbé), Vicaire-général du diocèse de Versailles, 16, rue des Rossignols, à Versailles.

Vignat, Greffier de la Justice de Paix à Corbeil.

Verley (Gaston), Architecte, à Corbeil.

Vernholes, Architecte et professeur de dessin, à Dourdan.

Vian (Paul), notaire honoraire, 9, rue Boissy-d'Anglas, à Paris (VIIIe).

Villeneuve-Saint-Georges (la Commune de) (S.-et-O.).

Vollant (Louis), ingénieur civil, 7, rue de Villersexel, Paris (VIIe).

Warin, Directeur des Papeteries d'Essonnes, à Soisy-sous-Etiolles (S.-et-O).

Walter (Henri), au Mesnil-Longpont, par Montlhéry, et 217, rue Saint-Honoré, à Paris (Ier).

MEMBRES HONORAIRES CORRESPONDANTS

MM. Coüard (Emile), Archiviste de Seine-et-Oise, en retraite, à Versailles.

Dutilleux (A.), Chef de division honoraire à la Préfecture de Seine-et-Oise ; à Versailles, 19, avenue de Picardie.

Lefèvre (Eugène), Archéologue, 36 bis, rue Jouffroy, Paris (XVIIe).

Pharisier, Rédacteur en chef de l'*Abeille de Seine-et-Oise*, à Corbeil.

Stein (Henri), Archiviste aux Archives nationales, 38, rue Gay-Lussac, à Paris (Ve).

Bonnin (l'Abbé), Curé d'Ablon (S.-et-O).

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.

BRICARD, propriétaire à Corbeil.
COURCEL (le Bon A. de), d'Athis-Mons.
COURCEL (V. de), d'Athis-Mons.
CREUZET, de Corbeil.
CROS (Louis), notaire à Corbeil.
DAMERON, à Corbeil.
DEPOIN (Joseph), de Paris.
DUFOUR (M. A.), de Corbeil.
DUTILLEUX (A.), de Versailles.
HUTTEAU (L.), d'Etampes.

MM.

JARRY (H.), de Corbeil.
LASNIER (E.), de Corbeil.
LEGRAND (Maxime), d'Étampes.
LELONG (M.), notaire à Corbeil.
MAREUSE (Edgar), de Paris.
MARTELLIÈRE, de Pithiviers.
MOTTHEAU, de Brunoy.
POPOT père, de Corbeil.
ROUSSEAUX, de Corbeil.
TOURNEUX (Maurice), à Paris.
VOLLANT, à Paris.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Présidents d'honneur :

M. le Sous-Préfet de Corbeil. — M. le Sous-Préfet d'Étampes.

Président : M. le Baron de COURCEL, Sénateur, membre de l'Institut.

Vice-Présidents : M. V. de COURCEL, d'Athis-Mons.
M. CROS (Louis), notaire à Corbeil.
M. M. LEGRAND, d'Etampes.

Secrétaire-Général : M. DUFOUR, Conservateur du Musée Saint Jean.

Trésorier : M. POPOT père, caissier central honoraire de la Caisse d'Épargne de Corbeil.

Secrétaire-Rédacteur : M. M. LELONG, notaire à Corbeil.

COMITÉ DE PUBLICATION

MM. V. de COURCEL, d'Athis-Mons, vice-Président.
CROS (Louis), vice-Président.
MAX. LEGRAND, d'Étampes, vice-Président.
A. DUFOUR, Secrétaire général.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France.
Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.
Société archéologique de Rambouillet.
Société historique et archéologique du Gâtinais.
Société archéologique de Sens, à Sens (Yonne).
Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, à Versailles.
Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise, à Versailles.
La Bibliothèque de l'Académie Royale des belles-lettres, d'histoire et des antiquités à Stockholm (Suède).
Société des Amis des monuments et des arts, Hôtel de Sully, 62, rue St-Antoine, Paris (IVe).
Société française d'archéologie, 8, rue Chateaubriand, Paris (XVIIe). M. Louis Serbat, secrétaire général.
Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres (Eure-et-Loir).
Société historique et archéologique de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).
Société des Bollandistes, 22, Boulevard St-Michel, à Bruxelles (Belgique).
Bulletin historique du diocèse de Lyon, place Fourvière, Lyon (Rhône).
Société Dunoise, à Châteaudun (Eure-et-Loir).
Société archéologique de Château-Thierry.
Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, à Vendôme (Loir-et-Cher).
La Bibliothèque de la Ville de Paris, à l'Hôtel Saint-Fargeau, 29, rue de Sévigné, à Paris.
La Société archéologique et historique de Clermont (Oise).
La Société des Sciences historiques et naturelles de Semur (Côte-d'Or).
La Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne, à Melun (Seine-et-Marne).

LA PAROISSE

DE

SAINT-MARTIN D'ÉTAMPES

Suite [1]

IV. — *LE PRIEURÉ*

Le prieuré de Saint-Martin, bien moins connu que celui de Saint-Pierre, était un membre de l'abbaye de Morigny, à laquelle le roi Philippe Ier avait donné l'église de Saint-Martin d'Etampes-les-Vieilles et les prébendes des chanoines qui l'avaient desservie jusque-là, au fur et à mesure qu'elles vaqueraient par la mort de chacun d'eux. C'est à cette occasion, dit-on, que la chapelle de Saint-Gilles, succursale de Saint-Martin, avait été érigée en paroisse.

Malgré les efforts et les revendications des chanoines dépossédés, appuyés par le chef du diocèse, qui s'était rangé de leur côté, Louis VI confirma la donation faite par son père ; cependant toutes les difficultés ne furent aplanies que plus tard.

Un règlement de l'Archevêque de Sens, daté de juin 1213, avait établi les rapports entre le prieur de Saint-Martin et le curé de cette paroisse pour les messes et les cérémonies religieuses, et déterminé la part qui revenait à chacun d'eux dans les offrandes et revenus de l'église pour faire cesser les différends qui s'étaient élevés.

On en peut lire les détails assez curieux dans l' « Histoire de l'Ab-

1. Pour la partie qui précède, voir le Bulletin de 1911, page 53 et suivantes.

baye de Morigny-lez-Estampes », qui fait suite aux « Antiquités de la Ville et du Duché », par dom Basile Fleureau.

Cet auteur dit qu'autrefois le prieur de Saint-Martin avait un droit de mairie sur ses censitaires dans le faubourg, mais que, de son temps, il y avait déjà longtemps qu'il n'en jouissait plus.

Le prieuré subsista jusque pendant la dernière moitié du XVIIIe siècle, il ne fut aboli qu'en 1773 et incorporé au Chapitre de Sainte-Croix d'Etampes, par décret de l'Archevêque de Sens du 4 mai de la même année, confirmé par lettres patentes du Roi, homologuées en Parlement quelques mois après. Les maire, échevins et assemblée de ville avaient consenti à cette transaction le 29 juillet : « vu que les prébendes du Chapitre de Sainte-Croix ne produisaient chacune que 300 livres par an environ, ce qui n'était pas suffisant pour qu'un chanoine pût vivre et remplir dignement les fonctions de son ministère ».

Il fallut encore plusieurs années pour que la prise de possession fût réelle Le 23 décembre 1781 seulement, une sentence du Grand Conseil confirma définitivement l'arrêt d'homologation contre l'évêque de Meaux qui se disait indultaire (1). Le Chapitre de Sainte-Croix ne put donc jouir longtemps des revenus.

Un procès que la ville d'Etampes eut à soutenir, en 1774, contre le dernier receveur du Prieuré, Michel Laglace, qui a fait l'objet d'une notice publiée, en 1904, dans le *Bulletin de Corbeil et d'Etampes*, nous apprend que ces revenus rapportaient alors 3316 livres 14 sols et 6 deniers au fermier qui ne versait que 2000 livres au Prieur.

A l'exception de Cantien Gabiliau, époux d'Andrée Desforges qui était receveur en 1697, nous ne connaissons pas les noms des prédécesseurs de Michel Laglace. Nous savons seulement par l'inventaire du Chapitre de Sainte-Croix fait en 1790, que le premier bail général date du 2 juin 1605.

Le procès-verbal de la rédaction des Coutumes du bailliage, en 1556, indique comme Prieur de Saint-Martin à cette époque, Frère Denis Piet.

Les registres paroissiaux nous font connaître quelques-uns de ces dignitaires :

1637-39. — « Messire Cantien Legendre, prestre desservant pour lors le prieuré ».

1. « *L'Eglise collégiale de Sainte-Croix d'Etampes* », par M. Max Legrand (*Annales du Gâtinais*, 1901, p. 278).

1649. — 24 mai, « vénérable et discrette personne Pierre Assadé, diacre, prieur de l'église Saint-Martin-les-Vieilles-Estampes ».

1664. — François Assadé, prieur, religieux de la Sainte-Trinité de Morigny.

Ambroise Maussion, docteur en théologie, aussi directeur des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, qu'il institua ses légataires universelles et qui mourut en 1694. Il fut inhumé, le 30 juin *dans l'église sous terre* du Couvent.

1739. — Nicolas Courtin, prieur, également confesseur des Dames de la Congrégation. C'était, dit M. Maurice Lecomte (1), un prêtre lorrain congédié par le cardinal de Noailles, de la paroisse Saint-Laurent de Paris où il était vicaire puis placé par Mgr Languet de Gorgy, archevêque de Sens auprès des religieuses d'Etampes pour les amener à se soumettre à la *Constitution Unigenitus*, ce en quoi il ne put réussir. Il mourut chanoine de Notre-Dame en 1748 et fut inhumé dans le cimetière de cette paroisse en présence de Mr Pierre Louis Guesnon, son successeur depuis quelques années, et qui fut le dernier prieur de Saint-Martin.

V. — *LES MATHURINS*

Nos historiens locaux ont rapporté que Jean de Matha avait fondé, en 1198, l'ordre de la Trinité pour le rachat des chrétiens tombés entre les mains des infidèles, et que, presque immédiatement après (1200), des religieux de cet ordre étaient venus s'établir à Etampes sur l'emplacement de l'antique aumônerie des Bretons (2).

Les armes du Couvent étaient « de sable à une bande d'or et au chef d'argent chargé d'un triangle de gueules ».

En 1556, date de la rédaction des Coutumes du bailliage, Fr. Loys

1. *Annales du Gâtinais*, 1905, p. 132.

2. Dom Basile Fleureau, p. 462.

La maison ou couvent de la Trinité d'Etampes, autrement dite des Mathurins, dont l'ordre commença dans l'église en 1197 est une des premières de leur ordre. L'église qui est dédiée à S. André fut bâtie aussi bien que les premiers édifices du monastère dans le lieu et place d'une aumônerie, qu'on nommait l'aumônerie des Bretons, qu'on donna auxd. religieux pour s'y établir. Il n'y a ordinairement que le ministre, 2 ou 3 religieux prêtres et un frère qui n'avaient en 1695 qu'environ 1200 ou 1500 livres de revenu. — Amette, Pouillé du diocèse de Sens.

de Sendéry, ministre de la Trinité, convoqué parmi les membres du clergé, se fait représenter aux assises par Fr. Philippe Charpentier, l'un de ses religieux.

Séraphin Bourgoin, ministre de la Sainte-Trinité est cité de 1584 à 1602, dans les registres paroissiaux de Saint-Basile et de Saint-Martin.

Nazare Anroux, dont nous avons parlé dans notre notice sur la paroisse de Saint-Pierre était ministre du couvent vers 1650. Il était aumônier et prédicateur du Roi et vicaire du grand maître. Nous le voyons remplir fréquemment à l'église Saint-Martin les fonctions de prêtre habitué et conférer les sacrements.

Il mourut en 1663 et fut inhumé dans le chœur de l'église du monastère dédiée à S. André.

Nous rapportons maintenant au fur et à mesure de leurs dates, les actes des registres paroissiaux de Saint-Martin qui concernent les Mathurins.

1668. — Citation de « humble et religieuse personne messire Nicolas Mathieu, religieux de la Sainte-Trinité et Rédemption des Captifs ».

Le 6 novembre 1669, eut lieu à Notre-Dame un service funèbre pour le repos de l'âme de S. A. Eminentissime le duc de Vendôme, seigneur d'Etampes, auquel les religieux Mathurins n'assistèrent pas, bien que convoqués comme aux autres cérémonies avec les Capucins et les Cordeliers. Le maire René Hémard, demande qu'il soit fait une enquête à ce sujet et requiert une condamnation pour cette absence. Nous ne connaissons pas la suite donnée à cet épisode qui n'est pas relatée dans les registres municipaux.

1680. — 23 janvier, mariage en l'église de Saint-André et de la Sainte-Trinité de messieurs les ministres religieux des Mathurins, en l'enclos de *nre* paroisse, par Vén. et relig. personne Mre Claude Desboins, p^tre^ ministre du couvent dudit lieu par *nre* permission, — en présence de Pierre Ingoust, *nre* vicaire ; religieuse personne Nicolas Blachet, p^tre^, religieux de la Sainte-Trinité, Fr. Dominique Guérin ; Fr. Grégoire Gondet et Henry de Voltigem, peintre du Roy (1) —

1. En 1711, fut inhumé au cimetière de Notre-Dame d'Etampes, le corps de Pierre Voltigem, peintre, et en 1771, le corps de Cantien Voltigem, oncle du curé de Boissy-la-Rivière, qui avait peint pour l'église de cette paroisse deux tableaux représentant l'un l'*Assomption de la Vierge*, et l'autre, *SS. Vincent, Sébastien et Mamert*, et qui avait aussi res-

entre Jean Chevallier, fils de Pasquet et de Barbe Sibillon, de la p^sse Saint-Martin, et Louise Deslandres, veuve en 2e noces de Jean Lecompte, de la p^sse Saint-Gilles.

Claude Desboins, ou Desboutz, est qualifié plus loin « chapelain du Roy ».

1702. — Claude de Massac, d^r de Sorbonne, ministre de la Sainte-Trinité.

1707. — Landrin, religieux.

1709. — J. Mauriceau, religieux. Il fait un baptême à l'église Saint-Martin.

1716. — Robert Hardoin de Valombre, docteur de Sorbonne, ministre de Saint-André d'Etampes.

1737. — Je soussigné, ministre des chanoines réguliers de Saint-André d'Etampes, ordre de la Sainte-Trinité, certifie qu'il n'y a eu aucune mort dans la maison, ny aucune inhumation dans l'église pendant le cours de l'année 1737. Signé : Fr. C. Couvet, ministre (de même de 1739 à 1744 et 1746). Les couvents tenaient aussi des registres de sépultures, mais la plupart de ceux-ci ont été perdus.

1744. — 29 août, parrain à Saint-Gilles, Mre Clément Couvet, ministre de la T. S. Trinité.

1747. — 27 avril, mariage fait par Henry Louis David, curé de Saint-Gilles, dans l'église Saint-André, du consentement et en présence de messire Clément Couvet, prieur ministre de ladite maison, entre Jérosme Boivin, m^d épicier, et Jeanne Gabrielle Delachasse.

1750. — 20 7bre, Parrain, messire Clément Couvet, ministre de la maison d'Etampes, provincial de la province de France et premier définiteur au susdit ordre de la Sainte-Trinité. Le baptême est fait par le Fr. Bauvans, chanoine régulier de la Sainte-Trinité, ministre de la maison d'Avignon.

1762. — Pichault, ministre.

1766. — M. Dufresne, prêtre, docteur de Sorbonne, chanoine régulier de l'ordre des Mathurins et supérieur de la maison d'Etampes, prononce l'oraison funèbre du service fait à Notre-Dame pour le repos de l'âme du Dauphin.

1769. — J. C. Rigault, chanoine régulier de la Sainte-Trinité. Nous avons vu ce personnage au chapitre des curés et vicaires.

tauré le *S. Jean-Baptiste* du maître-autel. Voir nos « Registres paroissiaux du canton de Méréville », p. 118.

1774. — Citation de Louis Peuchot, cuisinier des Mathurins.

1776. — 22 janvier, Philippe Dufresne, prêtre, prieur des Mathurins célèbre un mariage dans la chapelle du couvent, en présence du Sr Doches, curé de Saint-Gilles, et de son consentement.

1778. — D'après M. Léon Marquis (1), il n'y avait plus au couvent, que le ministre, deux ou trois religieux et un frère.

21 juillet, mariage dans l'église des Mathurins, célébré par Mre Laureau, curé de Marsainvilliers, le marié étant son parent, en présence du prieur Dufresne.

1780. — 22 mai, mariage célébré par Mre Philippe Dufresne, prieur des Mathurins, dans notre église de Saint-André, entre Louis Nicolas Peuchot, domestique au couvent et Hélène Françoise Châtelin, de la psse de Rouvray-Saint-Denis, domestique chez le Sr Mangart, aubergiste du Dauphin. Parmi les témoins de l'époux figure messire Jacques Hector de La Taille, chevalier, seigneur des Essarts.

1782. — Nouvelle citation de Philippe Dufresne, prieur et chanoine régulier de la Sainte-Trinité.

1783. — 20 juin, inhumation à Nicolas Lécuyer, domestique, mort hier dans la maison des chanoines réguliers de la Sainte-Trinité, 32 ans ; en présence de Fr. Jacques Haulard, frère religieux dudit ordre.

1784. — 12 janvier, mariage célébré en mon église, par moy, Philippe Dufresne, prieur de la maison de Saint-André, ordre de la Congrégation de la Sainte-Trinité.

1789. — Antoine François Biou, prieur des Mathurins. Ce fut le dernier.

Par décret du 13 février 1790, sanctionné par le Roi le 19 du même mois, les vœux monastiques de l'un et de l'autre sexe avaient été prohibés en France ; les biens ecclésiastiques saisis par l'Etat furent vendus comme biens nationaux. La maison des Mathurins fut achetée, dit M. Léon Marquis, par M. de la Bigne au prix de 40.000 frs. On vendit également, le 13 septembre 1790, environ 75 arpents de terre, courtils, aunettes, qui appartenaient aux religieux (2).

L'un d'entre eux, M. Jean François Sayde, chanoine, resta jusqu'au

1. *Les Rues d'Etampes.*

2. D'autres biens vendus à la Ville par l'Assemblée nationale (décret du 26 novembre sanctionné le 26 décembre 1790), affermés à Louis Germain Inger, furent l'objet d'une soumission faite par M. Périer, secrétaire-greffier de la municipalité qui offrait 12.500 livres pour 37 arpents et 2 quartiers de terre.

17 mars, jour auquel il vint déclarer son départ à la municipalité, en réclamant l'indemnité à laquelle lui donnait droit le décret du 13 février.

Il était interdit d'enlever quoi que ce soit du mobilier garnissant les couvents, malgré cela le dernier prieur avait vendu à une dame Délivré, du Haut pavé, qui les avait enlevés immédiatement, des effets, des corps de croisées, des portes vitrées, des espagnolettes dorées, des lits garnis, etc.

Plainte fut portée au maire qui la transmit à la juridiction du bailliage. Nous ignorons quelle suite y fut donnée.

Le 22 décembre de la même année 1790, M. François Antoine Biou, « cy-devant prieur et ministre de la maison des Mathurins » se présenta devant le corps municipal pour déclarer qu'il entendait quitter son ordre et sa maison et qu'en conséquence il demandait à être mis en possession de la pension accordée dans ce cas par les décrets de l'Assemblée nationale ; il sollicitait sa permission d'emporter les meubles et effets qui garnissaient sa chambre, détaillés dans un inventaire général, fait au mois de mai, du mobilier du couvent, ce qui lui fut accordé ainsi qu'à M. François Le Simple « ci-devant chanoine régulier de l'ordre de la Sainte-Trinité dit des Mathurins », qui présenta la même requête le 29 décembre, et qui, le 12 avril 1791, prêta volontairement le serment civique devant la municipalité ; nous retrouverons ce prêtre à Notre-Dame où il était vicaire en 1792, quand il fut arrêté comme prévenu de tentative de sédition populaire.

L'église de Saint-André a disparu, à l'époque de la Révolution sans doute, on ne voit plus aujourd'hui de l'ancien couvent des Mathurins ou Trinitaires, qu'une petite porte de la Renaissance donnant accès dans une grande bâtisse d'aspect austère, et, à l'intérieur, de curieux restes d'architecture et des vestiges intéressants de chapelle noyés dans des appartements modernes (1).

Le Musée de la ville possède une statue coloriée de Saint-Mathurin qui doit provenir du couvent. Le saint est représenté debout, en dalmatique, tenant un livre de la main droite et des fers de la main gauche ; un esclave est agenouillé à ses pieds.

On y voit aussi un couronnement de monument funéraire en forme de fronton coupé, dont le tympan est décoré d'un écusson

1. M. Max Legrand, « Etampes pittoresque, la Ville », 2e édit. p. 58.

aux armes de Guy de Sève de Rochechouart, portant les cordons d'abbé séculier. Guy de Sève de Rochechouart, évêque d'Arras, fut seigneur de St-Cyr-la-Rivière. Nous ignorons comment et pourquoi ce monument se trouvait aux Mathurins.

VII. — *L'HOPITAL SAINT-JEAN*

L'hôpital Saint-Jean datait de la plus haute ancienneté. Il existait, paraît-il, dès l'an 1055, connu sous le nom de *Refuge des Pauvres*. En 1085, le roi Philippe Ier le dota de revenus importants [1].

Simon Charbonnier est cité dans le procès-verbal de la rédaction des Coutumes du Bailliage, en 1556, en qualité de maître-administrateur de l'hospice Saint-Jean.

3 Février 1599. — Batesme de Perine, fille d'Esloy Michon et de Claudine Migret, laquelle estant en voyage, passant par cette psse (Saint-Martin), estant logée à l'hospital Saint-Jean, y est accouchée.

M. Léon Marquis nous dit, après dom Basile Fleureau, qu'en 1652, lors du siège, les *Enfants perdus*, conduits par un officier de Picardie, ayant coupé les régiments de Condé et les Allemands, et forcé les régiments de Bourgogne, entrèrent dans l'hôpital Saint-Jean.

20 Août 1655. — Baptême de Jeanne, fille de André Carré et de Marguerite Dalloyeau, logés en l'hospice.

En 1657, plusieurs passants, tristes victimes de la misère générale, y décèdent, de même qu'en 1662, année de grande mortalité, et en 1664.

En 1663, il est fait mention d'une naissance et du nom de « Mathurin Le Tailleur, hospitalier et gardien ».

Ce petit hôpital qui jouissait, en 1648, d'un revenu de 8000 livres, suivant un pouillé du diocèse de Sens, fut réuni à l'Hôtel-Dieu d'Etampes, comme les maisons similaires, en 1699, mais la chapelle dédiée à Saint Jean l'Evangéliste et à Saint Altin subsista et continua de servir au culte, ainsi que nous le voyons par l'acte suivant :

7 novembre 1702. — Mariage célébré dans la chapelle Saint-Jean du haut Pavé, entre Abraham Dolbel, écuyer ordinaire de la bouche de Madame la Duchesse de Bourgogne, et Marie Marguerite, fille

1. Dom Fleureau, p. 464.

d'Octave Dissou, receveur des droits de Saint-Martin (1), et de Marie Françoise Robert, en présence de messire Claude de Massac, docteur de Sorbonne, ministre de la Sainte-Trinité, etc.

Par délibération municipale du 14 messidor an II, la chapelle fut louée au profit de l'hospice et convertie en grange.

En Floréal an IV, eut lieu à Etampes une réorganisation de la Garde nationale et les citoyens, ayant droit de vote, furent convoqués par *pelotons* de 95 hommes à chacun desquels on attribua un lieu déterminé de la ville, principalement les édifices religieux, pour élire les nouveaux gradés.

Il y eut seize de ces pelotons et parmi eux trois dans la paroisse Saint-Martin : le premier se réunit dans la nef principale de l'église Saint-Martin, sous la présidence de M. Langevin père ; le deuxième, dans la nef de gauche de la même église, sous la présidence de MM. de Labigne et de Bigault, et enfin, le troisième présidé par M. Marc Boivin, dans *l'église Saint-Jean.*

Peu après, en prairial de la même année, un particulier offrit de l'acheter ; on constitua même des experts pour en faire l'estimation, mais le Conseil général de la Commune qui devait être forcément consulté, refusa d'autoriser la vente, considérant « que la loi du 28 germinal dernier veut impérativement que les biens des hôpitaux et autres établissements de charité et de bienfaisance soient provisoirement exceptés de ceux compris dans la loi du 28 ventôse sur la vente des biens nationaux affectés aux mandats territoriaux... ce qui est le cas de cette chapelle ».

Aujourd'hui, « une petite guérite carrée, une niche garnie de sa Vierge, deux ou trois moulures au-dessus de l'arc surbaissé d'une porte en pierres de taille, c'est tout ce qui reste de l'hôpital Saint-Jean » (2).

Près de là, est la place ou carrefour de l'*Ecce Homo*, qui a pris le nom d'une statue du Christ flagellé qui s'y trouvait, dont la tête recueillie par M. Delamarche, en 1793, lors de la destruction du monument qui était autrefois entouré de quatre ormes, fut apporté plus tard par M. l'abbé Borné, curé de Saint-Martin, au Musée mu-

1. En 1704 : Receveur des Fermes du Roi.
2. M. Max Legrand, *loc. cit.*

nicipal qui possède aussi une statuette en bois représentant le Bon Pasteur, provenant du même endroit.

Il est de tradition locale que Ravailhac passant à Etampes pour aller à Paris, aiguisa son poignard régicide sur le socle de l'*Ecce Homo*. Une autre légende se rattache à cet événement. Un habitant, entre autres, aurait été témoin du fait et aurait entendu l'assassin s'écrier en brandissant son arme : « Voilà un couteau qui fera parler de lui ! » Après l'attentat, cet habitant qui n'avait pas averti l'autorité du geste et des paroles, fut appréhendé, peut-être soupçonné de complicité par son silence, mais il fut bientôt relâché à la condition qu'il ferait élever une croix en quelque sorte expiatoire. Cette croix, s'il faut en croire MM. Chaudé et Dujardin, serait celle que l'on appelle la Croix de Vaux mil cent ou de Vomit le sang, que l'on voyait encore tout récemment avant son transport au Musée, au lieu dit les Quatre Chemins, près du Cimetière Saint-Martin. Elle porte la date de 1611 qui correspond à ce récit que nous ne donnons qu'à titre de curiosité, et celle de 1813.

Peut-on supposer encore qu'elle avait été érigée d'abord à côté de l'*Ecce Homo*, et qu'elle n'aurait été enlevée du carrefour qu'en 1813 ? Un acte de baptême du dimanche 15 novembre 1654 semble confirmer la première hypothèse :

« Baptême de Marie, surnommée de la Croix, ayant été trouvée déposée sur la *Croix boissée* [1], *dite de l'Ecce Homo*. le 9 août dernier ».

Deux autres actes rappellent la barrière qui existait à cet endroit avant la porte Saint-Martin :

1731. — 6 mars, inhumation de M^tre^ Jean Duvinais, commis à la Barrière de l'*Ecce Homo*, 66 ans.

1736. — 23 mars, inhumation de Louis Lemaistre, commis à la Barrière de l'*Ecce Homo*, 60 ans.

VII. — *PARRAINS ET MARRAINES NOTABLES.*

1568. — 25 Septembre, Pierre Legendre, curé de Notre-Dame. Pierre Legendre était déjà curé-chevecier en 1545, date du commencement des registres de cette paroisse.

1582. — 20 Janvier, baptême de Françoise, fille de Hierosme de

1. Ou buisée, croix que l'on garnissait de buis à certaines fêtes.

Villette, sr de Blanville, et de demoiselle Michelle Vaillant; parrain, Nicolas Guillotin, procureur du Roi ; marraines, damoiselles Françoise Prevost et Katherine Chandoux.

1586. — Avril, Magdelaine Darras, épouse de vénérable et sage et discrette personne M. Estienne Chardon, lieutenant de M. le Prévost d'Estampes, de la psse Saint-Basile.

1587. — 28 Février, baptisé Gabriel, fils de noble homme Gabriel Montagne [1], archer des Gardes de la Royne, mère du Roy et d'Estiennette Mercier. Parrain, religieuse personne Frère Séraphin Le Bourgoin, ministre de la Sainte-Trinité d'Etampes ; marraine, Guillemette Pasquier, femme de Jehan Mercier.

1588. — 15 Décembre, un frère de Gabriel Montagne, prénommé Hierosme, a pour parrain N. H. Hierosme de Villette ([2]), lieutenant du prévost des Maréchaux d'Estampes et Nicolas Chevrier ; et pour marraine, damoiselle Elisabeth du Val [3], fille de chambre de la Royne, espouse de N H. François Montagne, secrétaire de ladite Royne.

1592. — Samedy, 28e jour de Mars, veille de Pasques, incontinent après l'eau béniste... parrain, Thomas, fils de Thomas Guettard, vivant contrôleur de l'élection, de la psse Notre-Dame.

1er juillet, baptême de Pierre, fils de Martin Gilbert, chevaulcheur du Roy, et de Guillemette Jubert ; parrains, Claude Guyot, marchand, et Pierre Gilbert, chevaulcheur du Roy, demeurant psse Saint-Gilles ; marraine, Philippe Pichon, femme de Claude Martinot.

1593. — 27 Janvier, Artus Lelong, chevaulcheur ordinaire de l'écurie du Roy, tenant la poste pour led. sire à Estampes.

1594. — 8 Juin, Anne, fille de François Girault, notaire royal, et de Marie Moynet, a pour parrain, vénérable et discrette personne messire Georges Hamoys, curé de Saint-Gilles, et pour marraine, Marie Bauldin,

1598. — Jeudy, 30 Juillet, fust baptisé sur les fonts de l'église monsr Saint-Martin d'Estampes, Marie, fille de Pierre Gilbert, chevaulcheur ordinaire, et de Loyse... ; marraine, Marie Moynet, femme de François Hérault, notaire en la psse Saint-Martin, procureur.

1. Déjà cité en 1584 ; dit en 1595, varlet de chambre de la reyne et du roy de France.
2. Décédé avant l'année 1592.
3. Marraine le 23 septembre 1592.

25 Août. — Alain Guibourt, valet de chambre du Roy, et Georges Guibourt, mesureur à la gabelle.

1599. — 20 Août, Venerabilis et circonspectus vir M. Guydo de Verambroys, *pbr* et in eadem *prochiali* et Baudry, *pbr*.

1600. — 10 Décembre, Elisabeth, fille de N. H. Jacques Hochereau, archer des Gardes du Corps du Roy de France, et de Marie Garnier ; marraine, damoiselle Elisabeth du Val, veuve de feu N. H. François Montagne, luy vivant secrétaire de feue la Royne, mère du Roy ; parrain, François Hérault, procureur.

1601. — Lundy 23 avril, Pierre, fils de Jacques Monsault, archer du prévost des Maréchaux. et de Françoise Le Roy ; parrain, N. H. Pierre Conchon, prévost des Maréchaux d'Etampes, Sr de Boyville, demeurant à Boissy-le-Sec, et N. H. Jehan Yvon, garde de l'artillerie du Roy en Normandie, demeurant psse Saint-Basile ; marraine, Charlotte Hervault, fme de Guillaume Fournier.

Lundy 17 septembre, Louis Le Vassor, procureur du Roy en l'Election ; Marie de Baigneaulx, femme de N. H. Accurse Cassegrain, prévost d'Etampes.

1604. — Jeudy 29 avril, Juliane, fille de Jacques Hochereau et de Marie Garnier ; parrain, v. et disc persne M. Guy de Vérambroys, curé de la psse ; marraines, Jehanne Guesdon, femme de Jacques de Sauges, md de la psse Notre-Dame, et Marie, fille de Jehan Bernard, avocat en parlement.

1605. — 28 novembre, Marguerite Mesmin, fme de N. H. Simon Chauvin (1), avocat du Roy au bailliage et prevosté, et Jacques Provensal, chirurgien.

1606. — 13 may, Louis Blaizot, élu en l'Election, contrôleur du grenier à sel, et Michel Larsonneur, notaire royal, contrôleur du domaine.

1607. — 19 Janvier, Marie Camus, fille de N. H. et sage Jehan Camus, bailly et gouverneur d'Estampes.

Jean Camus, Sr de Gaudreville, époux de Marie de Coutes, de la famille des seigneurs de Gasville, portait d'azur à 3 croissants d'argent et à une étoile d'or en abîme.

11 avril, Gédéon, fils de Jacques Hochereau et de Marie Garnier ; parrains, Gédéon Desmazis, escuyer, Sr du Tronchet et de Challou

1. Auteur d'un livre sur les saints Can, Cantien et Cantienne, patrons d'Etampes, publié en 1610.

de la p^sse de Saint-Mard, et Pierre Conchon, prévots des Maréchaux ; marraine, dame Marie de Coutes, femme de N. H. Jehan Camus, bailly et gouverneur d'Estampes, Sr de Saint-Bonnet et de Gaudreville, demeurant p^sse Saint-Basile.

Jeudy, 21 juin, Loyse, fille de Loys Thiboust[1], conseiller du Roy, en cour de Parlement à Paris, demeurant p^sse Saint-Basile.

1608. — 27 janvier, vén. et disc. pers^e Guillaume Desprez, chanoine de l'église collégiale de Sainte-Croix, et Benjamin Foullon, varlet de chambre du Roy de France et de Navarre.

1610. — 3 Janvier, noble personne et saige Jacques Montagne, valet de garde-robe de Mgr le Dauphin, et damoiselle Isabelle Foullon.

24 août. — Vén. et disc. pers^e Nicolas Thyroin, maistre ès arts de l'Université de Paris.

1611. — 6 Janvier, M. Jacque Montagne, valet de garde-robe du Roy Louis XIIIe de ce nom.

1613. — 19 octobre, baptise Elisabeth [2], fille de N. H. et saige Jacques Montagne [3], vallet de garde robbe du Roy à présent régnant, et d'Isabelle Foullon ; marraines Nicolle Vallier et Marie de Baigneaux ; parrain, h^ble ho^e Jehan du Val, m^d drapier.

Il est écrit en marge et au-dessous de cet acte :

« Délivré extrait le 28 Juin 1660, et en 1668, le 20 Juillet, à M. Baudry, receveur du domaine ; et le 15 Juin 1669, à M. Baudry, pour M. Besnard, capitaine-major de la ville de Landrecy ». (Cette dernière phrase n'est pas de la même main).

1615. — 26 Septembre, Nicolas Hardy, escuier, Sr de Guinette, maréchal ordinaire des logis du Roy.

10 décembre, marraine, dame Blaise Guiard, *mère, administratrice* de la maison de l'Hôtel-Dieu d'Estampes.

La sœur B. Guyard était entrée en fonctions le 1er X^bre 1614 ; elle y était encore en 1617 (4).

1617. — Janvier, Elisabeth, fille de Hierosme Montagne, et de Jehanne Mousseaux. Parrain, N. H. Jacques Montagne, gendarme

1. Sr du Bréau 1604. — Le Bréau Saint-Lubin, C^ne de Richarville.

2. Marraine à Saint-Gilles en 1624.

3. Dit en 1615 « valet de garde-robe du Roy et gendarme des Compagnies ordinaires de S. M. ; et, en 1622, grenetier au grenier à sel d'Etampes ».

4. Cf. *Les Restes de l'Hôtel-Dieu d'Etampes*. Bulletin de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix, 1904.

ordinaire de la Cie du Roy sous la conduite de M. de Guise ; marraines, Claude Griard et Marie Rémy.

1618. — 21 Janvier, damoiselle Geneviève Le Verrier, et damoiselle Marie Petit, fille de Jehan Petit, capitaine des Guides du Roy.

1621. — Lundy 2 Août, noble homme Jehan Myron, conseiller du Roy.

1622. — Lundy 4 Avril, François, fils de N. H. Jacques Montagne et de damoyselle Elisabeth Foullon. Parrain, N. H. Jean de Sève (1), Sr de Villiers, conseiller au Parlement de Paris.

Mardy 25 Octobre — N. H. Gaspard Gelon, conseiller, notaire et secrétaire du Roy, maison et couronne de Navarre et de son domaine et grenetier au grenier à sel d'Etampes.

1623. — Mercredy 19 Août, Marthe Canaye, veuve de Jehan Hardy, vivant maréchal des logis du Roy.

Dimanche 22 Octobre, Charles, fils de N. H. Jacques Montagne et de damoiselle Elisabeth Foullon. Parrain, messire Charles de Paviot, escuier, Sr de Boissy-le-Sec ; marraine, damoiselle Marthe Canaye.

1624. — Samedy 23 Mars, Jacques, fils de Jacques Hochereau, notaire à Etampes et de Marguerite Fournier. Parrain, Jacques Montagne. Marraine, Marye, fille de Michel Le Conte, procureur.

1625. — Mercredy 23 Juillet. N. H. Claude de Mosnier, escuier, Sr de la Génissie et d'Artondu ; et Elisabeth Foullon, de cette paroisse.

1629. — 20 Octobre, baptisé Pierre, que l'on dit être du fait de N. H. Pierre de la Bistrade, Sr de Villemartin et de Jeanne Lamère.

1632. — Jeudy 22 Avril. Jacques Bourdon, procureur du Roy au bailliage, prévosté et maréchaussée.

1635. — Lundy 16 juillet, Marie, fille de N. H. Pierre Legendre le jeune, avocat en Parlement et de Marie Duplessis ; parrain, hble he Pierre Legendre, procureur ès sièges royaux, grand-père. Marraine, Marie de Fuzée, épouse de N. H. Jacques Duplessis, Sr d'Avrainville.

En 1642, Jacques Duplessis, cité dans les registres paroissiaux de Saint-Basile, est qualifié : « escuyer, seigneur de la Grande Maison de Saint-Martin, commissaire ordinaire des guerres à la conduite du régiment de l'Isle de France, dit Rambert ».

1. Ne serait-ce pas plutôt Jean de *Selve*.

D'après M. Max. Legrand, Pierre Legendre aurait épousé Marie Du Plessis, sœur de Jacques, vers 1630 (1).

1639. — 9 Mars, André Petit, Sr de la Montagne, gentilhomme ordinaire de la Maison du Roy, capitaine général de ses guides.

6 Octobre, Louis, fils de Pierre Mousseaux, archer de la maréchaussée et de Catherine Regnard ; parrain, Louis Amaury, Sr de . . . et de la Courtine; marraine, damoiselle Marie de Fuzée.

1641. — Mardy 4 juin, N. H. Hierosme de Fuzée, et damoyselle Magdelaine Louise de Fuzée.

1642. — Samedy 2e jour d'Août, Marie, fille de N. H. André Petit, capitaine des Guides de S. M. et de Cancienne Goussard. Parrain, Pierre Goussard, fils de feu hble he Pierre Goussard, vivt marchand bourgeois ; marraine Marie Garrault, veuve de Pierre Petit, escuier, Sr de la Montagne.

1643. — 15 février, Renée de Fuzée.

1644. — Mercredy 10 février, N. H. messire Lhuillier, escuyer, Sr de la Chapelle, capitaine général des Guides du Roy en ses camps et armées, et Anne Petit.

10 mars, Charles de Languedoue, escuyer, Sr de *Pussé*.

Mardy, 19 avril, Marie, fille d'André Petit, Sr de la Montagne, et de Cantienne Goussard. Parrain, Jacques Petit, escuyer, Sr de Mézières ; marraine, Marie Lambert, fille d'Antoine Lambert, Sr de Rochereau.

1645. — Mercredy, 15 Février, Jacques Duplessis, gentilhomme ordinaire de S. A. R., Sr d'Avrainville.

1646. — 9 mars, Etienne Lucet, escuyer, Sr de Beschereau, gentilhomme servant de Madame la duchesse d'Orléans ; marraine, Marie Picart, fille de N. H. Nicolas Picart, ayde d'échansonnerie de S. A. R.

24 Septembre, René de Villezan, Sr de Guillerval ; Lucresse de Savoye.

Vendredy 16 août, Jeanne de Fuzée.

1652. — Jeudy 3 juin, Léonor de Hallot, veuve de Lancelot de Marolles, Sr de Marolle, baron de Puisay en Beauce (Le Puiset).

22 Septembre, J. Hochereau, curé de Fontaine-la-Rivière, baptise Geneviève, fille de Charles de Colas, esc. Sr de Cintrés, et de damoiselle Julienne Provensal ; parrain, René Hémard ; marraine, Geneviève David.

1. *Etampes pittoresque*, I, 59.

1654. — 28 juin, parrain, Jacques Hochereau, prestre, curé de Fontaine.

5 Décembre, Simon Gorlidot, Sr de Grandmaison, de la pse Saint-Séverin de Paris.

1656. — 17 Juillet, damoiselle Marguerite d'Aussy, fme de M. de Fontaine.

François de Féra se disait seigneur de Fontaine, localité qui se trouvait comprise dans le domaine de Mesnil-Girault appartenant au Chapitre de Sainte-Croix d'Orléans. Une annotation en marge d'un acte de cette paroisse lui conteste ce titre de façon un peu vive : « *Menteur pour sa seignorie* » (1).

1660. — 19 Juillet, Jean-Baptiste de Luistre, fils de feu N. H. Claude, vivt secrétaire du Roy et de damoiselle Elisabeth Leconte.

1665. — 11 février, Isaac Foudrier, Sr de Boirvaux, commissaire ordinaire de l'artillerie de France.

1672. — 27 May, parrain, *Monsieur le compte* de Sève de Gondrin, nepveu de Monseigneur l'archevesque de Sens ; marraine, Marie Godin, fme de M. le Prévost.

Le prévôt d'Etampes était alors François César Provensal.

1673. — 24 May, Magdelaine de la Tranchée, fille de noble he Louis de la Tranchée, escuyer ; qui est encore marraine le 2 8bre 1676, le parrain étant Etienne Roger, demeurant à Boissy-le-Sec ; elle est dite fille de feu Louis.

Une autre personne des même nom et prénom, mais fille de Claude de la Tranchée, est aussi marraine à Saint-Martin, le 15 Octobre 1673.

Les de la Tranchée étaient seigneurs de Villeneuve-sur-Anvers.

1676. — 12 Juillet, parrain et marraine, Gabriel et Geneviève, enfants de Jacques Pichonnat, conseiller du Roy, élu, docteur en médecine.

22 décembre, Pierre, fils de Jacques Lenormant, espicier mercier et archer de la maréchaussée d'Etampes, et d'Estiennette Guyard, a pour parrain N. H. Pierre Guilbaut, Sr de Grancour, et pour marraine, Magdelaine Peschart, fme d'Alexandre Le Vassor, escuyer, Sr de Rochefontaine, prévôt provincial de Messieurs les Maréchaux de France.

Ce dernier est parrain le 17 février 1678, la marraine étant Marie

1. Voir nos Registres paroissiaux du canton de Méreville, chapitre de Fontaine-la-Rivière.

Rousse, fille de Jean Rousse, conseiller du Roy, lieutenant de l'élection.

1678. — 17 may, Antoine Bourdon, conseiller du Roy, président de l'Election; damoiselle Magdelaine Mortin, fme de N. H. Florentin Peschart, escuyer, Sr de Lespinay.

1681. — 15 Octobre, messire Jean Meneust, avocat en Parlement et au Conseil du Roy ; damoiselle Marie Carré, femme de deffunct David Lalucazière, avocat en Parlement.

1683. — 3 mars, Madeleine Moreau, fille de Jean, officier du Roy, et d'Angélique Lhuillier.

1684. — 18 Janvier, Nicolas, fils de Nicolas Baudry, receveur général du domaine, et de Catherine Gory ; marraine, Louise Guiot, fille de Nicolas Guiot, procureur, et de Denise Hémard.

1685. — 4 Juin, le 23 may est née Claude Emée, fille d'Antoine Boulanger, commis aux ouvrages du Roy sur la grande chaussée d'Etampes à Orléans, et de damoiselle Marie Reine de Louvencourt, et a été baptisée le 4 Juin. Parrain, M. Jean Le Barbier, esc. Sr des Fontaines, commis pour les ouvrages du Roy sur la grande chaussée, au nom de messire Geoffroy Dominique de Bragelonne, chevalier, conseiller du Roy en Sa Cour de Parlement de Metz ; marraine, Marie Charpentier, au nom de dame Claude Emée Dépinay, fme dudit Sr de Bragelonne.

Le 11 Juillet de la même année, fut inhumé au cimetière de Saint-Martin, le corps de Marie Reine de Louvencourt, âgée de 32 ans.

1686. — 15 Septembre, Jean-Baptiste de Botru, fils de M. Charles de Botru, escuyer, Sr de la Potrie et de dame Anne Lejars ; marraine Anne Plisson, fille de Pierre Plisson, avocat du Roy.

1688. — 17 mars, François Vincent, commissaire d'artillerie, et Charlotte Cordest, femme de M. Isaac Foudrier, Sr de Boirvaux, commissaire provincial d'artillerie.

1689. — 20 Janvier, Toussaint Lallier, garde du Roy de la Prevosté de l'Hôtel et grande Prévosté de France.

1er juillet, Anne Françoise, née le 27 Juin, fille de Gaspard Dugine, commis aux aydes, et de Magdelaine Mouri ; parrain, François de Dinan, receveur des gabelles à Janville-au-Sel ; marraine, Marie Anne de Dinan, fille de François, conseiller du Roy, président prévôt de la justice royale de Montlhéry, et de dame Jeanne Robert.

1690. — 19 février, Marc Antoine Lamy, avocat en Parlement (1), et Marie Delambon, épouse de M. Charles Vassor, notaire et principal tabellion.

12 septembre, parrain, Henry Nicolas de Franqueville Lemoine, receveur du bureau des consignations (il signe : Lemoyne).

1692. — 3 mars, Gabrielle, fille de Jean Renard, maistre des postes, et de Marguerite Martin ; parrain, Gabriel de Bry, Sr d'Arcy ; marraine, Marie Dubois. Le 26 décembre de l'année suivante, un frère de la précédente, André Guillaume Renard, a pour parrain messire Emery David (2), Sr de la Butte, lieutenant au régiment des fusiliers du Roy ; et pour marraine, Jeanne David, femme de Guillaume Tessier, escuyer, Sr de Maisoncel, commandant de l'infanterie à Pignerol.

1695. — 16 juin, Gabriel Pichonnat, conseiller du Roy, maire perpétuel de la ville d'Etampes.

1697. — 1er novembre, Claude Liénard, conseiller du Roy en la Cour des Monnaies de la ville de Paris et président, lieutenant-général au bailliage de cette ville, assisté de Marie Anne de Chartres, veuve de M. Gabriel de Bry, président et lieutenant-général audit bailliage.

1702. — 6 novembre, Etienne Chapelle, intéressé dans les affaires du Roy ; Jeanne Henriette Guyot, fille de Jean Baptiste Guyot, conseiller du Roy, notaire au Châtelet de Paris.

1705. — 1er février, Marguerite, fille d'Antoine Boucher, employé pour la charge des pierres et pavés, et de Marie Madeleine Guenot : parrain, monsr Lemoyne de Franqueville, receveur de la consignation à Etampes ; marraine, Marguerite Gobinot, fme de Monr Richer, directeur des carosses.

1706. — 29 janvier, Pierre *Habraham*, fils de Nicolas Moldam, Sr d'Arcy, conseiller du Roi, receveur des fermes de S. M. et de Marguerite Jacqueline Le Tellier ; parrain, Pierre Richer, directeur des coches et carosses d'Etampes à Paris ; marraine, Jacqueline Violette, veuve de feu Jean Pierre Le Tellier, vivt bourgeois de Saint-Germain.

1707. — 17 février, Françoise, fille de M. Gudin, juge et maire de la Fosse, *Chalou Saint-Mard*, et de deffunte Françoise Denizau ;

1. Auteur des *Coutumes des Baillage et prévosté d'Etampes commentées*, ouvrage publié après sa mort. Paris Henry Charpentier, 1720, in-8°.

2. Le portrait d'Emery David, Sr de la Butte, peint sur toile est au musée d'Etampes.

marraine, Marie Madeleine Guitard, fille de M. Guitard, chirurgien.

1708. — 1er octobre, Pierre Sirou, officier chez M. Delpech à Méréville.

4 octobre, François Le Sourd, chapelain de Sainte-Croix ; Perrine Louise Le Sourd, fille de M. Le Sourd, greffier de la Maréchaussée.

1710. — 2 janvier, Jean Collard, très digne curé de la pse d'Ormoy ; damoiselle Ceneviève de Hanan, veuve de M. Estienne de Mosnier, Sr de la Ganne.

5 mai, messire Charles de Souillard, escuyer, capitaine dans le régiment de Picardie ; dame Catherine Sarrasin, épouse de M. François Chabod, escuyer, lieutenant de carabiniers.

1713. — 23 janvier, Louis Huguet, chanoine de Sainte-Croix.

18 avril, Jean Dussal, trésorier de S. A. S. Madame la duchesse de Vendôme.

1714. — 9 août, Robert Hardoin de Valambre, docteur de Sorbonne et ministre de Saint-André d'Etampes ; Marie Marguerite d'Arcy, fille de Nicolas d'Arcy (Nicolas Moldam, Sr d'Arcy, voir 1706).

1719. — 24 avril, parrain de deux jumeaux : Julien Subito, prestre, bourgeois de Paris et mtre Pierre Gudin, commissaire aux prisées et ventes.

1720. — 20 mars, messire Jean Jacques Davoust, prestre et cure de Saint-Père de Mérainville.

30 octobre, André Louis Desmorets.

Ce personnage n'était autre que l'exécuteur des hautes-œuvres du bailliage d'Etampes, dont les descendants étaient encore en fonctions au début de la Révolution (1).

1721. — 5 février, Pierre Louis Berceau, prêtre, chanoine de Sainte-Croix.

16 février, Jean Jacques Manet, ancien maire de la ville.

1722. — 4 mars, Etienne Richard Gudin, prêtre.

1724. — 10 avril, Charles Guillaume Deneufville, substitut de M. le Procureur du Roi au bailliage.

13 août, Nicolas de Souilliart, *équier*, Sr de Champigny, capitaine de cavalerie.

1725. — 5 juillet, Pierre Jean Richer, curé d'Abbéville ; damoi-

1. Voir *Le dernier Exécuteur des sentences criminelles du bailliage d'Etampes et le droit de bavage*, in-12. Etampes, Lecesne, 1906, 2e édition.

selle Anne Renée Guyot, fille de M. Julien Guyot, Sr de la Barre.

10 novembre, Jean Baptiste Pérotel, concierge de Chalou (1).

1728. — 15 mars, baptême de Françoise, fille de Louis Charpentier et de Françoise Gidoin ; parrain M. Simon Gidoin, receveur de Monnerville ; marraine Marguerite Bachelier.

5 avril, *messire* Jean Jacques Manet, procureur du Roi en l'élection ; noble damoiselle Anne Lemaire du Charnoy.

1733. — 4 mars, messire Pierre Groult, chantre de l'église collégiale de Sainte-Croix.

25 août, Jean Dif, clerc du diocèse de Sens.

1734. — 2 décembre, baptême de Pierre Nicolas, fils d'Antoine Robineau, comis au pavé, et de Françoise Gudin. Parrain, Louis Gudin, greffier de la prévôté ; marraine, Marie Madeleine Parizot, femme de M. Baron, receveur du duché d'Etampes.

1741. — 10 mars, Charles Goupy, clerc tonsuré du diocèse d'Evreux.

1742. — Le 18 juillet, a été baptisée Elisabeth Magdelaine, fille de Joseph Benoit Guérin de Vaucleroy, conseiller d'honneur au présidial de Provins, receveur des fermes à Etampes, et de Jeanne Madeleine de Malézieux (2). Parrain, Pierre François Vestue de la Thuillerie, écuyer, conseiller du Roi, commissaire ordinaire de ses guerres, servant actuellement dans son armée sur le bas Rhin, lequel a institué pour mandataire Joseph Marie Louis Asselin (3) ; marraine, Elisabeth Le Cour Guérin, qui a constitué pour mandatrice Thérèse Asselin.

Et le même jour, a été baptisée Edouard Jeanne (sœur jumelle d'Elisabeth Madeleine) ; son parrain a été Jean Baptiste Guérin du Mousseau, écuyer, gentilhomme du Roi ; et la marraine, Marguerite Edouard Camusa de la Noze, qui ont constitué procureur et procuratrice Etienne Chéron et Marie Philippe Joseph Boyard.

1745. — 9 décembre, Pierre Julien, fils de Julien René Trousselle et de Thérèse Asselin ; parrain, Pierre François Trousselle ; marraine Thérèse Asselin.

1746. — 8 avril, André Jules François Joseph de Barville, Sr de Puiselet-le-Marais.

1750. — 10 mars, messire Ange Henry Desmazis, chevalier, sei-

1. Chalou-la-Reine où se trouvait une commanderie de S. Jean de Jérusalem.
2. Décédée quelques jours, plus tard, âgée de 22 ans.
3. Les Asselin étaient parents des de Malézieux.

gneur du grand et du petit Boinville, de Chalo Saint-Mard en partie ; damoiselle Madeleine de Saint-Pol.

1757. — 15 décembre, Charles Soubenau de Montgeorge.

1761. — 15 avril, le sieur de Sourches (Guy de Sourches), prêtre, chanoine régulier de l'ordre de Sainte Geneviève, prieur et curé de Saint-Germain de Dourdan.

24 septembre, Mathurin Langevin, juré arpenteur ; dame Marie Thérèse Provensal, femme du Sr Jean Antoine Justin Robineau, employé aux Ponts et Chaussées.

1766. — 15 janvier, sœur S. Joseph en religion, en famille Marie Nicolle Raoult.

8 février, est parrain Jean Pierre Ingé, clerc tonsuré, qui mourut au mois de juin suivant et fut inhumé au cimetière de Saint-Martin par le curé de Saint-Gilles, en présence de Germain Ingé, son père, et de Charles Boivin, curé de Notre-Dame, son cousin. Il était âgé de 18 ans.

9 novembre, François Chevallier, curé de Saint-Cyr-la-Rivière.

1771. — 24 octobre, Claude Dureuil, mtre chirurgien.

1773. — 25 avril, Adrien Allais, maître de poste à Mondésir.

1774. — 16 mars, mre Philippe Poussin, doyen rural et chantre en dignité de l'église Sainte-Croix.

1778. — 3 décembre, Alexis Théodore Charpentier, avocat en Parlement, demeurant en cette ville, paroisse Saint-Gilles ; la marraine étant Anne Angiboust, fille d'Eloy, md farinier (1).

1780. — 19 novembre, parrain, messire Jean Hector de La Taille, chevalier, seigneur patron de Marsainvilliers, Sr des Essarts, le Buisson, la Grand'cour d'Estouy, Oyseville, Ramoulu en partie, lieutenant-colonel commandant le bataillon de garnison du régiment de Blésois, chevalier de l'ordre royal et militaire de S. Louis, membre de la Société royale d'Agriculture, demeurant en cette ville, paroisse Saint-Basile ; marraine, dame Reine Anne Cornu des Trois-Rivières, épouse de M. Antoine Delobel, Sr de Bazancourt, contrôleur et régisseur du Domaine du Roi et de S. A. Mgr le Duc d'Orléans, demeurant dans ladite paroisse de Saint-Basile.

1. Voir au chapitre des mariages, à la date du 25 janvier 1779.

(*A suivre*) CH. FORTEAU.

UNE

ARRESTATION A MONTGERON

LE 12 JANVIER 1794

« Aujourd'hui, 23e jour de nivôse an II, huit heures du soir, en l'Assemblée du Corps municipal... est comparu un citoyen arrêté par la Garde nationale, ce jourd'hui, suivant le procès-verbal à nous soumis par l'officier de poste.

« Interpellé de dire ses noms, âge, qualité et demeure, surnom, a répondu qu'il se nommait François Parquet, exerçant la profession de cuisinier, âgé de vingt-neuf ans, natif de Sagy, district de Pontoise (Seine-et-Oise).

« A lui demandé depuis quel temps il a quitté Sagy a dit qu'il y avait sept ans.

« A lui demandé où il a passé cet espace de temps, a dit qu'il l'a passé dans son pays, et à Paris et à Auteuil.

« A lui demandé combien il avait resté de temps en service, a dit que, depuis l'âge de onze ans et demi, il avait toujours été en service chez la citoyenne *Grouchy*, demeurant à Villette, proche Meulan, et chez sa fille, demeurante à Auteuil.

« A lui demandé si ces citoyennes n'étaient pas des ci-devant nobles, a répondu : Oui.

« A lui demandé depuis quand il a quitté leur service, a répondu depuis le 16 septembre dernier.

« A lui demandé où il a été en quittant leur service, a répondu : Rue St-Georges, section du Mont-Blanc, à Paris, où il a entré au service de la citoyenne *Loménil*.

« A lui demandé pourquoi il a déclaré à la section, à Paris, qu'il y avait six ans qu'il y demeurait, a répondu qu'étant au service des citoyennes Grouchy, il allait à Paris et en venait avec elles ; et

qu'avant de rester dans la section du Mont-Blanc, il habitait rue de Lille, section de la Fontaine Grenelle, chez la citoyenne *Condorcet*, fille de la citoyenne *Grouchy*.

« A lui demandé pourquoi il a quitté le service de la citoyenne Condorcet, et depuis quelle époque, a répondu qu'il a quitté le service de ladite citoyenne parce qu'elle n'était plus dans le cas de garder des domestiques, et que c'est le 16 septembre dernier qu'il a quitté la maison.

« A lui demandé quelle est cette citoyenne au service de laquelle il est actuellement, a répondu que c'était la citoyenne *Loménil*, demeurante ordinairement à Paris, rue St-Georges et actuellement à Sens.

« A lui demandé pourquoi il est sorti de Paris sans passeport, a répondu que voyageant avec un citoyen qui partait pour Sens, il n'avait pu avoir le temps de s'en procurer un, et qu'il croyait que sa carte de sûreté lui suffisait pour aller à Sens rejoindre la citoyenne *Loménil*.

« A lui demandé pourquoi il n'est pas retourné sur ses pas pour Paris sachant qu'il n'irait pas loin sans passeport, a répondu que ça lui aurait retardé son voyage et qu'il ne croyait pas devoir être arrêté.

« A lui demandé pourquoi, arrivant à Montgeron, il est descendu, pour s'évader, de la voiture en traversant les champs, a répondu que c'était pour éviter de passer devant le corps de garde où il prévoyait bien qu'il serait arrêté, n'ayant pas de passeport.

« A lui demandé si ses réponses contiennent vérité, s'il y persiste, s'il sait signer, a répondu que ses réponses contiennent vérité, y a persisté et a signé.

D'où ce qui suit :

« Nous, Maire. . . considérant que, depuis deux jours, le citoyen Parquet est gardé à vue en notre commune, et que le citoyen Lomesnil ne lui apporte pas les papiers qui le tireraient d'embarras,

« Arrêtons que le citoyen Parquet sera conduit à Paris par les citoyens Philippe Laporte et Edme Simon, le premier, lieutenant et l'autre, soldat de la garde nationale ; que ces derniers apporteront à la municipalité une décharge par laquelle il sera prouvé qu'ils ont remis ledit Parquet à la section du Mont-Blanc ; et qu'ils répondront de lui corps pour corps ; et enfin qu'ils recevront du citoyen Parquet

chacun dix livres pour les indemniser seulement des frais de route.

Signé : Thierry, municipal, Reymond, municipal, Hervieu, agent national, Detenre, maire ».

Il est à supposer que le corps municipal, y compris Detenre, ne connaissait pas les marquis de Condorcet et de Grouchy, car il eût insisté davantage sur les renseignements fournis par François Parquet.

Quiconque a quelque peu étudié l'histoire de la Révolution n'ignore pas que Condorcet, né en 1743, à Ribemont (Aisne), fut un des plus grands savants et philosophes de ce temps. Il joua un rôle politique considérable à partir de 1789, où il représentait la commune de Paris. Poursuivi pour ses idées, il dut se cacher pendant dix mois chez une amie. Puis, afin de ne pas la compromettre, il s'enfuit. Il fut trouvé dans une masure de Bourg-la-Reine, mort de maladie de fatigue, d'inanition, en mars 1794. On a prétendu qu'il s'était empoisonné.

Il avait épousé une sœur de Grouchy, née en 1764, au château de Villette, près de Meulan (S.-et-O.), et décédée à Paris, en 1822. Femme de grand talent, elle forma un salon politique et philosophique qui, selon Michelet, était le centre naturel de l'Europe pensante. Privée de son mari, qu'elle visitait en cachette, et de ses biens, elle faisait valoir une petite boutique de lingerie et vendait des dessins pour faire vivre ses enfants, sa sœur malade, une vieille gouvernante et un ancien serviteur.

Son frère, Grouchy, né également à Villette, en 1766, brillant soldat, partisan de la Révolution, se distingua, au service, en Vendée, à l'armée du Nord, à Novi, où il reçut quatorze blessures, etc. Mais, à Waterloo, chargé de surveiller l'armée prussienne, il interpréta mal un ordre de Napoléon, et il ne lui vint pas en aide. Il mourut à Paris, en 1847. Sa sœur se joignit à lui pour le réhabiliter devant l'histoire.

Parquet avait dit vrai, à Montgeron ; il avait grandi dans ces deux familles. N'y a-t-il pas lieu de faire un rapprochement entre le nom de Loménil, peut-être mal prononcé ou orthographié, et celui de l'ancien ministre, Loménie de Brienne, dont la famille habitait Sens et où lui-même, archevêque, mourut en prison ?

Qu'est devenu Parquet ? Nous n'avons pu le découvrir.

C. Gatinot.

DE CORBEIL A PARIS

L'ANCIEN COCHE D'EAU, LES DILIGENCES, LES BATEAUX A VAPEUR, LE CHEMIN DE FER.

La génération actuelle a toujours connu les chemins de fer, il lui semble donc qu'il en a toujours été de même et elle trouve tout naturel de voyager ainsi commodément et avec rapidité. D'aucuns sont même exigeants et se plaignent du moindre retard que peut subir l'horaire des trains. Il n'en va pas de même pour les anciens qui ont connu d'autres moyens de voyager, plus lents et surtout plus irréguliers. Parmi ces derniers, il en est encore qui ont fait le trajet de Corbeil à Paris dans les diligences du temps passé, appelées *les obligeantes*. C'était déjà un moyen de transport perfectionné puisqu'elles ne mettaient que quatre heures pour accomplir le trajet de Corbeil à Paris qui est de 30 kilomètres. La voiture partait d'Essonnes où était son bureau, elle venait à Corbeil prendre les voyageurs de la ville, qui avaient retenu leurs places d'avance ; elle stationnait quelques instants devant le café qui regarde le marché et qui lui servait de bureau auxiliaire, puis elle repartait pour Essonnes d'où, par la côte de Paris, elle gagnait Ris, Châtillon et la Cour de France. Là on relayait, et il y avait toujours de la galette toute chaude pour les voyageurs.

Ceux-ci allaient admirer le beau point de vue qui s'offre aux regards du haut du côteau de la Cour de France, ainsi que les curieux monuments dûs à Coustou le Jeune, sous Louis XV, et connus sous le nom des *Belles fontaines*.

Puis chacun regagnait sa place dans la voiture et, en route pour Villejuif où l'on relayait de nouveau. Enfin l'on arrivait à Paris, rue Dauphine (plus tard rue Mazarine), vers 2 heures. Le prix de la

place était de 4 francs et il fallait la retenir au moins 8 jours à l'avance.

Les obligeantes étaient déjà un moyen de voyager rapidement et très apprécié, car les anciens de ce temps-là avaient connu l'antique Coche d'eau d'autrefois, qui avait été pendant des siècles le seul moyen de communication avec Paris et qui, par allusion au nom de la ville de Corbeil qu'il desservait, s'est longtemps appelé *le bateau Corbillat* et *Corbillard.*

Le vieux Coche avait eu aussi ses jours de gloire et de prospérité. Les auteurs d'autrefois en ont souvent parlé ; il a même été chanté par les poètes, je n'en veux pour preuve que les vers suivants que je trouve dans un poème anonyme, très rare, daté de 1619 et qui porte le titre de *Soisy-sur-Seine, dédié au Seigneur du lieu.*

La belle rivière de Seine
Qui maine à Paris et ramaine,
Avec le fameux Corbeillac
Et ses amis sur le tillac.

Le Corbillard a eu des périodes où il partait tous les jours de Corbeil. Il y en a eu d'autres où il ne faisait ce trajet que deux fois la semaine. A l'origine, le bateau Corbillard avait eu pour but de porter à Paris le pain de Corbeil qui était renommé et se vendait place Maubert. Le nom du *port des Boulangers* à Corbeil vient de là, parce que c'était à cet endroit que les boulangers de la ville venaient embarquer leur pain.

Notre vieux Corbillard partait donc de Corbeil tous les jours, le plus souvent ; il suivait doucement le fil de l'eau, remorqué cependant par ses chevaux qui lui étaient nécessaires pour le retour, car le courant était rapide, et puis il y avait les hautes eaux, les crues, les glaces qui interrompaient la navigation, et encore les basses eaux dans les époques de sécheresse où souvent les bateaux, le Coche comme les autres, venaient s'engraver sur les bancs de sable.

Le Coche, lui, mettait sa petite journée pour aller de Corbeil à Paris ; il avait de fréquentes escales à tous les villages plus ou moins rapprochés du fleuve, mais sa principale station était à Villeneuve-Saint-Georges ; là il abordait et des pâtissiers apportaient des gâteaux aux passagers.

Le Coche partait de Corbeil le mardi et le vendredi à 9 heures du

matin et arrivait à Paris entre 2 et 3 heures de l'après-midi. Il repartait de Paris, au port Saint-Bernard, le mercredi et le samedi de chaque semaine, à 10 heures du matin, pour arriver à Corbeil entre 5 et 6 heures du soir. On voit qu'il fallait beaucoup plus de temps pour remonter le fleuve. A Corbeil, l'embarquement se faisait en bas de la ville, vis-à-vis le Tremblay. Le prix du trajet était d'une livre 8 sols (1 fr. 40 c.) par personne, aussi bien de Paris que de Corbeil.

Toutes les villes situées sur la Seine, et même sur l'Yonne, avaient aussi leur Coche, telles Sens, Briare, Auxerre, Nogent-sur-Seine, Montereau, Melun, etc. ; tous ces Coches passaient à Corbeil à des jours et des heures fixes, ils y accostaient et prenaient des voyageurs quand il y en avait.

Mais tout change, et les obligeantes, si appréciées dans leur temps, sont allées, dans le pays des souvenirs, rejoindre le vieux Coche du moyen-âge qui transporta, pendant des siècles, de Corbeil à Paris et vice-versa, nos ancêtres pour lesquels ce voyage était un jour de plaisir et de repos.

Puis vinrent les bateaux à vapeur, c'était vers 1832 et ce fut tout une révolution.

Il y en avait un spécialement pour Corbeil, mais toute la journée il en passait d'autres qui venaient de différents points de la Haute Seine et de l'Yonne. Le progrès était déjà important puisqu'on pouvait aller à Paris et en revenir dans la même journée et avoir encore quelques heures pour faire des courses.

D'ailleurs, le trajet n'était pas long : deux heures au plus pour aller de Corbeil à la place de Grève ; mais le retour durait 3 ou 4 heures, les barrages étaient alors inconnus et le courant rapide. L'été, l'eau était très basse, souvent le bateau s'engravait ; il fallait alors des efforts inouïs et beaucoup de temps pour sortir de là ; quelquefois même il fallait mettre les passagers à terre pour alléger le navire. Il y avait encore d'autres entraves, les grandes eaux, les glaces l'hiver, mais comme on n'y pouvait rien on se résignait à ces ennuis. C'était là le revers de la médaille, mais aussi quelle charmante manière de voyager : de l'air, de l'espace, du mouvement ; dans un coquet salon, les dames travaillaient ou lisaient ; ailleurs, les bons vivants buvaient, mangeaient, fumaient, jouaient à toutes sortes de jeux, et se plaignaient toujours d'arriver trop tôt ; le pont, dans le beau temps, servait à la promenade. Et ce qui n'était point à dédaigner, c'est que ce moyen de transport était très bon marché ; le prix

des places était en moyenne de 1 fr. à 1 fr. 50 et l'on a vu, par suite de la concurrence, ce prix s'abaisser jusqu'à 25 centimes.

Cette concurrence passait quelquefois à l'état aigu : les bateaux luttaient de vitesse, tentaient de se couper la route ; capitaines et matelots s'injuriaient et se menaçaient ; il y avait là souvent des scènes épiques et qui n'étaient pas sans danger, aussi l'autorité dût parfois intervenir.

Ce ne sont point là des racontars de gens plus ou moins autorisés, car celui qui écrit ces lignes a souvent fait le trajet de Paris à Corbeil en bateau à vapeur et a été à plusieurs reprises témoins de ces scènes regrettables.

Les bateaux à vapeur eurent environ une dizaine d'années de succès réels, mais l'établissement du Chemin de fer, en 1840, leur porta un coup mortel. Quelques-uns essayèrent de lutter en baissant leurs prix, mais ils ne tinrent pas longtemps et furent obligés de céder devant l'incontestable supériorité de leur adversaire.

Nous n'avons point à faire ici l'histoire du Chemin de fer de Paris à Corbeil, elle a été faite ailleurs ; disons seulement que notre ligne ne dépendait pas, comme aujourd'hui, du grand réseau Paris-Lyon-Méditerranée, mais elle appartenait à la Compagnie d'Orléans qui l'avait fait construire. L'inauguration en eût lieu le 17 septembre 1840.

La gare de Corbeil n'était point alors cette modeste station de passage qui existe aujourd'hui ; comme tête de ligne, elle avait droit à mieux, c'est ce que l'on avait compris en construisant pour elle un bâtiment monumental, orné d'un péristyle élevé auquel on accédait par un double escalier d'une quinzaine de marches. Ce péristyle avec arcades en ogives supportées par des colonnes, s'ouvrait dans l'axe de la rue qui mène à la Seine, de sorte que du quai on apercevait l'heure au cadran qui surmontait l'entablement.

Champin nous a laissé une jolie lithographie de la gare de Corbeil de 1840, dans l'ouvrage qu'il a consacré au Chemin de fer de Paris à Orléans.

Il n'est pas inutile de rappeler que le Chemin de fer de Paris à Corbeil fut le 3me partant de Paris ; les deux premiers avaient été la ligne de Saint-Germain-en-Laye (1837), et celle de Versailles, rive droite (1838).

Corbeil n'était alors qu'une petite ville d'environ 4000 habitants ; l'établissement du Chemin de fer y amena des changements considérables ; ce fut le commencement d'une vie nouvelle et d'une ère

de prospérité qui n'a pas cessé de s'accentuer puisque le chiffre de la population a triplé depuis 1840.

Nous avons dit que l'inauguration du Chemin de fer avait eu lieu le 17 septembre 1840; nous n'avions pas de journaux à cette époque, il ne reste donc aucun écrit local concernant cette cérémonie, mais à défaut de ceux-ci voici l'article que nous avons relevé dans *le Moniteur* qui était alors le Journal Officiel :

« Aujourd'hui, 17 Septembre à midi, a eu lieu l'ouverture du « Chemin de fer de Paris à Corbeil. M. le Ministre des Travaux « publics, M. le Ministre du Commerce et M. le Ministre de la Jus- « tice s'y étaient rendus, ainsi que M. le Sous-Secrétaire d'Etat des « Travaux publics et M. le Sous-Secrétaire d'Etat de l'Intérieur. On « y remarquait aussi M. le Préfet de Seine-et-Oise, M. le Marquis « de Morélie, Conseiller de Préfecture, qui remplaçait M. le Préfet « de la Seine, en congé, M. le duc Decazes, M. le général Jacque- « minot, etc., etc. Le trajet de Paris à Corbeil a été fait en trois « quarts d'heure (1). M. le Sous-Préfet de Corbeil, le Maire et le « Corps municipal, accompagnés de la musique de la Garde natio- « nale, ont reçu les ministres à la descente du convoi (2) ; le trajet « au retour a duré également trois quarts d'heure ».

On lit encore dans le même journal à la date du 20 septembre :

« Quatre ou cinq cents personnes, invitées par lettres, ont encore « fait le trajet de Paris à Corbeil, par le chemin de fer d'Orléans ; « la distance a été parcourue comme hier dans un très court délai « et on s'est assuré que, malgré la pluie battante qui n'avait cessé de « tomber depuis la veille, les terrassements sont restés intacts et « présentent toutes les garanties de solidité désirables. On a de « nouveau admiré la belle gare de Paris, l'élégance et la commodité « des wagons, et surtout la machine locomotive française qui a « fonctionné.

« Le Conseil municipal de Corbeil a offert un dîner à MM. les « Directeurs, ingénieurs et membres de l'administration. Des affi- « ches placardées aujourd'hui dans Paris, annoncent l'ouverture de « ce chemin de fer au public pour demain, dimanche, 20 septembre ».

Le banquet dont il est ici question fut offert par les principaux

1. Les Princes d'Orléans venaient souvent à Corbeil pour gagner Fontainebleau, où la Cour séjournait dans la belle saison. Un jour ils firent forcer la vitesse pour voir combien on pourrait mettre de temps, et le trajet se fit en 15 minutes. Cela fait du 120 à l'heure.

2. A cette époque on disait le *convoi*, ce n'est que plus tard que le mot *train* fut adopté.

habitants de la ville ; le prix, pour les souscripteurs, était de 20 fr. Il eut lieu dans l'ancienne halle au blé, détruite il y a quelques années, pour faire place au gigantesque bâtiment des moulins que l'on voit aujourd'hui.

Il y eut environ 72 souscripteurs et 16 invités.

J'ai trouvé dans les Archives un projet de menu, mais je sais qu'il n'a pas servi et que le dîner fut commandé à Paris. L'administration du Chemin de fer avait gracieusement mis son matériel à la disposition de M. Magniant, Maire de Corbeil, qui était l'organisateur général. Chaque service fut donc amené à Corbeil par train spécial. Des cuisiniers, munis de fourneaux, achevaient et réchauffaient leurs plats dans les fourgons. C'était une nouveauté piquante pour les bons habitants de Corbeil. Aussi ce banquet fut très réussi, très gai et accompagné de toasts nombreux tout empreints d'enthousiaste cordialité. Et, pour terminer cette belle fête, les invités emmenèrent leurs amphitryons, par train spécial, à Paris où ils leur offrirent le café, puis ils les reconduisirent à Corbeil, toujours en train spécial.

Aujourd'hui le Chemin de fer de Corbeil fait partie du réseau P.-L.-M. par suite d'un accord, survenu en 1863, entre cette Compagnie et celle d'Orléans ; celle-ci céda le tronçon de Juvisy à Corbeil à la Compagnie de Lyon, qui le joignit à son réseau au moyen de l'embranchement qu'elle construisit pour relier Villeneuve-St-Georges à Juvisy.

Cette modification porta de 30 à 33 kilomètres le trajet de Corbeil à Paris en chemin de fer.

L'exploitation de la ligne de Corbeil par la Compagnie P.-L.-M. avait pour but la prolongation de cette ligne jusqu'à Montargis, qui contribua à augmenter l'importance de Corbeil en lui créant de nouveaux débouchés. Ces travaux nous firent perdre notre situation de tête de ligne, peu regrettable d'ailleurs, mais ils firent disparaître notre belle gare monumentale de 1840, remplacée par la station banale qu'on voit aujourd'hui.

Depuis la Compagnie P.-L.-M. a ouvert sa nouvelle ligne de Corbeil, Melun, Montereau, qui rend beaucoup de services à Corbeil, très voisin de Melun, mais qui n'avait pas de communications directes et faciles avec cette ville.

Mais je m'aperçois qu'emporté par mes souvenirs, je délaisse un peu le but que je me proposais en commençant cette notice, et qui

était de donner à notre bulletin un document absolument inédit que l'Abbé Guiot, le dernier et érudit Prieur de Saint-Guenault, avait écrit sur le Coche de Corbeil, vers 1795, époque où le Coche était encore en pleine activité et le seul moyen de communication entre Corbeil à Paris.

J'ai souvent eu l'occasion de parler ici de l'Abbé Guiot, je lui ai même consacré plusieurs notices plus ou moins importantes et j'ai pensé que son article sur le coche de Corbeil, qu'il a connu et pratiqué, pouvait offrir aux lecteurs de notre bulletin un intérêt rétrospectif sur nos anciens moyens de locomotion voyageuse.

A. D.

RECHERCHES HISTORIQUES SUR LE COCHE DE CORBEIL.

Par l'Abbé Guiot (1795).

L'utilité de cette voiture d'eau est beaucoup mieux connuë que son origine ; et quoiqu'il importe peu à ceux qui s'en servent avec tant d'avantages, d'en sçavoir la véritable époque et ses différentes manières d'être, les gens de lettres et d'affaires ne sçauroient avoir pour ce coche la même indifférence. Ils désireroient savoir ce qu'il fut d'abord, quand commença son service, quelles variations il éprouva, quels en furent les bailleurs et fermiers principaux, en un mot toutes les particularités qui peuvent entrer dans un mémoire historique, qui, au fond d'instructions nécessaires aux intéressés, joignit un accessoire d'agrément, pour attacher dans le voyage ceux qui se servent habituellement de ce bateau public et commun qui est d'une si grande ressource pour le commerce.

Premièrement, point d'autre monument historique connu que ce qu'en dit l'annaliste de Corbeil, dans les antiquités de cette ville, chap. 27, p. 278 (1).

« Quelque temps auparavant (c'est-à-dire à la fin du 16e siècle) « M. de Villeroy ayant reconnu la grande diminution du domaine « de Corbeil, causée par les guerres civiles, obtint du Roi les droits « du bâteau Corbillat, et des offices de porteurs de grains, rouleurs

1. De la Barre, Antiquités de Corbeil.

« de vins, et autres marchandises arrivant sur le port de Corbeil. Il « en obtint arrest du Conseil contre le prévost des marchands et « eschevins de Paris le 23 may 1596, et par mesme moyen fit taxer « le salaire des voitures qui se font de Corbeil à Paris. J'en eusse « transcrit ici la taxe, si je ne voyais qu'à présent, l'on paye le double « de ce qui fut lors taxé, et il y a apparence qu'ils sont plus tost « en augmentant qu'en diminuant.

« Jean de la Barre qui parloit ainsi vers 1620 n'a été que trop bon « prophète, et que diroit-il aujourd'hui ?

« En faisant cet établissement, continue-t-il, il s'esmeut un grand « discord sur le port de Corbeil, pour la voiture des marchandises « entre le fermier du Corbillats et les autres bateliers. Leurs différens « furent vidés par l'arrêt du conseil du 9 8bre 1608, où il fut ordonné « que le fermier du Corbillats chargeroit indifféremment toutes les « sortes de marchandises tant dedans son bâteau ordinaire que de- « dans un autre qu'ils appellent le traict, les jours de mardi et ven- « dredi, et que le bateau du Corbillats partirait du port de Corbeil, « en esté à midy, en hiver à onze heures, et *le traict* suivroit trois « heures après ; et qu'aucun batelier ni voiturier ne pourroit pren- « dre, ni recevoir charge que lesdits deux bateaux ne fussent chargés ; « et pour les autres jours le fermier pourroit charger et voiturer la « moitié des marchandises, et l'autre moitié seroit reçue par six bate- « liers expérimentés et solvables, qui seroient choisis par le prévôt « et procureur du roi de Corbeil, à la charge de contribuer par les- « dits six bateliers au payement de la ferme par portion ; ce qui fut « exécuté le 27 9bre 1608 ».

Il résulte de là que le coche de Corbeil existait, et comme objet de fermage, longtemps auparavant ; que son droit de charger et de voiturer les marchandises n'étoit pas excessif, ou du moins que d'autres s'arrogeoient le même privilège, puisqu'il fallut les restreindre et leur fixer à chacun leurs droits respectifs. Mais en remontant plus haut, on trouve que c'étoit principalement pour porter du pain à la capitale que fut établi le Corbillard. Il prit ensuite différentes marchandises, il se chargea de toutes sortes de personnes, même sans effets, ni denrées, et seulement pour le trajet.

Il y eut sans doute autant de sentences et d'arrêts pour ces innovations successives, mais on en ignore absolument les dates. Il n'eut pas été ci-devant impossible de les trouver au bureau de l'Hôtel de ville de Paris qui avait sous sa juridiction tous les ports et rivages

de la Seine en remontant. Le terrier de Villeroy auroit pu donner aussi des éclaircissements sur cette matière, mais ce greffe et celui de l'Hôtel de ville de Paris ont éprouvé des mutations qui rendent aujourd'hui les connaissances très difficiles à acquérir. Les archives du district de Corbeil, qui doit être dépositaire de ce qu'il y avoit à Villeroy ne donneroient peut-être pas plus aisément les résultats qu'il seroit néanmoins important d'obtenir.

A ce que l'on vient de citer de Jean de la Barre, sur Corbeil et sur le bâteau qui en porte le nom, il faut joindre une des épitaphes de l'ancien cimetière de Saint-Nicolas de Corbeil. On y lisoit encore en 1787 sur une des plus grandes croix de pierre qui y étoient :

« Cy-gist le corps de défunt et honorable personne, *Jacques le* « *Court*, en son vivant marchand et mestre des Corbillars, demeu- « rant à Corbeil, lequel décéda le 18e jour d'avril 1608 ».

Et sur les revers de cette épitaphe, étoit gravée une galiotte avec tous les agrès.

Sur un vitrage de la chapelle Saint-Nicolas, en l'église de Notre-Dame de Corbeil, près la sacristie, se trouve le nom de *Rémond le Court*, en qualité d'*antien* confrère de la confrérie de Saint-Nicolas, transférée en cette Eglise comme elle l'a été depuis en celle de Saint-Spire. Ces deux frères, probablement, sont les premiers connus dans la ferme du *Corbillard*. Il est vrai qu'on cite avant eux *Trécol*, qui donna son nom à sa voiture, et naissance au proverbe local : *allons prendre Trécol*, pour dire embarquons-nous au Corbillard. Mais on le croit postérieur aux deux précédents ; et l'on ne connoit pas d'intermédiaires entre lui et *Richard* père et fils, qui ont été successivement dans la ferme de ce coche et des autres depuis un siècle. Au reste cette dernière famille existe encore et peut donner des renseignemens sur cet objet (1).

En 1789 c'étoit *Turlin* qui étoit le directeur, puis sa veuve. Ce régime a changé peu de temps après. L'auteur du voyage en vers latins de Paris à Auxerre (2), ne dit rien du coche de cette dernière ville, ni de celui de Corbeil, quoiqu'il décrive avec complaisance

1. On possède au Musée St-Jean de Corbeil un joli portrait, au pastel, de M. Richard, fermier du Coche de Corbeil. Derrière le personnage, on voit la Seine avec le Coche d'eau et quelques maisons de Corbeil.

2. C'était Pierre le Venier, Chanoine pénitencier d'Auxerre qui, dans ce poème, invitait Nicolas le Mercier, autre poète latin, à venir passer ses vacances en cette ville, vers le milieu du 17e siècle. Il ne lui trace point d'autre route que les bords de la Seine.

les bords de la Seine, tels qu'ils étoient vers 1650 : mais un autre écrivain, dans la même langue, plus de cent ans après, fait ainsi le tableau de l'abordage du coche.

Est facilis portus magnam undè ferratur in urbem,
Prœveniat que Cérès civibus alma famen.
Haud procul apparet luctansiu vortice longo
Trecolii primùm nomine dicta ratis.
Non onerata venit, ceu quondam, panibus alto
Panivaras fauces sed vellut illa Sinu.
Institor ad populum merces fortis multus enœndos,
Alter habet pisces, messuit alter olus.
Exultant omnes visa procul urbe per undes,
Navis in vulva quemque latere pudet.

C'est-à-dire :

Non loin de là, paroit le port et le mouillage
Où doivent s'arrêter le coche et son bagage.
C'est delà qu'autrefois, pour les bons parisiens,
Partoit, chaque semaine, autant et plus de pains
Que n'en eut en un mois consommé notre ville,
Voyés comme *Trécol* gagne enfin cet asile :
Rempli chargé qu'il est, non de pains mais de gens,
Au sein de leurs foyers, prêts d'exercer leurs dents.
Tous y sont confondus, le pauvre avec le Riche :
L'un amène les fruits du verger qu'il défriche,
D'un trafic plus solide, un autre les ballots ;
Enfans d'un autre fleuve, et nourris d'autres eaux,
Poissons frais, poissons vifs, vont paroître à la suite,
Ainsi que mille objets qu'aux citadins débite
Celui qui de Paris, pour eux les apporta.
Chacun a vu le port et dit : *nous y voilà.*
— Personne ne veut plus, dans les flancs du navire,
Dormir comme Jonas. C'est à qui sur la rive
Sur le tillac, sur les bords, montera le premier,
Pour n'être sur la planche à passer le dernier.

Un monument beaucoup plus récent, mais presque détruit dès sa naissance, est la gravûre de l'ancienne procession stationnelle des

reliques de Saint-Spire au Tremblay ; outre ce tableau, d'après nature, de cette antique cérémonie et du champ, autrefois si fréquenté, on y voïoit en perspective, tout le vignoble des *Tarterets*, et toutes les maisons des bordes sur le rivage ; et entre autres objets épisodiques, le *coche*, en face du *magasin*, le tout avec un ton de vérité si frappant que ce mérite seul devroit assurer à cette image une place distinguée parmi les différentes vues qu'on a de la ville de Corbeil, soit dans Chastillon ou Israêl Sylvestre, soit dans les antiquités nationales d'Aubin-Louis Millin (1).

Les deux *almanachs* de Corbeil ont recueilli quelques anecdotes relatives aux passagers qui profitent le plus de la commodité du coche. La suite de ces *notices* historiques fera connoître sans doute, ses bonnes et mauvaises fortunes, les noms de ses pilotes principaux, et de quelques mariniers dont les services ont égalé, dans l'occasion, ceux du brave *Boussard* de Dieppe (2).

Depuis la Révolution, le coche de Corbeil s'est aussi trouvé enveloppé dans les réformes. L'intervalle de ses voyages a été différemment réglé. Il alloit d'abord et venoit deux fois par décade ; partant le 5 et revenant le 6 pour redescendre le lendemain 7, puis remonter le 10.

Depuis le 27 7bre 1794, il ne marchoit qu'une fois, c'est-à-dire le septidi et il reparoissoit le décadi suivant. Le 3 frimaire, an 3e (23 9bre 1794) il a lutté contre les glaçons, pour se rendre de Paris à Corbeil, mais à vuide ; et il y est resté tout l'hyver, jusqu'au 3 ventose (21 février 1795), qu'il est allé à Joigny qui étoit marqué pour la dernière destination, ce qui privoit la ville de Corbeil des secours qu'elle en avoit toujours tiré depuis son établissement.

Ses abordages ont également eu leurs variations :

1° Dans son origine, au port des *Boulangers*, au faubourg Saint Léonard où il chargeoit exclusivement, du pain pour Paris.

2° Au port de Saint-Guenault, vis-à-vis celui de la Motte.

3° Au deuxième bras de la rivière d'Etampes, devant le magasin de Malisset (3).

4° Enfin au port de Saint-Guenault devant la terrasse du district,

1. Cette gravure est rare, mais elle existe encore ; nous l'avons reproduite dans notre bulletin de 1895, page 9, article : *Saint Spire à Ballancourt et à Corbeil*.

2. Ces deux almanachs de Corbeil, 1789 et 1791 sout dûs à l'Abbé Guiot, l'auteur de l'article que nous reproduisons ici.

3. Le grand magasin détruit en 1892 par une terrible explosion suivie d'incendie.

où étoit en effet le meilleur abordage qu'il put avoir pour la commodité des habitants.

Fermiers et directeurs :

Lecourt Jacques, — Trecol, — Richard, frères, — Richard, fils, — Chamousset, — Viote, — Chanteclair, — Turlin.

Commis : Lange, — Hugot, — Foliot.

Le digne homme qu'était l'Abbé Guiot, regrette de n'avoir pu citer des sentences et arrêts relatifs au Coche de Corbeil à Paris ; il suppose, et non sans raison, que des documents de cette nature devaient se trouver dans les archives du bureau de l'Hôtel de Ville de Paris, mais il ajoute qu'il était presque impossible de consulter ces Archives, les communications avec Paris étant difficiles, surtout à l'époque où il écrivait. Mais depuis on a publié les délibérations du bureau de l'Hôtel de Ville de Paris, depuis le commencement du XVIe siècle ; cette collection forme 14 forts volumes que nous possédons à la Bibliothèque de Corbeil. Il nous a donc été facile de compléter la notice de l'Abbé Guiot en visitant ces 14 volumes dont nous avons extrait les notes sommaires ci-après :

13 août 1596. — L'Echevinage parisien représenta au Parlement qu'à la suite d'une décision du bureau de la ville de Corbeil, selon toute apparence, inspirée par la crainte de la contagion, M. de Graville, gouverneur de cette place, avait suspendu le service du bateau dit *Corbeillat* et fait défenses de transporter de Paris aucuns voyageurs, hardes ou marchandises. La Cour, ne tenant aucun compte de cette décision, ordonne que les bateliers et conducteurs du *Corbeillat* seront tenus de reprendre leur service au plus tôt.

7 mars 1597. — Autre arrêt concernant les maîtres et conducteurs des bateaux *Corbeillats* et *traict*... (le traict était le bateau qui portait les marchandises et suivait le Corbeillat).

Même date. — Le Sieur Lenat, conducteur du bateau appelé le *Corbeillat*.

21 Juin 1597. — Défenses d'empêcher que les chevaux qui tirent les bateaux des *Corbillatz* ne passent par les bords de l'isle Louviers. Le Prévôt des Marchands et les Echevins, en prononçant cette défense, invoquent un arrêt du Parlement de février 1581.

20 Octobre 1599. — De par le Prévôt des Marchands et Eschevins de la ville de Paris, sur ce qu'il a été proposé au bureau que de tout temps et ancienneté et immémorial, la ville a toujours pourvu de personnes capables pour conduire les bateaux appelés Corbillat et traict, venant de Corbeil et avallant de la dite ville en ceste ville de Paris et remontant de Paris au dict Corbeil... (Dans cette ordonnance qui est un peu longue, on cite Jacques le Court et Jehan Guignard, nommés par les Prévôt et Echevins à la conduite des batteaux Corbillatz...)

26 Octobre 1599. — Les mêmes Jehan Guignard et Jacques le Court, conducteurs des bateaux appelés Corbillat venant de Corbeil et le traict (qui suivait), sont maintenus dans leurs lettres et commissions.

En voilà assez pour prouver que notre vieux Coche, le *Corbeillat, Corbeillac, Corbillard* remonte très loin et jouissait ainsi que ses conducteurs d'immunités et privilèges spéciaux.

A. D.

PEINTURE MURALE DE SAINTE JULIENDANS L'ÉGLISE NOTRE-DAME D'ÉTAMPES.

Photo. Bibliothèque d'Art et d'Archéologie.

PEINTURE MURALE

DANS L'ÉGLISE NOTRE-DAME D'ÉTAMPES

LE MARTYRE DE SAINTE JULIENNE

(XVe-XVIe SIÈCLE).

Parmi les très nombreuses et souvent très importantes œuvres d'art que l'église Notre-Dame d'Étampes a jadis possédées, bien peu sont parvenues jusqu'à notre époque (1).

Les peintures du Moyen-âge appliquées sur les murailles, ne pouvant être ni brisées, ni fondues, ni brûlées, et même préservées par les badigeons de plus irréparables malheurs, ont subsisté avec les vieux murs, au moins en partie ; mais quelques unes sont très effacées.

Les plus remarquables d'entre elles sont quatre croix de consécration, — les survivantes d'une série de douze, — qui datent de la fin du quatorzième siècle ou du commencement du quinzième (2). Ensuite vient la décoration d'un tympan d'une petite porte sur la façade sud de l'église, dont on doit déplorer les mutilations (XIIIe ou XIVe siècle) (3). Une œuvre de grande dimension, représentant une scène de l'*Ecce homo*, décore le mur au-dessus de la porte de la sacristie (1415) (4). Enfin la dernière peinture murale à personnages

1. Voir notre mémoire publié dans le *Bulletin de la Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise*, 1911-1912.

2. Voir notre étude : *Peintures décoratives du temps de Jean Berry dans l'église Notre-Dame d'Étampes*, *Bulletin de la Conférence des Sociétés Savantes de Seine-et-Oise*, *à Rambouillet*, 1906, p. 194-199.

3. L.-Eug. LEFÈVRE, *Mémoire cité*.

4. *Ibid.* ; — Voir aussi Maxime LEGRAND, *Compte des recettes et dépenses de la fabrique de*

représente le martyre de Sainte Julienne et c'est elle que nous nous proposons d'étudier ici.

Elle est placée, à hauteur de l'œil, sur la tourelle de l'escalier qui conduit à l'étage supérieur de l'ancienne salle du Trésor, à droite au fond de l'église. C'est une œuvre de peu de valeur artistique, ne mettant en scène que trois personnages assez grossièrement peints mais qui cependant offre de l'intérêt par sa rareté, son ancienneté et son caractère documentaire : de toutes façons son étude s'impose, comme d'ailleurs les soins de sa conservation (1).

Avant de décrire la peinture, il n'est pas inutile de connaître dans leurs détails les miraculeuses aventures de la sainte qu'elle veut honorer.

La Légende dorée du bienheureux Jacques de Voragine (1228-1298), où le Moyen-âge alla puiser tous ses exemples de foi en même temps que ses infinis sujets d'images, raconte les tribulations de plusieurs Julienne. Il parle de quatre femmes portant ce nom, une sainte, compagne de sainte Ursule, une vierge, une femme veuve mêlée à l'invention du corps de S. Etienne, et enfin la sainte martyre qui nous intéresse. Voici sa légende : « Julienne était fiancée à Euloge, préfet de Nicomédie ; mais elle refusait d'entrer dans le lit d'Euloge avant qu'il eut reçu la foi du Christ. Alors son père, furieux de sa désobéissance, la fit mettre à nu, rouer de coups et la livra ensuite au préfet. Et celui-ci lui dit : « Ma douce Julienne, pourquoi m'as-tu « trompé par tes promesses d'amour, puisque, aujourd'hui, tu re- « fuses ma main ? » Et elle : « Si tu veux adorer mon Dieu, je serai « à toi ; sinon, jamais tu ne seras mon maître ! » Et le préfet : « Bien-aimée, je ne puis consentir à ce que tu me demandes, car « l'empereur me ferait couper le cou ! » J'abrège : Julienne restant inébranlable, le préfet la fit battre de verges, puis pendant une demi-journée, il la fit suspendre par les cheveux et lui fit verser sur la tête du plomb fondu. Et comme de tout cela, elle n'avait aucun mal, il lui fit mettre des chaînes et l'enferma dans une prison. Là, un diable vint la voir, sous l'apparence d'un ange et tenta de la décider à sacrifier aux dieux. Mais Dieu avertit la sainte du subterfuge

l'église collégiale de Notre-Dame d'Étampes, 1513-1515. Annales de la Société archéologique du Gâtinais, 1907.

1. Il en a été fait, par M. Henry Guedy, architecte, membre de la Commission des monuments historiques, un relevé à la grandeur de l'original qui est exposé dans la Salle des Cours, au *Musée de sculpture comparée* du Trocadéro, à Paris.

et celle-ci parvint à se rendre maîtresse du démon, lui lia les mains derrière le dos et le battit avec ses chaînes à elle ; finalement elle parvint à le traîner dehors et le jeter dans une latrine. Cependant le préfet mécontent « fit étendre Julienne sur une roue qui lui broya tous les os jusqu'à en faire sortir la moëlle » ; mais un ange « véritable » brisa la roue et guérit la sainte. Ce que voyant, tous les assistants crurent au Christ et subirent aussitôt le martyre. Cinq cents hommes et cent trente femmes eurent la tête tranchée. « *Le préfet fit ensuite plonger la sainte dans une chaudière de plomb fondu ; mais le plomb se refroidit soudain au point de devenir comme un bain tiède.* Alors le préfet maudit ses dieux... puis il ordonna qu'elle eut la tête tranchée... Et la sainte subit son supplice... » (1).

L'épisode choisi par l'artiste de la peinture d'Etampes est l'avant-dernière scène du drame, qui était en effet le mieux susceptible de frapper les imaginations, l'un des plus faciles à traduire, et aussi celui le plus propre à établir une distinction entre les nombreuses héroïnes du martyrologe.

La peinture mesure 88 centimètres de hauteur sur 85 centimètres de largeur. Un personnage a 83 centimètres : c'est que le tableau n'a pas beaucoup de ciel et que les personnage sont presque aussi grands que lui. La sainte est dans la chaudière : elle se tient de face, debout en apparence, mais en réalité à genoux, et visible nue jusqu'à la ceinture et même plus bas; un pagne lui entoure les hanches, retenu par un gros nœud d'étoffe à droite. Elle est nimbée et tient ses mains réunies à plat devant sa poitrine, dans l'attitude de la prière ; mais son visage est calme et indifférent. Ses cheveux et ses sourcils sont blonds et ses yeux, très petits, sont bruns. Elle tourne la tête à droite et ses yeux fixent le bourreau, qui lui au contraire la regarde avec un étonnement qu'accentue encore le geste de sa main. Ce bourreau est armé d'une pique à deux dents pour fourgonner le feu qu'un autre bourreau à la mine aussi surprise, agenouillé et muni d'un soufflet, se charge d'attiser (2).

1. *La légende dorée*, trad. Teodor de Wyzewa, Paris, 1902, chap. XLIII. — Jacques de Voragine a raconté aussi que Sainte Cécile fut plongée et maintenue dans un bain d'eau bouillante, et qu'elle eut finalement la tête tranchée dans son bain. Cette scène a été peinte et pourrait parfois prêter à confusion. Enfin j'ai rencontré au moins un tableau italien représentant un supplice du même genre et donné pour le martyre d'une Sainte Félicité ; mais Voragine décrit de façon différente les malheurs des deux saintes qui portent ce nom.

2. Le soufflet et la fourche sont les instruments que les artistes du XIIIe siècle ont mis

Ces hommes sont barbus et coiffés de bonnets. Leur costume se compose de haut-de-chausses collant, rouge pour l'un, vert pour l'autre, de justaucorps jaunâtres avec manches vertes ou rouges. La seule manche du bourreau de gauche qui soit visible paraît être bouillonnée et l'un des haut-de-chausses est rayé d'une manière qui imite un filet. En somme, ils représentent bien des soldats ou des sergents en petite tenue.

La scène se passe à l'intérieur d'un édifice avec colonnes surmontées de chapiteaux à larges corbeilles, voûtes, et hautes fenêtres fermées par des vitraux clairs. Les fonds d'architecture sont d'une couleur brune très foncée.

Les couleurs employées, peu variées, sont crues : le rouge des flammes est vif, le vert des vêtements est éclatant.

Cette peinture n'est pas une *fresque*, c'est-à-dire qu'elle n'a pas été exécutée par un procédé de détrempe sur un appareil absorbant ; je ne crois pas douteux qu'elle soit exécutée à l'huile, et la couleur a été appliquée très liquide, car on distingue en différentes places un commencement de coulure (1).

Par son ingénuité, par la sincérité avec laquelle la peinture traduit la légende qui l'a inspirée, elle possède toute la saveur des œuvres du Moyen-âge. Il est pourtant impossible de l'admirer parce que depuis longtemps l'art produisait des peintures qui étaient des chefs-d'œuvre à cause tout à la fois de la composition et de la technique. Dans le même temps, un artiste secondaire italien, Cesare Tamarocci, a peint dans l'église Sainte-Cécile de Bologne, le martyre de la patronne de l'édifice : il a introduit dans la scène presque identique, outre les deux bourreaux traditionnels, deux femmes en commisération, un troisième bourreau qui s'apprête à lui trancher la tête, et plus loin dans un vaste paysage, le roi entouré d'assesseurs, qui ordonne le supplice. La même comparaison défavorable est à faire avec le bas-relief sculpté de Willy-en-

entre les mains des diables pour attiser le feu de l'Enfer. On les retrouve encore presque toutes les fois que le feu joue un rôle dans un martyre. Un bas-relief sculpté, à Willy-en-Trodes (Aube), qui représente le martyre de saint Laurent, nous montre ainsi deux bourreaux munis de fourches et deux enfants faisant marcher les soufflets. Au-dessus, un ange, qui apporte une couronne, et dans l'arrière-plan le préfet qui préside au supplice (XIV ou XVe siècle).

1. Il n'y a pas une seule véritable *fresque* à Étampes, mais il est difficile de savoir si les peintures dont nous donnons ici la liste sont *à la détrempe* ou *à l'œuf*. Dans le lot, les seules peintures à l'huile doivent être les deux dernières en date, l'œuvre que nous étudions en ce moment et la peinture de l'*Ecce homo*.

Trodes dont j'ai parlé ci-dessus, et à plus forte raison, avec le vitrail de l'église Saint-Bonnet à Bourges (XVIe siècle) : dans cette dernière œuvre, les bourreaux sont au nombre de quatre, les deux supplémentaires apportent un fagot ou jettent du bois au feu ; on voit dans un vaste paysage le préfet, des assesseurs, un soldat, et au loin, plus haut, dans le ciel, une petite image de Sainte Julienne, réfugiée et heureuse dans le Paradis. Il y a encore une scène similairement très développée et qui, je pense, doit s'appliquer à Sainte Julienne, dans un vitrail de l'église de Conches (Eure).

En donnant ces exemples dont je m'excuse, j'ai voulu démontrer que le peintre d'Étampes, s'il avait eu du talent, aurait pu faire mieux et n'y aurait pas manqué, malgré l'emplacement réduit dont il disposait. Quoique les croix de consécration aient été exécutées peut-être un siècle antérieurement, elles dénotent un artiste d'une classe supérieure ; au contraire le peintre de sainte Julienne s'accuse médiocre. En outre, en considérant les yeux des personnages et la coupe de leurs visages, devant la figure fadasse et les formes molles de la sainte, enfin devant certains détails de l'architecture et des costumes, je suis tenté de croire que ce peintre est allemand (1). Quant à son époque, je pense qu'il faut dire la fin du Moyen-âge, l'époque de Louis XII, dans cette période à cheval sur les XVe et XVIe siècles qui a précédé peut-être de peu la peinture de l'*Ecce homo* exécuté en 1514.

Je n'ai trouvé aucune mention d'une chapelle Sainte-Julienne à Notre-Dame dans les textes que nous possédons. Le culte de la sainte y fut pourtant pratiqué : la relique actuellement conservée dans l'église, provient, dit-on, de l'église Sainte-Croix (2) ; mais parmi

1. J'ai d'ailleurs trouvé la même physionomie et les mêmes lignes de corps données à Ève dans un vitrail de la cathédrale de Châlons-sur-Marne que l'on date de 1506, et où les influences allemandes ne sont pas douteuses.

2. Abbé Bonvoisin, *Notice historique sur le Culte et les reliques des saints martyrs Cant, Cantien et Cantianille, patrons de la ville d'Etampes,* Versailles, 1866, p. 64.

J'emprunte à Léon Marquis (ouv. cité, p. 265 et 389, note 99) le titre complet d'un opuscule de 28 pages publié en 1819 : « La vie de Sainte Julienne vierge et martyre, avec quelques réflexions sur cette vie, une instruction sur les pèlerinages, des prières, la messe et une neuvaine en son honneur. — Cette sainte est honorée singulièrement en l'église Notre-Dame d'Étampes : elle y est réclamée pour le mal de contagion, pour les femmes en travail d'enfant, fièvres et autres afflictions. Sa fête est le 16 février, et sa translation le lundi de la Trinité : en ce jour la châsse est portée processionnellement autour de la paroisse. — A Paris, de l'imprimerie de Doublet, rue Gît-le-Cœur. Se trouve à Étampes, à la Sacristie de Notre-Dame, 1819 ».

les reliques aujourd'hui anonymes que possède en outre l'église[1], il peut s'en trouver de sainte Julienne qui y furent apportées anciennement et la peinture marquait peut-être l'endroit où leur châsse était habituellement exposée ; la peinture est en tout cas appliquée contre le mur du Trésor où toutes les reliques furent jadis enfermées.

L'occasion m'oblige, pour finir, de dire quelques mots d'un tableau plus moderne gardé dans la même église et consacré au même sujet.

Dans la deuxième chapelle, à gauche du chœur, à l'angle nord-est du chevet, on a placé aux temps modernes et dans un arrangement de fortune, un petit rétable en bois peint que je crois du commencement du XVIIIe siècle et qui fait surtout cadre au tableau en question dont la toile mesure environ 1 m. 40 centimètres de hauteur sur 1 mètre de largeur [2].

Sainte Julienne, toute droite dans une large chaudière, est vue jusqu'à mi-cuisses. Un linge noué lui entoure les reins et cache en partie sa nudité. Le feu flambe sous la chaudière ; un bourreau se tient baissé pour y jeter du bois, un autre apporte un fagot. A gauche, au deuxième plan, un soldat romain près de son cheval ; à droite, un grand-prêtre païen, avec longue barbe blanche et costume blanc antique, entouré d'autres personnages, essaye de convaincre la sainte de sacrifier à ses dieux. Tout au fond, à droite, une grande statue de Jupiter assis, avec l'aigle à ses pieds, se détache mal sur un ciel sombre et orageux.

J'ai retrouvé la trace de ce rétable dans deux textes. Il doit provenir de l'église Sainte-Croix qui fut détruite lors de la Révolution, et c'est très certainement de lui qu'il est question dans les inventaires [3].

Voici ce qu'on lit dans l'inventaire du 13 octobre 1790, au chapitre consacré à la description de ce qui se trouve *Derrière l'œuvre* : « Une chapelle sous l'invocation de Sainte-Julienne, boisée sur le devant en boiserie d'apuy à balustrade avec porte garnie audessus de l'apui d'une sculture a jour, fermant à clé. Endedans, une boiserie, dans tout le pourtour, à hauteur d'une croisée,... un autel en bois faisant coffre... ; au milieu de la boiserie de l'autel un tableau peint sur toile représentant Sainte Julienne garotée... »

1. Ab. Bonvoisin, *ouv. cité*.
2. On a depuis peu enlevé la boiserie et il ne reste plus que la toile sans cadre.
3. Publiés par M. Max. Legrand, *Annales de la Société archéologique du Gâtinais*, t. XIX 1901, p. 267 et 289.

Un inventaire d'estimation, du 25 avril 1793, donne en outre le renseignement suivant : « La chapelle de Sainte-Julienne, le lambri, la grille de l'autel et parquet (évalué)... 120 livres ».

Ce qui incite encore à croire à l'identification proposée c'est que nous ne trouvons aucune mention d'une chapelle Sainte-Julienne au XVIIIe siècle, ni à aucune autre époque, dans l'église Notre-Dame.

Des personnes m'ont affirmé avoir vu ce rétable primitivement placé dans la nef, contre un des premiers piliers du chœur, et faisant pendant à un autre du même genre. Mais, bien entendu, ce temps ne remonte pas plus haut que le milieu du XIXe siècle.

Louis-Eugène LEFÈVRE.

NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE COLLÉGIALE

SAINTE-CROIX, D'ÉTAMPES

II

LES CLOCHES EN 1791-92

Les « Annales de la Société Historique et Archéologique du Gâtinais » ont donné en 1901 une courte analyse des fouilles opérées au cours de l'année 1895 sur l'emplacement de l'ancienne église « royalle et collégiale de Sainte Croix d'Estampes » (1). Dans ce rapide procès-verbal nous avons noté au passage la découverte, en un point indiqué sur le plan dressé *ad hoc*, et qui se trouve localisé dans la première travée à gauche en entrant par le grand portail, proche l'escalier du clocher, de nombreux débris de cuivre et de bronze mêlés à des scories cupriques, des cendres et des restes de creuset. Voici d'ailleurs ce que nous écrivions à l'époque :

« ..... Enfin sur le sol, on releva une main de statue en bronze, « tenant un livre ouvert, d'un travail remarquable, une cuiller à « encens en bronze, une monnaie (coupée en deux) d'Auguste et « d'Agrippa au type du *Colonia Nemausus*, provenant certainement « des terres rapportées (2), et enfin, spécialement, entre les points

1. Notes pour servir à l'histoire de l'Eglise Collégiale Sainte Croix d'Etampes 1901. — T. XIX, pp. 240 à 289.

2. Cette demie monnaie provient peut-être d'une tombe de l'époque Gallo-Romaine antérieure à l'établissement de l'Eglise Ste Croix. La coutume antique de placer dans la bouche des morts le prix du passage de la barque à Caron s'est longtemps continuée. On signale

« M. N. O. du plan, une quantité considérable de scories de bronze, « mêlées à des charbons, à des morceaux de fer calciné, à de la « cendre et *jusqu'à un morceau de cloche* encore intact, mesurant « environ 0,11 × 0,09, sur 0.02 d'épaisseur. Au milieu de ces dé- « bris on releva encore de nombreux fragments de creuset écartant « toute idée d'incendie et démontrant qu'on avait fondu sur place « les cloches de l'Eglise ».

A la vue de tous ces débris localisés en un seul point nous nous étions demandé, si les résidus en question provenaient de la refonte sur place, dans les annexes de l'Eglise, vers la rue Sainte-Croix (jadis de la Savatterie), d'une cloche devenue hors d'usage à une époque quelconque, ou s'ils provenaient de la fonte en 1793 des cloches, statues, chandeliers et autres objets mobiliers de cuivre et de bronze, alors que Couturier, envoyé à Etampes par la Convention, dirigeait sur Paris des voitures entières de plomb, fer, cuivre et argenterie venant des églises dépouillées, de la ville et des environs.

La lecture des « Procès-verbaux des séances de la Société Française de Numismatique » de l'année 1907 (1) ouvre un nouvel horizon à nos hypothèses. Et comme l'hypothèse actuelle — si elle venait jamais à s'appuyer sur un document écrit, enfoui quelque part dans les Archives — aurait cela de séduisant qu'elle continuerait dans une certaine mesure la tradition d'*Etampes-atelier-monétaire* (2) nous ne pouvons résister au désir de l'exposer succinctement.

L'article en question émane de MM. Bordeaux, Blanchet, Bouclier et Sudre dont la compétence en pareille matière est universel-

de ces monnaies coupées dans un grand nombre de cimetières de l'époque mérovingienne à Hermes près Beauvais (Cf. Mémoires de la Société Académique de l'Oise, T. XI, 1880) au Mont-César (Fouilles de 187 p. 115), en Normandie (La Normandie souterraine par l'abbé Cochet, p. 356) dans la Côte d'or (Baudot, p. 206). Chose à remarquer, ces Moyens-bronzes coupés sont presque tous, pour ne pas dire tous, des moyens-bronzes au type d'Auguste et d'Agrippa — *Colonia Nemausus* — plus rarement des colonies de Copia et de Vienne. La coupure s'est opérée entre les deux têtes de manière à laisser chaque effigie intacte en signe de respect pour l'autorité impériale. La Revue Numismatique a signalé le fait de la division de monnaies romaines destinées à produire des espèces divisionnaires en harmonie avec le système monétaire Gaulois. D'après M. A. Blanchet ces monnaies coupées étaient des marques d'engagement, des « Symboles » pour la conclusion d'un marché, mais aussi de véritables monnaies divisionnaires (Cf. Revue Numismatique, Année 1897, 4e série, T. I, p. 1.

1. Revue Numismatique, 4e série, T. XI, 1907, p. 1 et suiv.

2. Un article sur la Monnaie d'Etampes est actuellement sous presse à la Revue Numismatique, et sera suivi bientôt d'un travail plus complet sur l'atelier monétaire d'Etampes.

lement reconnue et appréciée. Il a trait à des « documents manuscrits et imprimés de leur collection permettant d'éclaircir dans une large mesure la question de la fabrication des monnaies, soit frappées, soit coulées en métal de cloche ». Nous allons l'analyser le plus brièvement possible.

« Le 29 Août 1790 — disent ces Messieurs — les Etats généraux « délibérèrent pour la première fois, sur le projet de fondre les clo- « ches et de les convertir en monnaies. Le comité des finances « déclara qu'il était de son devoir de dissiper l'erreur du public con- « sistant à croire à la possibité de fabriquer du numéraire avec la « matière des cloches : car ce métal est cassant et ne peut supporter « l'opération de la frappe ». Il ajouta que ce serait une opération déplorable et que si l'on faisait de la *monnaie coulée* en métal de cloche, il n'y aurait pas d'espèce plus détestable et présentant aux faux monnayeurs plus de facilités pour l'imitation (1).

« Mais l'erreur et surtout l'engouement populaire l'emportèrent « de temps à autre sur les conclusions sérieuses du Comité ». « Les « questions se posant à ce sujet furent reprises successivement sous « différentes formes ».

Le principe de la fabrication des monnaies soit *coulées* soit *frappées*, en métal de cloche, ainsi posé, MM. Bordeaux, Blanchet, Bouclier et Sudre en examinent attentivement les phases et leurs conclusions aboutissent à cette constatation que : s'il y a eu *coulage* de monnaies en métal de cloche, soit par l'industrie privée, soit par des faussaires — et ce dernier point n'est pas douteux, — la fabrication officielle s'est effectuée par la *frappe*. Mais suivons un peu leur raisonnement qui nous ramènera tout naturellement à ce qui a pu se produire à Ste Croix d'Etampes.

Les 9-15 avril 1791 l'Assemblée s'occupe des monnaies d'or et d'argent et décide que les nouvelles pièces de 30 et de 15 sols porteront au revers le Génie de la France. Pour le revers des monnaies de cuivre on arrête un faisceau traversé par une pique surmontée du bonnet de la Liberté, le tout dans une couronne de chêne.

Les 17-20 Mai de la même année, une loi enjoignit de faire fabriquer dans les hôtels des monnaies du royaume, la quantité d'espèces de cuivre suffisante pour l'échange des petits assignats (2). Le 15 juin la fabrication de la monnaie de cuivre et celle du numéraire en métal

1. *Op. cit.*, p. L.
2. Dewamin, *Histoire du numéraire*, p. 110. Coll. P. Bordeaux, *op. cit.*, p. LI.

de cloche n'était pas sérieusement commencée car on s'en plaint. A la suite de la discussion l'Assemblée Nationale écoute les propositions du député Cussy tendant à recourir au « moulage » pour la fabrication des pièces en métal de cloche, en employant les anciens types, pour attendre les nouvelles pièces. Le 24 juin 1791 un décret inséré dans le *Moniteur* du surlendemain 26 juin contient les dispositions ci après :

ART. 1. — *Les cloches* des églises supprimées seront *fondues et coulées en monnaies* au type décrété par l'Assemblée Nationale le 9 Avril 1791 à raison de 24 pièces de un sou et de 48 demi-sous à la livre.

...Art. 6. — Les pièces servant à former les matrices seront en cuivre rouge frappées à la monnaie en quantité suffisante pour *hâter l'opération du moulage* (1).

Les députés ayant compris le danger résultant de la circulation de monnaies « moulées » rendirent successivement plusieurs lois qui furent conçues dans un esprit tout à fait contraire à ces dispositions. L'une du 3 Août 1791 décida que « le métal des cloches serait allié à une portion égale de cuivre pur et que les *flaons* qui en proviendraient seraient *frappés* en pièces de 2 sols à la taille de 10 au Marc, de un sol et un demi-sol, en proportion de taille correspondante ». L'autre des 3-6 Août maintint aux Hôtels des monnaies du royaume le privilège de fabriquer les espèces divisionnaires. La commission des monnaies établit, dans une instruction, des règles pour la fabrication des flaons et des lames à l'aide de la matière des cloches (2). Cette instruction faisait appel à « l'industrie privée » pour le moulage, non pas des monnaies, mais simplement des lames de métal de cloche, et pour la fourniture de ces lames aux ateliers monétaires « qui les recevront ou les couperont en flaons séparés, de « façon à ce que ces derniers soient ensuite soumis à la frappe offi- « cielle du gouvernement ».

Ce document de 7 pages, ajoutent les mêmes auteurs, fournit tous les renseignements nécessaires pour la fonte de la matière des cloches, pour la formation des couches matrices, en sable, de dimensions appropriées, et pour le coulage du métal.

Ces « renseignements », très intéressants, consignés dans l'étude où nous puisons si largement n'ont qu'indirectement rapport avec

1. Réimp. de l'ancien Moniteur, vol. 8, p. 753. DEWAMIN, *Hist. du num.*, p. 120, *op. cit.*, p. LIII.

2. Coll. P. Bordeaux, *op. cit.*, p. LIV.

la question qui nous occupe. Nous en voulons néanmoins retenir ce point, à savoir : qu'aux termes de l'art. 11 de la loi du 6 Août 1791 « pour la fabrication des nouvelles espèces, le métal de cloches « devait être *allié à une portion égale de cuivre* et que les *flans* qui « en proviendraient seraient *frappés* ».

Cette particularité n'expliquerait-elle pas l'opération qui a dû se pratiquer à Sainte Croix ? L'inventaire du mobilier de l'Eglise porte la date au commencement du 13 octobre 1790. Il note qu'à ce moment le clocher renferme « quatre cloches » (1). Le 28 Décembre notification est faite aux Chanoines de la cessation des offices et le 29 l'Eglise est fermée. Le 14 juillet 1791 le monument est dépouillé de ce qu'il conservait de mobilier et d'argenterie. A part les grosses boiseries — portes, tribune, buffet d'orgue, — les autels, grilles... etc.. dont le recolement eut lieu le 25 avril 1793, tout a disparu. Le monument lui-même a été adjugé à la date du 15 Août 1792, en partie à un « maître chaudronnier » M. Angot, autre détail à retenir.

Que sont devenues les cloches qui existaient encore en Octobre 1790 et probablement en Décembre de la même année ? C'est en Avril 1791 que la décision est prise de fondre les cloches et d'en faire de la monnaie ; c'est en Août que l'on décide de mélanger le cuivre à la matière des cloches pour en faire des flaons destinés à recevoir la frappe des nouvelles espèces. La descente et le bris des cloches de Ste Croix doivent remonter à cette période. On fond sur place la matière de ces cloches ; on y ajoute du cuivre et du bronze tirés des statues, des ustensiles sans valeur, et l'on fabrique — *peut-être* — des lames destinées à la monnaie de Paris, atelier monétaire le plus rapproché de nous. Etampes ne figure pas en effet au nombre des ateliers accessoires — ou succursales, — ouverts à Arras (relevant de Lille) à Dijon (de Lyon) à Clermont-Ferrand (de Limoges) à Saumur (de Nantes) et à Besançon (de Strasbourg). L'officine monétaire des Mérovingiens, des Carlovingiens et des premiers Capétiens n'a pas été rouverte et si des monnaies en métal de cloche ont été *fondues* à Etampes ce ne put être que clandestinement. La chose d'ailleurs n'est nullement prouvée malgré la trouvaille, au milieu des débris de creuset et de scories, d'un fragment d'albâtre ou de marbre qui semble avoir fait partie d'un moule (2).

1. Notes pour servir à l'histoire de l'Eglise Collégiale Sainte Croix. Annales de la Société Arch. et Hist. du Gâtinais, T. XIX, p. 274.

2. Ce fragment assez énigmatique, haut de 0,065 centimètres, est pour ainsi dire trian-

PLAN GÉNÉRAL DES SEIGNEURIES DE Ste GENEVIEVE MORSAN VILLEMOISSON ET LE PERRAY

par Jubien · 1768 ·

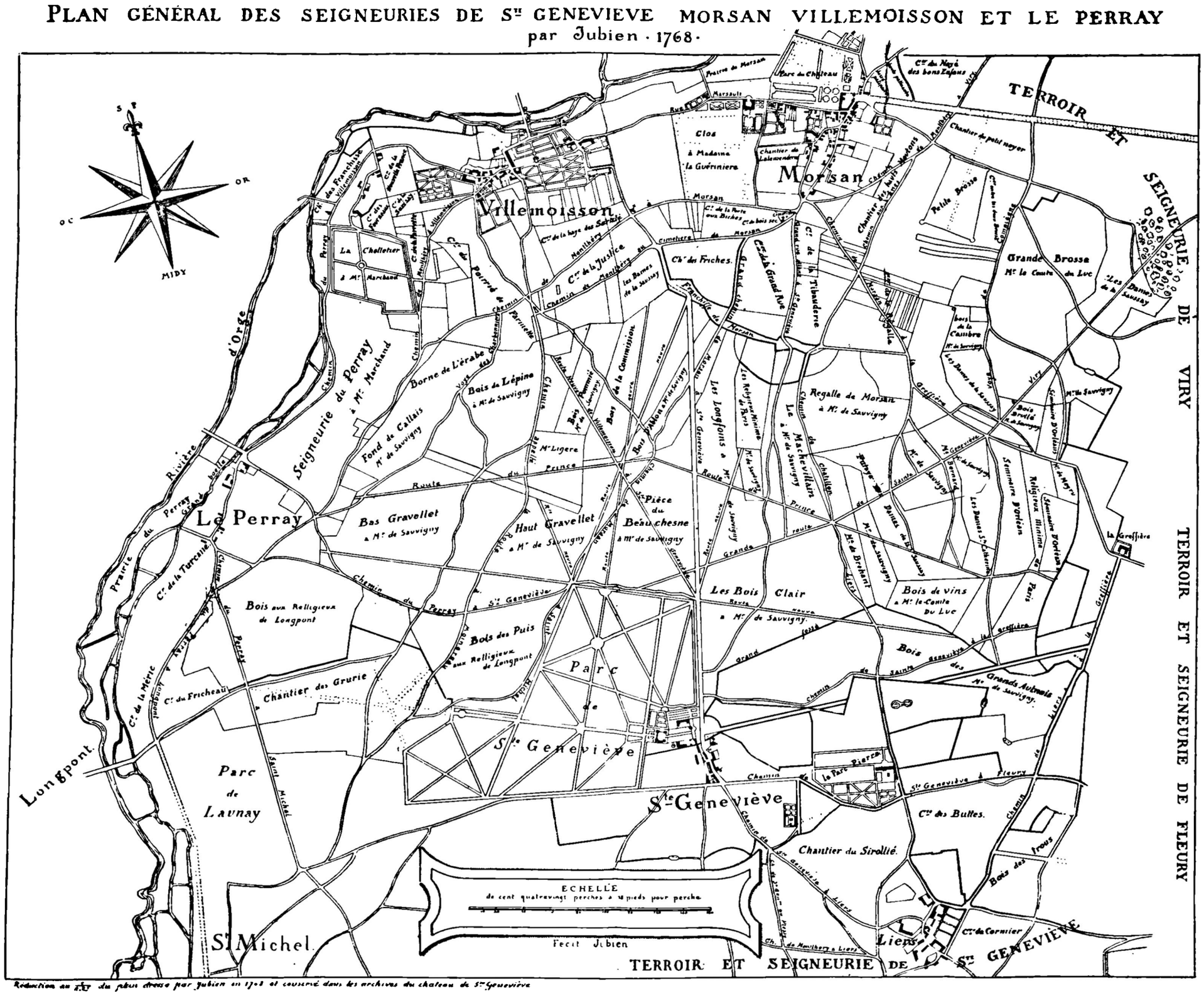
TERROIR ET SEIGNEURIE DE VIRY
TERROIR ET SEIGNEURIE DE FLEURY
TERROIR ET SEIGNEURIE DE Ste GENEVIEVE
Morsan
Villemoisson
Le Perray
Seigneurie du Perray à Mr Marchand
Longpont
Parc de Launay
Parc de Ste Geneviève
Ste Geneviève
St Michel
Liers
Clos à Madame la Guérinière
Regalle de Morsan à Mr de Sauvigny
Les Longjoints à Mr de Sauvigny
Bois de Lépine à Mr de Sauvigny
Fond de Callais Mr de Sauvigny
Bas Gravellet à Mr de Sauvigny
Haut Gravellet à Mr de Sauvigny
Pièce du Beau chesne à Mr de Sauvigny
Les Bois Clair à Mr de Sauvigny
Bois de vins à Mr le Comte du Luc
Grande Brosse Mr le Comte du Luc
Petite Brosse
Bois aux Religieux de Longpont
Bois des Puis aux Religieux de Longpont
Chantier des Grurie
Chantier du Sirollié
Cte des Bulles
Cte du Cormier
Cte des Friches
Cte du Grand Rue
Cte de la Tibauderie
Cte de la Justice
Cte de la Turcaine
Cte du Fricheau
Cte de la Mérie
Cte des Grands Aubrais de Sauvigny
Bois des Grands Aubrais de Sauvigny
Bois de Ste Geneviève à la Grossière
Chantier du petit noyer
Chantier de Lalemandère
Chantier de la Pierre
Rivière du Perray
Prairie du Perray
Rivière d'Orge
Grande Route
Chemin du Perray à Ste Geneviève
Chemin de Ste Geneviève à Fleury
Chemin de Ste Geneviève à Liers
Chemin de Montlhéry à Liers
Chemin de la Grossière
Chemin de la Commission
Chemin de la Justice
Chemin de la Grand Rue
Chemin de la Tibauderie
Chemin de Montlhéry
Chemin de Morsan
Chemin de la Grossière
Chemin de la Pierre
Chemin de la Sainte Geneviève à la Grossière
Chemin de la Sainte Geneviève à Fleury
Chemin de la Sainte Geneviève à la Grossière
Route du Prince
Route de Montlhéry
Route de Sauvigny
Grande route
Grand fossé
Grande Allée
Grande Allée de la Sainte Geneviève
Grande Allée de la Grossière
Grande Allée de la Sainte Geneviève à la Grossière
Grande Allée de la Sainte Geneviève à Fleury
Grande Allée de la Sainte Geneviève à Liers

Mais n'allons pas plus loin dans le royaume des conjectures et contentons-nous de signaler toutes ces concordances à la sagacité des chercheurs et des spécialistes en les renvoyant aux Archives.

Peut être ces archives, si malheureusement centralisées pour les travailleurs locaux, mis ainsi dans l'impossibilité de les consulter, révèleront-elles un jour quelque détail relatif à la fonte des cloches de Ste Croix, vestige bien éloigné de l'activité monétaire de notre atelier d'Etampes aux siècles écoulés.

Maxime LEGRAND.

gulaire, carré sur deux faces et évidé en cercle sur la troisième ; il porte à l'intérieur des stries superposées peu saillantes et au milieu un bourrelet d'environ 2 millimètres d'épaisseur. La substance blanchâtre et d'aspect marmoréen dont il est composé se désagrège sous l'ongle comme si elle avait subi l'action du feu. Nous n'avons pu jusqu'ici identifier sa destination.

LA FORÊT DE SÉQUIGNY

ET LE

CHATEAU DE SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

C'est une forêt charmante que cette forêt de Sainte-Geneviève des-Bois, s'étendant entre les vallées voisines de l'Orge et de l'Yvette et dissimulant, sous la gaze virginale du nom de la patronne de Paris, les duretés officielles de son vieux vocable de forêt de *Séquigny* ou *d'Estigny*.

Sous ses ombrages, peuplés des plus lointains souvenirs, la légende vient rêver, la main dans la main, avec l'Histoire. Les échos séculaires y répercutent le son discret des pastorales moyenageuses et le fastueux tintamarre des royales chasses à courre. Le soir enfin, dans l'ombre de ses carrefours, ressuscitent et se rencontrent, étonnées, les silhouettes disparates, mais également charmantes, de Sainte Geneviève qui y paissait ses brebis, de Blanche de Castille qui, pour l'amour de son fils, y entretenait des œuvres charitables, de Mlle de Lavallière enfin, qui, pour la première fois, y rencontrait et... y aimait le Roi-Soleil ! De ces trois femmes, la première seule a laissé de nos jours une trace quasi-matérielle de son passage dans la forêt, nous voulons parler de la fontaine qui porte son nom.

La tradition rapporte que la Sainte menait paître ses moutons dans la forêt et s'arrêtait volontiers au bord d'une source.

De cette source, où l'image de la sainte se refléta si longtemps, les fidèles firent un lieu de pèlerinage, aujourd'hui enclavé dans le parc de M. le Comte de Bertier, en bordure de la route et à mi-chemin des communes de Sainte Geneviève et de Saint Michel.

La fontaine de Sainte Geneviève a la propriété de guérir les maladies des yeux, et les nombreux Ex-Voto, couronnes, bouts de rubans, petits bonnets d'enfants, qui sont suspendus sur les murs, sont la

preuve, sinon scientifique, du moins touchante, que ce n'est pas toujours en vain qu'on implore son secours.

Mais la véritable protectrice, la véritable patronne de la forêt, c'est encore la Reine Blanche de Castille, la bonne mère du bon Roi Saint Louis.

Elle en était propriétaire et c'est elle qui fit don aux habitants des communes de Morsang, Sainte-Geneviève-des-bois, Villemoisson, Longpont, Viry, Saint-Michel, Rosières et Grigny, d'un certain nombre de droits d'usages qui ont subsisté jusqu'à ces dernières années et qui ne se sont éteints que par suite du rachat en argent qu'en ont effectué les propriétaires actuels de la forêt.

L'histoire de la forêt nous est connue par les nombreux arrêts, sentences et ordonnances qui s'y rattachent et dont nous avons retrouvé les textes dans les fonds des Archives nationales.

Ces diverses pièces nous montrent que les droits d'usages séculaires (coupes de bois et d'herbe, récoltes d'avelines et pâture des bestiaux) concédés par la reine Blanche de Castille, dans l'interêt des indigents, ont toujours été garantis par les rois de France et que c'est seulement en notre siècle démocratique qu'ils furent abolis au profit de quelques propriétaires qui cherchent aussi à confisquer la circulation des routes.

En même temps, la Reine Blanche cédait la nue propriété de la forêt à diverses communautés ecclésiastiques et séculières, entre autres l'hôtel-Dieu de Paris, les Bénédictins du prieuré de Longpont, une communauté de Minimes, l'hôpital Sainte-Catherine et autres, avec charge de respecter les droits des communes usagères.

Tant que la Reine vécut, tout alla bien, mais tout de suite après sa mort, les propriétaires voisins trouvèrent que les habitants des communes usagères étaient bien gênants et ils cherchèrent à s'en débarrasser par toutes sortes de vexations.

Il y eut alors une longue série de procès qui, commencée à cette époque, ne s'est terminée qu'en 1900, s'étendant ainsi sur un espace de près de huit siècles.

Et cependant il y eut, en faveur des habitants, des arrêts, des sentences, des lettres patentes dont nous ne donnons que les dates, pour ne pas trop charger notre récit.

La pièce la plus ancienne est du 28 août 1319, viennent ensuite des arrêts du 15 janvier 1416, 18 juin 1517, 7 juillet 1526, 18 février 1547, 19 mars 1547, 4 juin 1547, 12 Mai 1549, 31 juillet 1552, Mars

1561, 3 juillet 1603, 1er Juillet 1626, 26 août 1647, 1er Mai 1719. Les réclamations et procès se continuèrent pendant la Révolution ; on en trouve la trace dans les *cahiers des doléances des communes de la Prévôté et Vicomté de Paris hors les murs*. Pendant la Révolution, plusieurs arrêts intervinrent, le dernier, du 26 thermidor an XIII (22 juillet 1805), qui reconnaissait tous les droits des communes ; les habitants, croyant la chose jugée souverainement et en dernier ressort, se figuraient qu'ils allaient jouir en paix et à perpétuité de leurs usages, il n'en fut rien. Le Cte de Bertier, qui avait été remis, le 19 Brumaire an V, en possession des biens saisis après la mort de son père, se plaint, auprès du Préfet de Seine-et-Oise, des dégâts causés par les vaches des villages voisins, dans ses bois, par suite d'un *prétendu droit d'usage*, invoqué par les habitants, et il demande que l'entrée de ces bois soit interdite aux bestiaux. Et le Préfet, sans préjuger les droits des communes, fait défense aux habitants de conduire leurs bestiaux dans la forêt. C'était méconnaître des droits affirmés par de nombreux arrêts antérieurs.

La procédure recommença plus âpre que jamais et dura pendant tout le XIXe siècle, pour aboutir à la proposition de rachat de tous les droits usagers, faite le 10 février 1893 par les propriétaires qui s'étaient syndiqués à cet effet.

Le 26 février 1895, ceux-ci offrirent 13377 fr. 68 pour le rachat total. Les communes demandaient 46.294 fr.

Le Tribunal de Corbeil, devant lequel l'affaire fut portée, nomma des experts qui estimèrent la somme à payer aux communes à 11.805 fr. 30. Mais le Tribunal, plus charitable, par un jugement du 28 juillet 1897, déclara que les propriétaires ne pourraient se libérer qu'à la condition de verser aux communes la somme de 25.568 fr.

Les communes, peu satisfaites de cette décision, résolurent, le 16 mai 1898, de continuer la lutte et de faire appel du jugement de Corbeil.

La Cour de Paris, par un arrêt en date du 3 avril 1900, décida que les propriétaires ne pourraient se libérer qu'en offrant 37675 fr. 40.

Si ce résultat n'était pas tout ce qu'on était en droit d'espérer, on devait cependant le considérer comme un beau succès, étant données les conditions défectueuses dans lesquelles le procès avait été engagé, et c'était en effet une augmentation nette de 12107 fr. 40 sur le chiffre fixé par le tribunal de Corbeil. Les communes acceptèrent donc cette transaction.

Au mois d'Août 1900, Me Duteurte, notaire à Montlhéry, fut chargé de répartir entre les commuues ce qui revenait à chacune de la somme de 37675 fr. versée par les propriétaires. Cette répartition devait être faite proportionnellement au nombre des habitants et en raison inverse des distances.

Il revint donc à	Ste Geneviève-des-bois	6647 fr. 51
	à Morsang . . .	6459 fr. 24
	à Viry-Châtillon . .	5706 fr. 09
	à Saint-Michel . .	4981 fr. 02
	à Longpont . . .	4974 fr. 75
	à Villemoisson . .	4931 fr. 25
	à Grigny	3540 fr. 95
	à Rosières. . . .	434 fr. 49

Cette forêt de Séquigny n'était qu'un vaste nid à procès, car les propriétaires, une fois débarrassés, à prix d'argent, des droits usagers des communes, eurent la prétention d'interdire, sous le prétexte de chasse, le passage sur les routes de la forêt, qui, de tous temps, avaient servi de moyens de communication entre les communes avoisinantes. Ce fut le commencement d'une lutte épique entre les propriétaires et un habitant de la commune de Morsang-sur-Orge, qui avait pris en main les intérêts de tous. Celui-ci, avec une ténacité et une énergie singulières, avait résolu de rendre libres les chemins de la forêt, que les propriétaires fermaient à l'aide de barrières et de grillages. A plusieurs reprises il se fit faire des procès-verbaux par les gardes pour s'être promené dans la forêt et même pour avoir enlevé des grillages qui s'opposaient à son passage. Il en résulta plusieurs procès, à Corbeil d'abord, puis en appel à Paris. Cela dura plus de 5 années au bout desquelles le principal propriétaire, qui luttait contre l'énergique habitant de Morsang, fut condamné à enlever toutes les barrières et entraves qu'il avait fait poser en vue d'interdire la libre circulation sur les routes et chemins existant de temps immémorial dans la forêt de Sainte Geneviève, et à payer une astreinte de cinq francs par jour et par barrière ou entrave ; il y en avait vingt et une, ce qui faisait une somme de 105 fr. par jour. Le propriétaire ne se tint pas pour battu, il alla en appel, mais le temps marchait et, quand il perdit définitivement sa cause, l'astreinte à laquelle il avait été condamné se montait à 6630 francs, qu'il dut faire verser à son courageux adversaire.

Il dût encore payer tous les dépens, et pour ne pas voir augmenter

sa dette, déjà rondelette, il se hâta de faire enlever toutes les barrières et entraves qu'il avait fait établir dans la forêt. Aujourd'hui, grâce à l'énergie persévérante de ce bienfaiteur de son pays et des communes voisines, toutes les routes de cette partie de la forêt sont rendues à la circulation ; chacun peut s'en servir librement et s'y promener en toute sécurité, sans craindre d'être molesté (1).

Qu'est devenue la forêt de Ste Geneviève depuis tous ces plaids ?

Des industriels y ont creusé d'innombrables trous de carrières, pour extraire la meulière qui en formait le sous-sol et ce, sans le moindre respect pour ces allées délicieuses où, autrefois, le rêveur solitaire et les amoureux pouvaient se promener en toute liberté. Certaines de ces allées sont encore défoncées, impraticables, et quelques-unes même sont fermées à la circulation.

Et, ce qui est encore plus triste, cette malheureuse forêt n'échappe pas à la furie de spéculation qui sévit aujourd'hui chez tant de possesseurs d'une superficie un peu importante aux environs de Paris.

Un de ceux-ci, propriétaire de 120 hectares sur les communes de Morsang et de Villemoisson, essaye d'y créer, sous le nom de Beauséjour, un village artificiel. Il a fait ouvrir des allées dans sa propriété, puis l'a divisée en lots de 300 à 2.000 mètres, qu'il vend à des prix variant de 3 à 10 francs le mètre, quand il trouve des acquéreurs.

Pour attirer les chalands, notre spéculateur a fait élever pour son usage personnel, à l'entrée de son lotissement, une construction modern-style qu'il appelle pompeusement son *Castel d'Orgeval* (*sic*).

Pendant les vacances, des villas, aux noms prétentieux, abritent quelques familles. Et plus loin, des cabanes en carton, des bicoques délabrées qui semblent importées des fortifications de la Villette, s'élèvent ou se penchent sous les ombrages séculaires qui abritèrent les amours du grand Roi.

Tout disparaît, hélas ! dans ce mouvement qui pousse les habitants de la grande ville de Paris à sortir de son enceinte trop étroite pour aller au dehors chercher de l'air et un repos qu'ils n'y trouvent pas toujours. La forêt de Sainte Geneviève est déjà attaquée, reste le château, dira-t-on, mais, et c'est triste à dire, il est déjà bien mutilé et de plus tout à fait abandonné par son propriétaire, qui n'y vient jamais et voudrait le vendre.

1. Nous avons emprunté la meilleure partie des détails ci-dessus à un volume sur la forêt de Sainte-Geneviève, publié en 1903 par M. F. P. Cet ouvrage ayant été tiré à très petit nombre, est devenu fort rare.

Un ami m'écrivait dernièrement la lettre suivante qui a quelque peu motivé la notice qu'on vient de lire sur la forêt de Sainte Geneviève.

J'ai eu dernièrement, me disait mon correspondant, l'occasion de visiter le parc et ce qui reste du Château de Sainte Geneviève, ancienne résidence de la famille de Noailles, et célèbre par les séjours qu'y firent Louis XIII d'abord, et plus tard Louis XIV, en compagnie de Mlle de Fontanges, puis de Mlle de la Vallière.

Ce château historique appartient aujourd'hui à M. le Comte de Bertier, descendant direct de l'infortuné Comte de Bertier de Sauvigny, intendant de la généralité de Paris en 1789, et qui fut la première victime de la révolution.

Après avoir parcouru les splendides allées qui sillonnent le parc, et les grottes souterraines, le guide me fit visiter l'ancien Donjon féodal, transformé en pigeonnier, mais dans lequel subsiste encore la chambre qu'occupait le grand roi lors de ses vovages à Fontainebleau. Il me conduisit ensuite dans une pièce dépendant des anciens communs et qui renferme les Archives du Château depuis sa fondation au XIIIe siècle. Ces archives sont considérables, elles donnent certainement l'histoire des propriétaires successifs du Château, qui étaient Seigneurs de Sainte Geneviève, Morsang, Villemoisson et le Perray.

C'est donc l'histoire de toute cette région, depuis le XIIIe siècle, qui se trouve réunie dans ce local.

Ces précieux documents, ignorés aujourd'hui, avaient été autrefois rangés et catalogués avec grand soin ; malheureusement ils sont aujourd'hui livrés à l'abandon et détériorés par l'humidité et la vermine. M. le Cte de Bertier actuel, absorbé par sa situation d'Officier d'Etat-Major, ne vient jamais à Sainte Geneviève, et semble se désintéresser complètement de sa propriété qui, d'ailleurs, est à vendre.

On peut craindre que ce beau domaine vienne à tomber, un jour prochain, entre les mains de spéculateurs qui le détruiraient pour en faire le lotissement.

Alors, que deviendraient ces importantes archives ?

Pendant qu'il en est temps encore, ne pourrait-on pas attirer l'attention de l'administration sur ce trésor ignoré, dont la place est tout indiquée dans les dépôts d'archives du département ou de l'arrondissement ?

M. le Cte de Bertier, qui est un érudit distingué, ne s'y refuserait certainement pas.

Pour vous donner une idée des pièces intéressantes que l'on rencontre dans cette collection, je vous adresse une réduction d'un grand plan des Seigneuries de Sainte Geneviève, Morsang, Villemoisson et le Perray dont j'ai pu prendre copie, grâce à l'obligeance du régisseur du Château (1).

Ce plan, très important pour la région, a été exécuté par Jubien en 1768 ; il donne les noms de tous les propriétaires de la forêt de Sainte Geneviève à cette époque, et les noms de toutes les parcelles de terre et de bois ; il montre en outre les nombreuses routes qui sillonnaient la forêt et la traversaient de part en part pour mettre en relations les communes limitrophes.

A. D.

1. C'est ce plan que nous avons fait reproduire en vue d'illustrer cette notice dont il est un utile complément.

SOCIÉTÉ

HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

DE CORBEIL, D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

COMPTE-RENDU DES SÉANCES

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue le 20 Mai 1912, à l'Hôtel de Ville de Corbeil.

Présidence de M. L. Cros, vice-président.

Etaient présents : MM. Bricard, Creuzet, Cros, Dufour, Jarry, Lasnier, Popot et Rousseaux.

Sont excusés : MM. le Baron de Courcel, Valentin de Courcel, Dameron, Mareuse, Hutteau, Depoin et Vollant.

Le procès-verbal de la dernière séance (4 avril 1911) est lu et adopté sans observations.

M. le Président invite ensuite le Secrétaire général à faire connaître les changements survenus dans la Société depuis la dernière réunion du Conseil, décès, démissions et entrées de membres nouveaux.

Le Secrétaire, se rendant à cette invitation, annonce que dix décès se sont produits en 1911, ce sont ceux de :

MM. Brinon père, de Pussay, décédé en . . janvier 1911
Mme Ve Barthélemy . . . . . 6 février 1911

MM. Henri Haro, de Paris. . . . . 7 mai 1911
Gustave Guyot, de Paris. . . . . 8 mai 1911
Allain, ancien avoué, de Paris. . . . 16 juin 1911
A. Mallet, de Laroche . . . . . 5 juillet 1911
Boëte, instituteur, de Villecresnes. . . 11 9bre 1911
Duval, de Morsang-s.-Seine, décédé le 1911
Canoville, Maire de Mennecy . . . . 25 xbre 1911

Et notre regretté imprimeur M. J. Bellin, de Montdidier, qui présidait à nos publications depuis l'origine de la Société avec tant de zèle et de dévouement; son décès est du 20 octobre 1911.

Nous avons dû aussi enregistrer les quatre démissions suivantes :

MM. Poultier, avocat à Paris ;
Danger, à Etampes ;
Marcheix et Sabatier, de Paris.

Pour combler les 14 vides produits par ces décès et démissions, le Secrétaire annonce huit entrées de membres nouveaux en 1911, dont voici les noms :

Mme Vve Gustave Guyot, de Paris, qui remplace M. Gustave Guyot, son mari ;
M. Vignat, greffier de la justice de paix de Corbeil ;
M. Fosse, propriétaire à Brunoy ;
M. Girard, ancien cultivateur à Montceau, résidant actuellement à Paris ;
M. Vernholes, architecte et professeur, à Dourdan ;
M. Labouret, à Paris (et à Champrosay) ;
M. Delaunay fils, à Saintry et Paris ;
M. Brinon fils, de Pussay, qui, chez nous, succède à son regretté père.

Ces huit membres nouveaux ne compensent pas les 14 vides que nous ont laissés les décès et les démissions de 1911, mais, ajoute le secrétaire, j'ai la satisfaction de vous apprendre que les 6 pertes qui nous restent à combler sont plus que compensées par l'entrée de 12 nouveaux membres inscrits depuis le 1er janvier 1912, et qui ne pourront compter que pour cette même année 1912.

Cette communication est accueillie avec regrets pour les disparus, mais ces regrets sont atténués par l'annonce des membres nouveaux qui viennent remplacer ceux qui ne sont plus.

Le secrétaire annonce ensuite que le retard produit dans nos publications, par la mort de notre imprimeur, a été en grande partie regagné, puisque nos deux bulletins de 1911 ont paru et ont été distribués. Nous avons également mis en circulation le T. X de nos mémoires et documents, qui forme le T. II de l'histoire de Brunoy, de M. Mottheau ; c'est un beau volume de 140 pages, illustré de nombreuses et belles gravures.

Quant à l'Avenir, notre 1er bulletin de 1912 est sur le chantier, et même très avancé et nous pouvons espérer de le mettre au jour en juillet prochain.

Le trésorier donne ensuite un aperçu sommaire de la situation financière au 31 Décembre 1911 ; d'après les chiffres qu'il indique, cette situation est satisfaisante ; le Conseil remercie M. le Trésorier et décide que son rapport de l'année 1911 sera soumis, selon l'usage, à l'assemblée générale de 1912.

L'ordre du jour appelle ensuite la fixation de la date de l'assemblée générale dans laquelle sera décidée la date de l'excursion annuelle de 1912. Plusieurs dates sont proposées, finalement le Conseil décide que l'assemblée générale se tiendra le lundi 10 juin 1912, à l'Hôtel de Ville de Corbeil, salle de la Bibliothèque, à 3 h. 1/2 du soir.

Le secrétaire parle ensuite du musée Saint Jean qui s'augmente petit à petit. Il annonçe qu'une artiste de grand talent a fait don à notre musée d'un très beau tableau de fleurs (des Chrysanthèmes), très admiré par les visiteurs.

Puis, profitant d'une vente importante qui avait lieu, on en a profité pour acquérir trois tableaux intéressants qui ornent maintenant les murs de notre musée qui, selon l'expression d'un inspecteur, manquait un peu de peintures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 heures 1/4.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue le lundi 10 Juin 1912, à l'Hôtel de Ville de Corbeil

Sous la présidence de M. Cros, Vice-Président.

La séance est ouverte à 3 heures 1/2.

Etaient présents : MM. Bricard, Creuzet, Cros, Dufour, Garnier, Jarry, Jozon, Lasnier, Mallet, A. Marc-Pasquet, Perrin, Popot, Tarride, Vollant.

Se sont excusés : MM. le Baron de Courcel, Président ; MM. Valentin de Courcel, et Maxime Legrand, vice-présidents ; MM. Dameron, Lelong, Rousseaux, de Corbeil ; MM. J. Depoin, Jeancourt-Galignani, Joubert, Mareuse, de Paris ; MM. l'abbé Cauvigny, de Ballancourt ; Roger d'Avrecourt, de Montgardé ; Masson, d'Essonnes.

M. le Président donne la parole à M. le Secrétaire général pour la lecture de son rapport, sur la situation et les travaux de la Société pendant l'année 1911.

Celui-ci s'exprime en ces termes :

Messieurs et chers Collègues.

Obéissant à nos statuts, je viens vous rendre compte de la marche et des travaux de Notre Société pendant l'année 1911.

J'ai d'abord le triste devoir de vous parler des Collègues que la mort nous a enlevés au cours de cette année 1911, et c'est avec regrets que j'aborde le détail de cette liste funèbre. En 1910 nous avions eu sept décès à déplorer, au cours de l'année 1911 nous avons perdu dix de nos Collègues, dont voici les noms :

M. Brinon père, de Pussay, Janvier 1911 ; Mme Veuve Barthélemy, 6 février 1911 ; M. Henri Haro, de Paris, 7 mai 1911 ; M. G. Guyot, de Paris, le 8 mai 1911 ; M. Allain, ancien avoué à Paris, 16 juin 1911 ; M. A Mallet, à la Roche, 5 juillet 1911 ; M. Boëte, instituteur à Villecresnes, 11 Novembre 1911 ;

M. Duval, de Morsang, membre fondateur de notre Société, M. Canoville, de Mennecy, 25 décembre 1911 ; et notre très regretté imprimeur, M. J. Bellin, de Montdidier, qui présidait à nos publications, depuis l'origine, avec tant de zèle et de dévouement.

Dans la nécrologie de 1911, insérée au 2e bulletin de cette même année, j'ai parlé de ces collègues disparus, dit ce qu'ils étaient parmi nous et les titres qu'ils avaient à nos regrets, je n'ai donc point à y revenir.

Je ne parlerai ici que pour mémoire du décès récent de Mme Lecacheur, dont le nom figurera sur la liste nécrologique de 1912.

Aux décès que je viens de signaler, il convient d'ajouter les démissions de MM. Poultier, avocat, à Paris ; Danger, à Etampes ; Marchaix et Sabatier, de Paris.

Pour résumer, nous constatons que nous avons perdu 14 membres en 1911, dix par décès et quatre par démissions.

L'année dernière, nous n'avions eu à enregistrer, pour l'année 1910, qu'une perte de dix membres.

Pour combler ces vides, je n'ai, hélas ! que huit entrées nouvelles ; voici les noms de ces huit nouveaux collègues admis au cours de l'année 1911 :

Mme Guyot de Paris ;
M. Vignat, greffier de la justice de paix de Corbeil ;
M. Fosse, de Brunoy ;
M. Girard, de Paris ;
M. Vernholes, de Dourdan ;
M. Labouret, de Paris et de Champrosay ;
M. Delaunay fils, Maire de Saintry (et à Paris) ;
M. Brinon fils, de Pussay.

Mais je me hâte d'ajouter que, pour combler le déficit (6 membres) de 1911, j'ai à vous annoncer, par avance, l'entrée de 12 membres nouveaux inscrits depuis le 1er janvier 1912 et qui ne peuvent compter que pour cette même année.

Voici les noms de ces douze nouveaux Collègues :

M. Cahen Gustave, Maire d'Itteville (et à Paris) ;
M. le Dr Subercaze, de la Ferté-Alais ;
M. D'Avrecourt (Roger), homme de lettres, à Saint-Pierre du Perray ;
M. Liouville, à Saint-Germain-lès-Corbeil.
M. l'abbé Pillaut, curé de Saint-Cyr-la Rivière ;
M. D. Darblay Rodolphe, de Saint-Germain-lès-Corbeil (Fondateur) ;
M. Darblay François, de Saint-Germain-lès-Corbeil ;
M. Mariez, Directeur de l'Usine à Gaz, de Corbeil ;
M. Tarride, Maire de Boissy-Saint-Léger ;
M. Lavollay Maurice, de Corbeil.

M. Gautier, Entrepreneur de travaux à Corbeil ;
M. Cuginaud, Conservateur des Hypothèques, à Corbeil ;

Je dois maintenant vous parler de nos travaux de 1911. Les deux bulletins de cette année ont paru sans trop de retard, et nous avons distribué en outre le 2e volume de l'importante monographie de Brunoy, par M. Mottheau, qui forme le Tome X de nos mémoires. C'est un beau volume, très documenté et enrichi de nombreuses gravures, qui justifie le bon accueil qui lui a été fait par nos sociétaires.

Notre premier bulletin de 1911 débutait par une étude fort intéressante de notre Confrère M. Boulé, sur la famille des Aved de Loizerolles, qui habitait Saintry et qui est surtout connue par le sacrifice de Jean Simon Loizerolles père, qui, profitant d'une erreur, s'est laissé guillotiner pour sauver son fils.

A la suite de cette notice, se trouve la reproduction d'une plaquette presque inconnue, car elle est d'une insigne rareté, c'est le compte-rendu de *la fête à la Raison à Corbeil* en 1793. Comme le récit de cette fête intéresse tout particulièrement Corbeil, notre Comité de publication n'a pas hésité à autoriser la publication de cette curieuse pièce révolutionnaire qui occupe, dans ce bulletin, les pages 35 à 52.

Après la fête à la Raison, vient la suite de l'importante monographie de la paroisse Saint-Martin, d'Etampes, que continue notre excellent Confrère, M. Forteau, avec autant de zèle que de succès. Cette monographie a été publiée dans notre bulletin en 1907, 1908, 1909 et elle se continue dans les deux bulletins de 1911.

Le compte-rendu de la promenade archéologique du 26 juin 1911 à Château-Landon, occupe les premiers feuillets du second bulletin de cette même année. Cette excursion a eu un réel succès et a laissé, nous l'espérons, d'agréables souvenirs aux nombreux sociétaires qui y ont pris part.

A la suite on peut lire une notice inédite et anonyme sur les Châteaux de Petit-Bourg et de Mousseaux, situés dans le joli village d'Evry-s-Seine, près de Corbeil.

Comme l'explique une note, ce petit manuscrit a été trouvé dans les papiers du regretté Dr Boucher et venait probablement de son grand père, le Dr Ed. Petit, très connu, en son temps, à Corbeil dont il fut maire en 1848.

Après cette notice, vient une nouvelle suite de l'histoire de la paroisse Saint-Martin d'Etampes, de M. Forteau, dont nous venons de parler au 1er bulletin ; elle occupe ici les pages 77 à 88.

Après M. Forteau, nous trouvons M. Creuzet qui nous donne, dans ce bulletin, la suite de ses intéressantes recherches sur les enseignes et les vieilles hôtelleries de Corbeil. Ce n'est pas sans profit que M. Creuzet a fouillé dans les minutiers des notaires de notre ville, car, il en a exhumé des documents nombreux dont il

a fait bénéficier notre bulletin ; nous devons l'en remercier et lui souhaiter de continuer ce qu'il a si bien commencé.

Ce bulletin se continue par une intéressante étude de M. C. Cochin intitulée : *une famille d'imprimeurs parisiens et le Couvent des Billettes* de Paris.

Cette famille d'imprimeurs parisiens possédait des biens au Plessis-Chenet, près de Corbeil. Un fils de cette famille s'étant rendu religieux de l'ordre des Carmes de la rue des Billettes, ses parents donnèrent aux Carmes Billettes la nue-propriété des biens qu'ils avaient au Plessis-Chenet. Plus tard la donation de l'usufruit vint s'ajouter à celle de la nue-propriété. Les Carmes y firent alors bâtir une chapelle vers 1650. Cette chapelle n'existe plus, mais M. Cochin, propriétaire actuel du lieu, a retrouvé, parmi les ruines, une pierre gravée, rappelant les faits ci-dessus, il a offert cette pierre au musée Saint-Jean de Corbeil, et écrit l'article que nous venons d'analyser ; nous le remercions pour l'une et l'autre.

Nous trouvons ensuite un petit article sur la curieuse bombarde découverte récemment dans une fouille faite sur le quai Bourgoin à Corbeil, et à laquelle on a cru pouvoir assigner la date de 1417. Ce curieux vestige des commencements de l'artillerie a été transporté au musée Saint-Jean de Corbeil.

L'article suivant est consacré à notre digne imprimeur qui fut aussi un excellent ami que regrettent tous ceux qui l'ont connu. Des notices nécrologiques, plus importantes que celle-ci, lui ont été consacrées de divers côtés ; nous devions, nous aussi, exprimer nos regrets et rendre à ce digne homme l'hommage de sympathie qui lui était dû.

Ce bulletin se termine avec la bibliographie annuelle, plus copieuse que d'habitude, car elle occupe huit pages de ce bulletin, la chronique (6 pages) qui note les faits dignes de remarque qui se sont passés dans notre contrée au cours de l'année 1911, et enfin par la nécrologie qui est la reproduction de ce que nous avons dit sur les membres de notre société que nous avons perdus au cours de l'année.

Voilà, Messieurs et chers Collègues, ce que nous avons fait pendant l'année 1911 ; le volume de Brunoy et nos deux bulletins forment une contribution importante à nos publications, nous avons l'espoir que vous en aurez été satisfaits.

Quant à l'avenir, je puis vous dire, dès à présent, que le 1er bulletin de 1912 est en voie d'achèvement et sera certainement mis au jour vers le mois de juillet ; nous aurons ainsi regagné le temps que des retards involontaires nous avaient fait perdre.

Il me reste à vous parler de notre musée Saint-Jean, qui s'augmente petit à petit et qui devient pour les visiteurs un but de promenade classique.

Une artiste de grande valeur nous a fait don d'une œuvre très remarquable, un superbe tableau de fleurs Chrysanthèmes, qui est très admiré par les connaisseurs.

J'ai aussi profité de la vente Haro pour acquérir, dans de bonnes conditions, trois tableaux qui ne sont pas sans valeur, et j'ai l'espoir de pouvoir nous faire

rembourser par la ville, la somme déboursée pour cette acquisition. En outre on m'a promis un autre tableau que je recevrai prochainement ; c'est un grand portrait du célèbre peintre Eugène Delacroix. Il est grandeur nature et a deux mètres de haut sur 1 m. 55 de largeur. La difficulté est de le faire venir et mettre en place, mais on en viendra à bout, j'espère.

J'ai fini, Messieurs, pardonnez-moi d'avoir retenu si longtemps votre attention, et laissez-moi espérer que vous voudrez bien accorder à ce rapport une bienveillante approbation sans laquelle je ne saurais continuer la tâche un peu lourde que vous m'avez confiée il y a tantôt 17 ans.

A la suite de cette lecture, M. le trésorier lit son rapport financier de l'exercice 1911, arrêté au 31 Décembre de cette même année ; voici les chiffres de ce rapport :

COMPTE-RENDU DE L'EXERCICE 1911

ET SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE DE CETTE MÊME ANNÉE

Recettes

Solde de l'exercice 1910.		3.662 27
Cotisations de l'année 1911.	1.990	
Vente de publications de la Société. . .	92	
id. de Guides du Musée.	8	
Subvention de Madame Aymé Darblay. .	100	
id. du Conseil général. . . .	100	
Intérêts des fonds placés.	101 60	
Total des recettes. . .	2.391 60	2.391 60
Ensemble		6.053 87

Dépenses

1° Concernant le Musée

Traitement du gardien.	488	685 55
Frais d'entretien du jardin.	45 75	
Impression de 500 Guides du Musée . .	140	
Chauffage.	11 80	
A reporter. . . .		685 55

Report. . . .		685 55

2° Concernant la société

Frais d'impression en 1911, 1.383.40, dont détails :		
2e Bulletin de 1910 et 1er Bulletin de 1911.	1.006 25	
2e volume de Brunoy, à-compte. . . .	205 10	
250 exemplaires de l'Album de S.-et-O. .	68 70	
500 circulaires de propagande. . . .	47 35	
Registre à souche, lettres de convocation et enveloppes.	56	
Note de clichés.	293	2.008 15
Frais de recouvrement des cotisations. .	63 95	
Solde des frais d'excursion de Château-Landon.	110 25	
Frais d'envoi des bulletins de la Société, de correspondance et déboursés divers	142 40	
Achat de bulletins de la Société. . . .	15 15	
Total général des dépenses. . .		2.693 70

Récapitulation

Recettes.	6.053 87
Dépenses.	2.693 70
Reste. . . .	3.360 17

Formant l'*Avoir* de la Société au 31 Décembre 1911.

Cette somme est représentée par :

En dépôt chez MM. Mallet, banquiers. . .	2.666 50
Un livret de la Caisse d'épargne de Corbeil. .	610 17
Espèces en Caisse au 31 Décembre 1911. . .	83 50
Total égal. . .	3.360 17

Répartition des fonds

Fonds disponibles	760 17
Fonds réservés comme provenant du rachat de leurs cotisations par 26 membres fondateurs	2.600
Somme égale. . . .	3.360 17

Ces deux rapports sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée qui s'associe aux sentiments de reconnaissance que M. le Président exprime à MM. Dufour et Popot pour leur dévouement à la Société, pour la haute compétence et le zèle qu'ils apportent dans l'accomplissement de leurs fonctions.

L'ordre du jour appelle ensuite les élections qui doivent se faire, conformément aux statuts, chaque année à l'Assemblée Générale.

En conséquence, M. le Président donne lecture de l'article VII des statuts qui est ainsi conçu :

« *La Société est administrée par un Conseil composé de vingt-et-un* « *membres, élus pour trois ans, en Assemblée Générale. Le Conseil* « *se renouvelle chaque année par tiers. Les membres sortants sont* « *rééligibles* ».

Le tiers du Conseil sortant en 1912 se compose des sept membres suivants : MM. le Baron de Courcel, d'Athis-Mons ; L. Cros, de Corbeil ; A. Dufour, de Corbeil ; Hutteau, d'Etampes ; Martellière père, de Pithiviers ; Mottheau, de Brunoy ; Popot père, de Corbeil.

M. le Président invite donc l'Assemblée à procéder à la nomination de sept membres du Conseil.

A l'unanimité, sont renommés membres du Conseil pour trois ans, MM. le Baron de Courcel, L. Cros, A. Dufour, Hutteau, Martellière père, Mottheau et Popot.

M. le Président rappelle ensuite que, pour obéir aux articles II et XIV du règlement, l'Assemblée Générale doit nommer chaque année les membres du bureau, et il donne connaissance à l'Assemblée d'une lettre de M. Lelong exprimant le désir de ne pas être réélu Secrétaire-Rédacteur de la Société.

Se rendant à cette invitation, l'Assemblée renouvelle par acclamation pour une année, les pouvoirs du bureau, à l'exception de ceux de M. Lelong en remplacement duquel il sera pourvu par les soins du bureau, sauf ratification par la prochaine assemblée générale ; les membres du Comité de publication sont maintenus, à l'unanimité, en fonctions pour la même période.

L'ordre du jour appelle ensuite l'assemblée à désigner le lieu et la date de l'excursion archéologique annuelle pour la présente année 1912.

Après discussion, l'Assemblée décide, à l'unanimité, que l'excursion de 1912 aura lieu, cette année, le 1er Juillet prochain, à Provins.

M. le Président exprime le désir de voir le plus grand nombre

possible de sociétaires prendre part à la visite de Provins, la plus ancienne peut-être des villes de la région, qui, par ses monuments civils et religieux du plus haut intérêt, par ses admirables remparts qui peuvent être comparés à ceux de Carcassonne, mérite de retenir l'attention des archéologues, et de tous ceux qui aiment les souvenirs du passé et les belles choses.

Pour terminer, M. le Président donne la parole à M. Creuzet qui lit une notice sur de la Barre, ancien prévôt et historien de Corbeil.

Cette notice est particulièrement goûtée par l'Assemblée qui vote des remerciements à M. Creuzet et émet le vœu que ses précédentes lectures (1910 et 1911) soient insérées au Bulletin de la Société.

Avant de lever la séance, M. le Président informe l'assistance que le musée Saint-Jean a été exceptionnellement ouvert aujourd'hui à l'occasion de l'Assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 heures 1/2.

LA PAROISSE

DE

SAINT-MARTIN D'ÉTAMPES

(*Suite*)

VIII. — *QUELQUES MARIAGES*

1672. — 14 juin, Jacques Lenormand, marchand et archer de la maréchaussée, et Louise Chassecuiller, fille de Tristan et de Charlotte Poignard.

1688. — 20 novembre, Jacques Desforges, fils de feu Pierre, hostellier, et de Marie Fleureau, de la paroisse Saint-Gilles, et Anne Davoust, fille de Claude et de Gabrielle Huaud.

1695. — 18 avril, Noël Boivin, maistre des postes à Monnerville, veuf de Françoise Desmazures, et Henriette Grelet.

1706. — 29 juin, Jacques François Viart, seigneur de Villette, fils de Guillaume et de Louise Alix de Lucer. et damoiselle Marguerite Nicolle de Salignac, fille de deffunt Pierre et de Magdelaine de Wételle.

1707. — 30 mai, Michel Boudet et Marguerite Hélène Gudin, fille de Pierre Gudin, juge et maire de La Fosse, Chalo Saint-Mard et autres jurisdictions, et de feue Jeanne Lespandue.

En 1720, le 2 septembre, l'acte d'un mariage célébré à Saint-Martin, par Julien Subito, porte la signature « Hardy de la Fosse ».

1728. — 7 octobre, M^tre^ Louis Robineau de la Roncière, fils de feu Robert Robineau, receveur général du marquisat de Châteauneuf-sur-Loire, et de feue Anne Louise Batard, de la p^sse^ d'Ingré, et Louise Gudin, fille de maître Pierre Gudin, seigneur de Saint-Hilaire, conseiller du Roy, commissaire aux Inventaires d'Etampes, juge et

maire de *Chalo Saint-Marc* (1) et de feue Françoise Denizard (2). La cérémonie est faite par le curé d'Ingré remplaçant celui de Saint-Martin, M. Goupil, oncle de l'époux.

L'année suivante, le 25 novembre, un frère de Louis, Antoine Robineau, md à Versailles, épouse Françoise Gudin, sœur de père et de mère de Louise Gudin.

1730. — 5 septembre, Robert Le Tellier, employé aux fermes du Roi, demeurant en cette psse Saint-Martin, depuis 18 à 19 ans, fils de maistre Etienne Le Tellier, avocat en son vivant, et de feue Marie Louvet, et Marie Marguerite Lecerf.

1731. — Sont témoins d'un mariage célébré le 9 janvier, M. Charpentier, curé de Saint-Léger ; Charles Bouty, sieur de Boissy-le-Sec ; Charles François de Gauville, baron de La Forêt-le-Roy.

1733. — 22 septembre, vu... la sentence rendue en la prévôté d'Etampes, le 22 juillet dernier, portant main-levée de l'opposition formée à la requête de M. Pierre Gudin le jeune, la dite sentence, signée Lamy, greffier, duement scellée et signifiée. Autre sentence du bailliage d'Etampes du 11 pt mois confirmative à lad. sentence de prévôté, signée Genty, greffier, scellée et signifiée. François Eutrope, Baron, de la psse de Saint-Basile, et Louise Concorde Baudet, de la psse de Saint-Martin, ont été fiancés et mariés par nous, curé de la psse de Saint-Romain-de-Sens, en présence de Jeanne Marguerite Hélène Gudin, veuve de defunt Michel Baudet, vivant marchand à Etampes, mère et tutrice de ladite Baudet, et M. Jacques Leriche, notaire royal apostolique et procureur ès jurisdictions royales et ecclésiastiques de Sens, y demeurant, fondé de pouvoir et procuration du sieur Jean Delachasse, md à Etampes, curateur du dit François, porté par le contrat de mariage passé entre les parties, le 8 Février dernier, devant Venard, notaire royal à Etampes.

1738. — 11 février, acte de mariage signé : Desnoyers, lieutenant particulier de la prévôté ; le chevalier de Languedoue, capitaine aide-major au régiment d'infanterie du Roy et Connillaud de Saint-Hilaire, femme Desnoyers, etc.

1. Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui casse un arrêt de la cour des Aydes du 1 7bre 1734, qui avait déchargé Pierre Gudin, juge maire de la Fosse-Chalo Saint-Mard et sa femme demeurant aux Belles-Croix du hameau de Charpeaux, psse de Saint-Martin de la ville d'Etampes, des condamnations contre eux prononcées du 19 8bre 1734, Paris, Prault 1738, in 4. de 9 pp. Bibl. de S.-O. P. Pinson.

2. Ou Denizeau.

1758. — 25 février, Louis Raveton et Marie Gabrielle Boivin, fille mineure de défunt Nicolas Boivin, hôtelier à Longjumeau, et de défunte Anne Gabrielle Davoust, de la p^sse^ Saint-Gilles. — Vu la main-levée donnée par devant François Venard, notaire royal à Etampes, par Nicolas Boivin, m^d^ hôtélier, demeurant à Etampes, p^sse^ Notre-Dame, en présence de Charles Hautefeuille, bourgeois, et de Louis Eugène Drouet, m^d^ cordonnier, demeurant aussi audit Etampes.... contrôlé à Etampes le 12 novembre 1757, signé « Delobel », avec paraphe, de l'opposition faite au deuxième ban, à la requête du sieur Nicolas Boivin, par exploit de Boucher, huissier, du 11 novembre 1757. Vu la main levée du 10 février 1758, par sentence donnée par messire Jérôme d'Argouges, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, lieutenant civil tenant siège, signé « Lambert » ; collationnée par M. le Roux, scellée le 14 février 1758. signé « Sauvage », signifiée le 15 février de la même année par Lenoir, huissier-audiencier à ce commis, à Joseph Boivin, domestique d'un Mousquetaire gris, chez lequel il loge à Paris, rue du Boulloir, de l'opposition faite à la requête dud. Boivin, en date du 7 janvier, signée « Barbot », etc,

1769. — 2 octobre, Claude Dureuil, maître chirurgien, et Marguerite Geneviève Guéroult. A ce mariage, célébré par Me Gilbon, chanoine de Sainte-Croix, chapelain titulaire de l'Hôtel-Dieu, assistent : Claude Delamotte, receveur général des Aydes à Etampes, et Jean François Aubry, chanoine de Notre-Dame.

1773. — 13 mai, Simon Pierre Hanin, entrepreneur de l'équipement des troupes du Roi, demeurant à Paris, rue de Suresnes, de la p^sse^ de la Madeleine de la Ville l'Evêque de cette ville, et Marie Thérèse Rigault ; en présence de Jean Marois, conseiller du Roi en l'élection de Troyes-en-Champagne, y demeurant.

15 juin. — Henri Vincent Tuppin, archer-garde de la Connétablie de France et maréchaussée, demeurant à Angerville, et Marie Marguerite Victoire Lecocq, en présence de Charles Pithois, greffier des bailliages de Saclas et de Saint-Cyr la Rivière, et de Pierre Vramant, bedeau de cette église.

1777. — 7 janvier, Louis Hulin, compagnon meunier et soldat du sort de la présente année pour l'élection de cette ville, vu la permission de se marier à luy accordée par Mgr l'Intendant de Paris (Bertier), et Marie Jeanne Collet.

1779. — 25 janvier, Mariage célébré par Auguste Félix Charpentier, curé de Saint-Michel en ce diocèse, entre Théodore Charpen-

tier, avocat, fils de deffunt Alexis Théodore Charpentier, marchand de bled, et de Marie Angélique Villemain, et Anne Angiboust, fille d'Eloy Angiboust, menuisier et Anne Blavet ; en présence de François Clozier, correspondant de l'Académie des sciences de Paris,(1) demeurant p^sse^ Saint-Basile, ami.

1785. — 6 septembre, Mariage célébré par M^tre^ Claude Ruelle, bachelier en théologie, doyen du chapitre de Notre-Dame et curé de Milly en Gastinois, entre Jean Baptiste Firmin Petit, maître des postes aux chevaux et chevaucheur des petites écuries du Roi, demeurant p^sse^ de Fontenay-en-Gastinois, et Marie Rose Ruelle ; en présence de Georges Nicolas Petit, greffier au grenier à sel de Montargis, cousin.

1788. — 16 juin, Antoine Hamaz et Julienne Joannet. — « Vu la qualité de soldat provincial de l'époux, de la levée de 1787, permission de mariage en date du 29 mai dernier ; pour l'absence de M. l'Intendant », signé : Dutheil.

IX. — *INHUMATIONS DANS L'EGLISE.*

Nous avons mentionné quelques inhumations faites dans l'église avant le commencement des actes de sépultures ; d'autres sont rapportées dans l'intéressante notice de M. Max. Legrand : « L'*Eglise Saint-Martin d'Etampes et ses Pierres tombales* » ; nous copierons maintenant celles qui sont inscrites dans les registres paroissiaux. Elles n'y figurent qu'à partir de l'année 1659.

« Le 23 octobre 1659, Guillemette Gorret, veuve de feu h^ble^ h^e^ Marin Fortier, vivant bourgeois de Paris, étant demeurante en ce lieu presbytéral de Saint-Martin, avec l'un de ses enfants, curé de cette p^sse^. Elle est enterrée dans la chapelle de Saint-Pierre, à main

1. On lit dans l'ouvrage de Madame de Fleins. « Tablettes annuelles et chronologiques de l'Histoire ancienne et moderne pour 1789. »

« M. Clozier, chirurgien du haras du Roi, et correspondant de l'Académie royale des sciences, fit, sous une montagne près d'Etampes, la découverte d'un tronc d'arbre pétrifié, lequel, avec toutes ses racines, pesoit plus de 2500 livres. La pétrification de ce bois est de pierre d'agathe. Ce tronc d'arbre fit alors une des raretés de son cabinet d'histoire naturelle. »

François Clozier était né à Etampes et y habitait. Il exerçait la profession d'apothicaire. Sa femme, qui se nommait Charlotte Boivin, descendait d'une ancienne famille de la Ville.

droite à costé des deux grandes tombes en l'*egglise* dudit Saint-Martin. Cecy a esté écrit par son fils, pour lors curé, en foy de quoy il a signé : — Je prie ceux quy liront cecy me faire la charité de prier Dieu p^r le repos de son âme, et pareillement p^r le susd. curé en quelque estat quy puisse estre, ou mort, ou vivant, le fesant, il en sera obligé. *Requiescat in pace, Amen.*

1661. — 8 avril, Estienne Bellanger, sonneur de n^re église.

1661. — 26 octobre, Elisabeth, filleule de mademoiselle de Villemont, du Chesnay.

1662. — 22 avril, Cantienne, fille de Jean Boucher, du Petit Saint-Mard.

26 Avril, Cantien et Pierre, fils de Cantien Carnevilliers.

12 mai, Elisabeth, fille de deff. Pierre de Veillard, escuyer, Sr de la Chesne (devant l'autel de Notre-Dame de Pitié).

12 novembre, Pierre Firon.

20 décembre, Barbe Picart, femme de Jean Nivion.

1663. — 5 février, Pierre Sevin.

8 février, André Thibault, marguillier.

10 mai, Antoinette, fille de Guillaume Le Roy.

2 juin, Jacques, fils de Cantien Papillon, maistre Charron.

1664. — 10 mars, Marie Darbelet, femme de Cantien Mercier.

1665. — 15 mai, Martine Mousset.

23 juin, Cantienne Boucher, du Petit Saint-Mard.

11 Août, Marie Rétif, femme d'André Jacques David.

27 décembre, Catherine, servante du Sr David.

1666. — Dans le mois d'avril, les 7, 13 et 20, sont enterrés dans l'église les enfants Jean et Guillaume Papillon, et leur mère, née Anne Cousin.

1667. — 20 mars, Fleurine David, femme de Cantien Carnevilliers, maréchal au Haut-Pavé.

10 mai, Jeanne Guay, f^me de Jean Lesage, jardinier de M. Baudoin, procureur au ch^let de Paris.

18 septembre, un enfant à M. Couard, procureur.

Un marbre funéraire, rappelant une fondation faite en 1705, par M. Couart, avocat au parlement, fils probable du précédent, au monastère de la Congrégation de Notre-Dame d'Etampes, a été recueilli par le musée d'Etampes.

1668. — 20 avril, Charles Maugé, laboureur au Petit Saint-Mard.

6 août, Magdeleine Aubert, femme de Noël Mouchet m^tre^ mareschal.

20 octobre, Pierre Papillon.

1669. — 16 juillet, au devant de la chapelle de Notre-Dame, Pierre Carton, fils de Fleurant et de damoiselle Louise de Lardy, sa femme présente, ainsi que Darras, vicaire.

31 juillet, Pierre Montagne, en présence de Pierre, son fils.

11 novembre, Noël Jeanne, meusnier du moulin de l'Hôtel-Dieu.

1670. — 18 janvier, Augustin Baudet ; le 20 juillet, Thomas Baudet ; le 24 février 1671, François Baudet, tous trois fils de François.

1 avril, Pierre Mercier, 46 ans, manouvrier.

17 octobre, Guillaume Chalo.

1675. — 21 juillet, Estiennette Lenormand, fille de Jacques.

22 juillet, Anne Gaultier, fille de feu Hugues, procureur du Roy en l'élection d'Estampes, mort subitement à 42 ans.

1676. — 10 février, Pierre de Mangin, Sr de Villemont.

1 nov., proche l'autel de la Vierge, Perrine Cochard f^me^ de Jean Durant, 50 ans.

1677. — 29 janvier, Pierre Ribot, 50 ans.

26 janvier, Elisabeth Boucher, 7 ans.

1678. — samedy 15 janvier, Philippe Hamoys, 22 ans.

28 may, une fille de 3 ans à M^r^ (*sic*).

1679. — 1 mars, Pierre Cornet, vivant hostellier, 37 ans.

29 avril, Magdelaine de La Tranchée.

26 juillet, Bonne Du Tartre, femme de Noël Mauchet, du Berry, 33 ans ; le 5 août suivant, leur petite fille âgée de 3 ans.

10 décembre, Louise Sevestre, espouse de Guillaume Chassecuiller 64 ans.

1680. — 28 septembre, dans le chœur, Mre Elie Ferry, curé de Saint-Martin.

5 octobre, Mathurin Bonnivet.

1681. — 4 janvier, Marguerite Renardeau, f^me^ d'Eloy Mercier, laboureur au faubg. Saint-Martin.

24 février, Christine Sanson, veuve de Henri de Beauclerc, espouse de Claude Hémart.

19 août, Cantien Leplingner.

23 août, Marie Colleau, veuve de Pierre Montagne, 83 ans.

28 novembre, Louis Baudet.

1682, — 29 mars, Germain Carnevilliers.

4 mai, Sébastien Laquo-la-Chapelle, huissier-archer de la maréchaussée.

1683. — 31 janvier, Claude Boucher.

21 décembre, Hélène Jacquin (enfant en nourrice).

1684. — 2 janvier, Jeanne Bonnivet, fille de Mathurin, archer en la maréchaussée et de Jeanne Paris.

14 février, Antoinette Morin, espouse de Pierre Robeau.

26 août, Claude Hémart, Sr du Petit Saint-Mard.

1 décembre, Michelle Ravillon, femme de Louis Deffonds, marchand.

1685. — 1 mai, Pierre Claude Métel, fils de Pierre, receveur au bureau des entrées des vins, et de dame Marie Bérault.

30 mai, Jeanne de Gouy, femme de Monsieur Joseph Guerinot.

10 juin, Elisabeth Hurault, veuve de Charles de Veillard.

1686. — 22 août, Jacques Hamouy, marchand boulanger.

7 décembre, Claudine Mercier, fme de Pierre Bergerat.

1688. — 21 janvier, Estiennette, fille de Jacques Normand, marchand épicier, et Estiennette Girard.

13 mars, Marie Jubert, femme de Sébastien Laquo, archer en la maréchaussée.

11 avril, Antoinette de Saint-Pol, veuve de Pierre de Veillard.

10 may, Magdelaine de Veillard, espouse de Nicolas de Souillard.

1689. — 20 avril, Elisabeth de Veillard, fille.

1690. — 4 octobre, Jeanne, fille d'Antoine Laquo-la-Chapelle, archer en la maréchaussée et huissier au bailliage, et de Françoise Buisson.

19 novembre, Cantien Carnevilliers, maréchal.

1691. — 25 avril, Marguerite Mercier, fille, 35 ans.

8 novembre, Jean Ruelle, cabaretier.

13 décembre, Noël Maugé, laboureur.

1692. — 30 novembre, Simonne Gores, vve de Claude Hamouy, sergent royal.

1693. — 14 avril, Jeanne Paris, vve de Mathurin Bonnivet.

11 novembre, Jean Bournilleau, marchand, demt au faubg Saint-Marcel, rue de Bievre, ditte des Gobelins, psse Saint-Hippolite, à Paris.

5 décembre, Pierre Charpentier, marchand.

14 décembre, Denise Allais, vve de Nicolas Roullier.

1694. — 24 janvier, Anne Venambre, femme de Robert Chauvin.

2 février, Etienne Bonnivet, 27 ans, fils de M. Bonnivet et de Jeanne Paris.

4 avril, Jeanne Monceaux, veuve de Sébastien Laquo, archer en la maréchaussée, morte à Méréville (1).

20 avril, Antoine Boulanger, commis pour la chaussée d'Estampes à Orléans, natif de Marolles près Landrecies en Picardie, diocèse de Cambray.

27 mai, ... Ruelle, fils de feu Jean et d'Anne Forest.

27 juin, Elisabeth Charpentier, espouse d'Estienne Boivin, laboureur à Villesauvage.

31 octobre, chapelle Saint-Pierre, Marie Dor, femme de M. François Brunat, receveur des droits du Roy.

29 novembre, Jeanne Bredet, femme de M. Roland Buisson.

1695. — 23 avril, Jacques, fils de Denis Hamouy, m^d boulanger, et de Marie Vallée.

3 mai, Madeleine Renault, veuve de Charles Maugé.

15 mai, Anne, 8 ans, fille d'Estienne Boivin, laboureur à Villesauvage, et de feue Elisabeth Charpentier (décédée l'année précédente) ; puis le 31 mai, le même jour, le père, Etienne Boivin, et un autre enfant prénommé Alphonse, âgé de 7 ans.

25 mai, Anne, fille d'Antoine Laquo et de Françoise Buisson.

24 septembre, Jacques Auguste de Beauclerc, curé de Saint-Martin.

9 novembre, Perrine Poisson, veuve de Jacques Hamouy, boulanger.

1696. — 5 mars, Françoise Rivière, femme de Jacques Ruelle, et le 17 juillet, leur fille, Françoise, 4 mois 1/2.

1697. — 30 janvier, Cantien Papillon, 76 ans.

28 juillet, « en présence d'une grande partie des paroissiens », Estiennette Guyard, f^me de Jacques Lenormand, mercier.

1698. — 18 juin, Jean Hamouy, 10 mois, fils de Denis et de Marie Vallée.

1699. — 2 mars, Noëlle Gabaille, 2 mois, fille de Jehan et de Marie Moreau, de la p^sse de Notre-Dame.

30 juin, Marguerite Gudin, veuve de Philippe Hamouy et ensuite de Cantien Papillon, 78 ans.

1. Chez son fils qui était notaire, v. *nos Registres paroissiaux du canton de Méréville*, p. 223 et 225.

6 septembre, Louis Antoine, fils d'Antoine Laquo et de Françoise Buisson.

3 décembre, François Deflonds, fermier de Valnay.

1700. — 3 janvier, Françoise Randouin, 9 mois.

22 novembre, Louis Deflonds, marchand, 60 ans.

26 novembre, Nicolas Desforges, 17 jours.

1701. — 9 novembre, Michelle Leloup, femme d'André Thibault, laboureur, 68 ans.

1703. — 13 septembre, Marie Catherine, fille de Denis Hamouy, md boulanger, et de Marie Vallée, 6 mois.

1704. — 4 juin, près la chapelle de la Vierge, Madeleine Maugé, espouse de Mathieu Hamouy, 38 ans, et le 11 juin, près de sa mère, Cantienne Hamouy, 3 mois.

20 juin, Jacques Frontin et Catherine Lardin.

29 septembre, Louis Thibault, 5 mois.

1705. — 7 février, Marie Berthelot, femme de Nicolas Carnevilliers, maréchal, 63 ans.

25 juin, un enfant ondoyé à Germain Charpentier et Marie Boivin.

Le même jour, dans la chapelle de la Pitié, dame Elisabeth de Veillard, veuve de feu messire Pierre de Mangin, escuier, Sr de Villemont, 73 ans.

31 août, Laurent Périer, 6 mois.

1706. — 16 février, Antoine Paul Védye, fils du lieutenant-général du bailliage de Dourdan (enfant en nourrice).

19 avril, Marie Laurent, fme de Jean Bagault.

9 novembre, Pierre Douaneau.

1707. — 6 avril, Philippe de Sabrevois, escuyer, Sr de Bleury.

2 septembre, Anne Laquo, 3 ans.

1708. — 5 août, Philbert Carnevilliers, 3 ans.

1709. — 13 janvier, Elisabeth Burin, 6 mois.

1710. — 9 février, Jacques Basterot, curé.

18 mars, Jean Ruelle, 17 ans.

4 mai, Nicolas Lemoyne, Sr de Franqueville, receveur de la consignation pour la grande chaussée d'Orléans, âgé de 60 ans ; en présence de M. Toussaint Lullier-Desmaretz, garde du Roy, en la prévosté de l'Hôtel et grande prévosté de France, et de Jacques Barbier, marguillier.

25 mai, Noëlle Legendre, fme de Claude Ruelle, md tonnelier, 40 ans.

1711. — 16 juillet, Claudin Blandin, 55 ans.

31 octobre, Marie Trochot, fme de Henry Rossé, 30 ans.

1713. — 1er juin, damoiselle Louise Catherine Petit, fille de Jacques Petit, sr de Mézières, et de *Catherine* Peschart (enfant en nourrice).

10 juin. — Jacques Montier, courrier du Roy (mort assassiné).

1714. — 23 avril, Louis Hamouy, 10 ou 12 ans (*sic*), fils de Mathieu, laboureur.

1715. — 7 mars, Henry Rossé, md papetier, époux d'Elisabeth Gambier.

1717. — 17 Janvier, dans la chapelle de Saint-Pierre, noble homme messire Auguste David Hardy, chevalier, Sr de la Fosse Chalo-Saint-Mard, la Moslinière, Ferolles et autres lieux, capitaine de la ville et gouvernement de Jergo ? (1) (en présence de son fils qui signe : Isidore Hardy de Ferolles).

29 septembre, François Carnevilliers, 8 ans.

25 avril, Nicolas Darcy, receveur des domaines du Roy, 53 ans.

1718. — 23 Janvier, Magdeleine, fille de Jean Moreau, Sr de Charron (2), et de dame Catherine Droux (enfant en nourrice).

1719. — 3 mars, Estienne Alphonse Coilvin, 2 ans.

2 Août, Marie Gabrielle, fille de messire François Laurent Le Petit, président de l'élection, 2 ans ; en présence d'une gouvernante envoyée de *leur* part.

3 octobre, Marie Filliot, fme de Jean Ruelle, 44 ans.

1720. — juillet, Jeanne Hamouy, 80 ans.

25 août. — Jacques Auguste de Poilloue, 3 mois.

1721. — 7 février, Jean Ruelle, veuf de Marie Filliot, 51 ans.

12 mars, Jean Louis, fils de M. de Bourville, autrefois receveur des tailles à Etampes (4 ans 1/2).

29 mars, Louis de Poilloue, chevalier, Sr du Bouloy et de Bonnevaux en partie, 55 ans.

7 octobre, Mathieu Hamouy, laboureur, 66 ans.

24 décembre, Pierre Colleau.

1722. — 10 septembre, Etienne Jacques Boivin, enfant.

1723. — 25 juin, Marie Geneviève Ruelle, 19 mois.

30 Août. — Christophe Hamouy, 7 semaines.

1724. — 21 janvier, Etienne Boivin, 11 mois.

28 février, Madelaine Métais, fme de Sébastien Laroche, 64 ans.

1. Jargeau ?

2. Champrond ?

7 octobre, Marie Jeanne Papillon, 2 ans.

19 décembre, Elisabeth Carnevilliers, fme de Jacques Fagueret, 92 ans.

1725. — 19 Janvier, un enfant mâle appartenant à M. Ch. Sourdot et Françoise Laquo, ondoyé par M. Quettard.

6 mai, René Joseph de Poilloue, 2 ans.

5 juillet, Louis Laquo, 6 mois.

8 juillet, Françoise Dubois, fme d'Antoine Laquo, employé aux fermes, 54 ans.

18 juillet, Anne Ruelle, 1 an.

26 juillet, Nicolas Hamouy, 1 an.

1726. — 23 avril, Claude Hamouy, 15 jours.

1727. — 3 janvier, Françoise Danthon, 2 ans.

22 juillet, André Thibault, maistre hostellier au Haut Pavé.

18 octobre, Cantienne Danthon, 10 mois.

1728. — 19 janvier, Denis Hamouy, boulanger, 71 ans.

1729. — 9 octobre, Pierre Hamouy, 2 ans.

1731. — 4 mars, Louis Carnevilliers.

10 avril, Louis Auguste de Poilloue, 8 mois.

2 décembre, Elie Pichonnat, 8 mois.

1732. — 6 juin, Jeanne Cantienne Papillon, 6 ans.

18 octobre, Charlotte, fme de Claude Ruelle (*sic*) 60 ans.

1734. — 8 mai, Pierre Thibault, 75 ans.

1735. — 31 janvier, Louis Henry de Poilloue, de Saint-Mard.

1736. — 15 novembre, Pierre Gudin, juge et maire de la Fosse, Chalo-Saint-Mard, 70 ans.

1737. — 14 juin, Michel Hamouy, boulanger, 40 ans.

1739. — 18 mai, Louis Vincent Haudry, meunier, 46 ans.

23 juin, Guillaume Ruelle, laboureur, 35 ans

6 juillet, Marie Geneviève Delorme (enfant).

24 juillet, Charlotte Charpentier, 4 ans.

10 septembre. Marguerite Carnevilliers, 11 mois.

24 novembre, dans le chœur, Pierre Goupil, curé.

1740. — 14 janvier, dans la chapelle Saint-Pierre, Marguerite Hélène Gudin, 55 ans, veuve de Louis Fontaine et auparavant de Michel Baudet, marchand ; en présence de Pierre Gudin, notaire royal et greffier, son frère.

8 février, dans l'aile gauche vis-à-vis le grand autel du chœur, Denis Thibault, fils d'André, décédé, et de Marie Anne Cresteau, 26 ans.

20 juin, dans l'aile gauche à côté du chœur, Charles Chaumet, m^tre serrurier, h^me veuf de Anne Blanchet, 72 ans.

25 juin, dans la nef, Magdeleine Le Haut, femme de Jérosme Rousseau, meunier, 34 ans.

1742. — 24 juillet, Marie Madeleine de Malizieux, 22 ans, femme de M. Guérin de Vauderay.

1744. — 20 février, Cantienne Laumosnier, 1 an.

21 février, Pierre Carnevilliers, 72 ans.

1746. — 1er août, Angélique Clémence Hémard, veuve de Louis de Poilloue, 86 ans.

Septembre, Charles Joachim de Poilloue.

1747. — 4 février, Antoine Robinot, commis au pavé de la route d'Orléans, 50 ans.

6 août, Marie Françoise Carnevilliers, 2 mois.

1748. — 21 mars, Estienne Carnevilliers, 7 ans.

18 mai, Michel Jacques Baron, 9 ans.

3 août, Marie-Louise Carnevilliers, 14 ans.

1750. — lundi 18 may, Louis Sevestre, laboureur, 70 ans, en présence de Fr. Thomas, religieux de l'ordre de St François, et Etienne Sevestre, ses fils. (Le premier signe : « Fr. Thomas d'Etampes, capucin).

23 novembre, a été inhumé dans l'église de céans, par moy soussigné, ministre provincial et premier définiteur général de l'ordre des Chanoines réguliers de la Sainte-Trinité (Couvet), messire Jean Bonaventure Drugeon, prestre de la ville de Gray en Franche-Comté, recteur de la chapelle Saint-Jean-Baptiste et Saint-Sébastien de Chalency, au diocèse de Langres, âgé de 50 ans.

1751. — 7 décembre, Marguerite Guéroult, fille de Claude, m^d chamoiseur.

1752. — 1er novembre, Pierre Nicolas Robineau, 19 ans.

1754. — 13 octobre, André Thibault, 54 ans.

1755. — 14 mai, Marie Geneviève Guiault, f^me de Clément Rivière, 55 ans.

1756. — 27 mai, Cantien Papillon, 62 ans.

1757. — 12 août, Jeanne Savetier, v^ve Carnevilliers, 91 ans.

11 juin, Françoise Marguerite Picart, 11 mois.

1758. — samedi 18 février, Claude Ruelle, m^d épicier, 68 ans ; en présence de messire Claude Ruelle, prêtre doyen de l'église de Milly-en-Gastinois, de Pierre et Antoine Ruelle, ses fils.

25 juillet, Pierre Force (enfant).

8 août, Marie Jeanne Force, sa sœur, 2 ans.

Le même jour, Antoine Auguste Robineau, 21 mois.

1759. — 4 décembre, dans la chapelle Saint-Pierre, Françoise Hourbeire, veuve de Sr Pierre Gudin, vivt notaire en cette ville, 74 ans.

1761. — 16 mai, Thérèse Ruelle, 2 ans

1762. — 10 sept., Marie Rioux, fme de François Tournemine, meunier.

1763. — 9 juillet, Jean Antoine Molard, domestique chez Mgr Boutin, intendant de Bourdeaux, mort hier en passant dans cette ville, âgé de 33 ans.

25 juillet, Jean Muraille, md épicier-mercier, 36 ans ; en présence de messire Guillaume Muraille, prêtre, son frère, de Michel et Denis Muraille, aussi ses frères ; de Martin Fouré et Louis Bertheau, ses beaux-frères.

1764. — 2 mai, Marie Thibault, 56 ans.

22 août, Pierre Carnevilliers, 65 ans, cabaretier.

1765. — 14 avril, Pierre Gérôme, meunier, 22 ans ; en présence de Louis et Nicolas, ses frères, de Pierre Fois Augusto Philippe Paulmier, greffier en chef civil et criminel de l'élection de cette ville. (Le défunt était l'époux de Marie Catherine Rousseau, remariée, le 20 janvier 1766, avec Etienne Conty).

18 août, Marie Marais, veuve de Pierre Carnevilliers, 68 ans.

1766. — Isidore Ruelle, 18 mois (fille).

25 décembre, Marie Madeleine Force 4 mois.

1767. — 28 janvier, Elisabeth Gouberjot, vve de Pierre Nicolas Delaplace, vivt papetier, 81 ans.

20 octobre, Cantien Aimé Papillon, 11 mois.

1769. — 13 janvier, Antoine Ruelle, laboureur, 38 ans.

3 février, dans la chapelle Saint-Pierre, Louis Fontaine, vivt marchand, 78 ans.

1772. — 27 juillet, Marie Marguerite Baudet, femme de Nicolas Suply, meunier, 39 ans.

1773. — 15 janvier, Marguerite Girardelet, veuve de Claude Guéroult, chamoiseur.

16 mars, Pierre Claude Drouet, écuyer, ancien payeur de rentes, 68 ans ; en présence de M. le Prieur des Mathurins de cette ville ; de M. Picart, conseiller du Roy, président de l'élection, etc.

13 juin, dans la chapelle Saint-Pierre, Pierre François Eutrope Baron, bourgeois, 61 ans.

1775. — 2 avril, Marie Elisabeth Petit, veuve de Simon Harrion, 80 ans.

21 décembre, Marie Jeanne Godin, veuve de Cantien Papillon, laboureur, 82 ans. Inhumation faite par M. Chevallier, curé de Saint-Cyr-la-Rivière.

C'est la dernière dans l'église de Saint-Martin, conformément à la déclaration du 10 mars 1776 qui interdit les inhumations dans les églises, sauf pour les archevêques, évêques, curés, haut justiciers et fondateurs de chapelles.

FAITS DIVERS ET HISTORIQUES

ACCIDENTS — CITATIONS

En 1567, les Réformés prirent la ville d'Etampes aux troupes royales ; messire Joachim Charpentier, curé de Saint-Martin, en a conservé le souvenir dans les registres de sa paroisse. Un acte de baptême débute ainsi :

« Du mardy, septiesme jour d'octobre et du commencement des troubles de 1567 et pour les *segonds* (1) troubles fut baptisé, etc ».

Et plus loin :

Le dix-septiesme jour d'Octobre 1567, Montgomery, huguenot, *print* la ville d'Estampes ».

Les protestants, on le sait, commirent, pendant leur séjour les pires excès ; ardents aussi à faire des prosélytes, ils transformèrent en temple l'une des églises — nous ignorons laquelle — que le peuple appela la *Huguenoterie ;* et ils forçaient les habitants à y faire baptiser leurs enfants dans la religion réformée. Quand les troupes rebelles eurent évacué Etampes, le premier soin des curés de la ville fut de faire rentrer ces enfants dans le giron de l'église catholique.

Deux actes nous en donnent le témoignage :

« Le quatorzièsme jour du mois de décembre audict an (1567), fust baptisé Pierre des Goullons, fils de Michel ; sa mère, Magdelaine Morin. Les parins, Pierre Picart et Nicolas Mareschal. La

1. Les huguenots étaient déjà venus à Etampes en 1562.

mareine Loyse Archambault. Et fust ledict Pierre baptisé à la *Huguenoterie* et y fut porté le dix-septiesme du mois d'Octobre », le jour même de la prise de la ville — « Et ledict Pierre des Goullons eust nom Daniel à ladicte *Huguenoterie*, et fust reporté et baptisé en l'église Monsr-Sainct-Martin d'Etampes-les-Vieilles, par messire Joachim Charpentier, curé ».

Le douzième jour de février (1568), fust baptisée Suzanne Lamoureux, fille de Jehan ; sa mère, Marie Rolsié. Le parin, Frère François Le Breton ; les mareines, Radegonde Legendre et Germaine Regnardeaux, et avoit été baptisée à la *Huguenoterie* — et ce jour et an audict baptesme (*sic*) en la maison de Guillemain Regnardeaux, selon l'église romaine. » Signé « J. Bruyant, vic^re ».

Sont cités en 1567 : Tristan le Charron, élu ; Jehan le Vassor, greffier de la Prévôté — en 1576 : Pierre Gallant, sergent du capitaine Guytard ; Jehan Colle, *corporal* de la compagnie du capitaine Lavigny ; Liphard Legendre, prêtre doyen de Sainte-Croix ; en 1577 : Jehan Fontaine, chanoine de cette collégiale ; en 1580 : Jehan Durand, contrôleur du domaine et en 1588 : Nicolas Prévost, avocat du Roi (1).

1589. — Autre année de guerre civile — les 25 et 29 avril, baptesmes d'enfants dont les parents, habitant Saint-Hilaire, étaient venus se réfugier à Etampes « à cause des guerres ».

24 aoust, baptesme de François, fils de François Gyroust, notaire royal à Estampes, et de Marie Magnet ; parains François Haurault, natif de... en Auvergne, commissaire des vivres pour le Roy de France, et Jacques Le Bagne, aussy commissaire des vivres p^r le mesme dict sire ; marr. Marie Venard, femme de Jehan Sergault, de la p^sse Saint-Basile.

L'année suivante, des soldats de divers régiments sont plusieurs fois parrains. Les registres mentionnent, en 1590, Pierre Lebrun, prêtre clerc à Saint-Gilles ; en 1593, François Thibault, procureur au bailliage ; Pierre de Mazault, contrôleur au grenier à sel ; François Cotty, conducteur de l'artillerie du Roy, demeurant à Goussouville près Mantes.

1593. — 4 décembre, baptême d'Agnès, fille de Conrad Rodenflex et de Amélie, sa femme ; marraine Agnés Richugre, femme d'André Bathriswald ; en présence de Michel Oberson, secrétaire

1. Les registres de Notre-Dame mentionnent, en 1583, Basile Paignard en qualité de *majordome* de Saint-Martin.

du capitaine ; tous du pays de Sareuse ? (Suisse), catholiques du canton de Fribourg, soldats, etc.

Citation : 1594, Gilles Besnard, maître chirurgien ; Pierre Boudeaux, procureur ; Simon Compotier, receveur général du Domaine ; 1602, Esprit Moyret, procureur au bailliage ; Etienne Buchon, receveur et collecteur des tailles de la ville d'Etampes ; Jean Franchet avocat du Roi en l'élection et gabelle ; Toussaint Pasquier, archer du Prévôt ; Mathurin Feilleret, chirurgien ; 1606, Clément du Roussay, praticien ; Martin Guyton, prêtre chanoine de Notre-Dame ; 1609, Pierre Legendre, bailli de la justice de Mesnil ; Girault, avocat en cour de Parlement ; 1610, Abraham Caillou, procureur au baillage ; 1611, Savinien Jolly, huissier de chambre de Madame Marguerite ; François Delisle, maître chirurgien ; 1612 Michel Chaillou, lieutenant de l'élection ; 1613, Nicolas Boudeaux, élu ; 1614, Simon Pichon, conseiller pour le Roy en l'élection.

1614. — Rodolphe Reding, capitaine d'une compagnie de Suisses « au service du Roy à présent régnant, dans le régiment du collonnel Galathier », signe en allemand un acte du 6 décembre en qualité de parrain.

Citations : 1615, Michel Gillet, tenant la poste pour le Roy à Estampes ; 1616, Jean Duboys, receveur pour le Roy du Domaine d'Estampes ; 1617, Nicolas Thuault, prestre, prieur de Dourdan ; 1620, Pierre Colleau, chirurgien de la p^sse^ Saint-Gilles ; 1622, Estienne de la Coustenne, p^tre^ habitué de la p^sse^ Saint-Basile ; 1623, Léon Laurault l'aisné, avocat à Estampes ; 1624, Georges Guibourt, greffier du bailliage ; Philippe Godin, avocat ; 1625, Nicolas Godin, sergent à la Gabelle ; 1627, Jacques Bouttevillain maistre chirurgien ; 1628, Jacques Hémard, prêtre chanoine de Notre-Dame ; 1629, Alleaume élu en l'élection ; Jacques Godin, procureur au bailliage et prévosté ; Voizot, m^tre^ escrivain, époux de Marie Chassecuiller ; 1630, Sanson Portehon, notaire royal ; Anne Bredet, femme de Mr Hatte, officier chez la Reine ; 1634, Nicolas Picart, officier de la Chancellerie de Monsieur, frère du Roy, demeurant à Estampes ; Claude Delaporte, curé de Saint-Gilles ; 1636, Jacques Le Masson, dit Gouville, garde des plaisirs de S. M. ; 1639, François de Hébert, lieutenant d'une compagnie du régiment de Saint-Lambert ; 1640, Accurse (*sic*) Dupré, procureur ès sièges royaux ; 1641, Loys Le Vassor, substitut du Procureur du Roy ; Claude Chevallier, receveur des tailles ; Claude Le Vassor, procureur ès sièges royaux.

1643. — 2 mars, sont parrains, un soldat et un sergent du régiment de Vaudétour.

En 1645. — 27 mars, Jean Maheult, premier sergent de la compagnie de Mr de Maray, du régiment de Mr le Cardinal de Mazarin.

17 décembre, baptême d'Honorée, fille de Moïse Benoist des chevau-légers de S. A. R. et de Jeanne Carnevilliers ; elle a pour parrain, Jacques Levassor, l'un des chevau-légers, et pour marraine, Honorée Bruère, épouse de Pierre Hémard, archer de la maréchaussée.

Citations : 1647, Jean Guyot, greffier à la Gabelle ; Pierre Danonville, messager ; Guillaume Arnoult, maître de la poste ; Jacques Godin, avocat du Roy en l'élection ; 1648, Nicolas Brulon, huissier des comptes à Paris ; 1649, Nicolas de Roquencourt, soldat du régiment du duc d'Anguien ; 1650, Jacques Guyot, chirurgien.

1652. — lundy 6 mai, est parrain, Charles de Martry, baron de Clinchamp, général de l'armée étrangère sous le commandement de S. A. R. et Mr le Prince de Condé ; la marraine étant Julienne Provensal, fme de Charles de Colas escuyer.

mardy, 7 mai, baptême de Gabriel Georges, fils de Georges de Vaulmer, capitaine dans le régiment de Lyon, et de Anne Reine Lefourrier, parrain Gabriel de Montreby, capitaine au susdit régiment, marraine, Anne Maleux, fme de Nicolas Lenoir, sergent-major aud. régiment.

mercredy, 22 mai, parrain, Jacques Courasse, sergent au régiment de Valois.

7 juin, parrain, Nicolas Ollivier, cavalier de S. A. R.

En 1653, sont mentionnés : Jean de la Martinière, procureur et greffier au bailliage et maréchaussée ; en 1654, René Hémard, prévot des maréchaux ; Jacques Vassor, échevin ; Jean Gabaille et Nicolas Baudry, receveurs du Domaine ; Jehan Alleaume, conseiller du Roy, élu ; en 1655, Pierre Houdoin, receveur du Domaine ; Sébastien Boreau, chirurgien de la psse Notre-Dame.

1656. — 17 mai, furent inhumés au cimetière deux jeunes hommes manouvriers du pays de la Marche, psse de Maignau, ensevelis sous terre en fouillant de la terre au petit Saint-Mard, nommés Mesmin de la Rue et Georges Joyaulx.

Citations : 1661, Marc Hervé, laboureur au Pont Martine ; 1664, Charpentier, receveur de la terre du Fresne ; 1665, Louis Laquo, chirurgien ; 1666, Accurse Simonneau, sous-diacre et chapelain de

l'église royale et collégiale de Notre-Dame ; défunt Jean Delisle, maistre chirurgien ; Cantien Cheneville, messager.

1665. — 15 mai, inhumation de Martine, fille de Gilles Mousset, demeurant dans le logis de la *cour Meusnier*.

Ce lieu, situé dans le faubourg Saint-Martin, près de la porte-brulée, était un fief dont M. de Poilloue de Saint-Périer était propriétaire en 1789.

1666. — 28 juillet, inhumé deux massons morts en tirant de la terre et la carrière est tombée sur eux.

1668. — Pierre Papillon, laboureur à la Fontaine, demeurant dans l'enclos de Saint-Martin.

Laurent Lemaitre, chirurgien de la p^sse^ Saint-Gilles.

1669. — Le hameau de Charpeaux.

1670. — Pierre Laumosnier, échevin ; 1671, Jean Tronson, commis du notariat d'Etampes ; Louis Poultier, maître chirurgien ; Michel Bayard, m^tre^ vannier, demeurant proche la Porte Saint-Martin, dans l'enclos de la ville ; 1672, Jacques Petit, prestre chanoine de l'église collégiale de Sainte-Croix d'Etampes ; 1673, Antoine Fizillié, officier de l'hôtel de Normandie ; Guillaume Lemaistre, maistre chirurgien, époux de Nicolle Charbonnier ; 1674, Nicolas Guyot, chez Dupré, procureur ès sièges royaux ; Soulas, curé d'Estouches ; 1675, Claude Laquo, greffier à la maréchaussée ; Julien Guyot, greffier au grenier à sel.

1670. — 15 janvier, inh^on^ de Toussaint Carnevilliers, vigneron, demeurant proche la Porte brûlée devant *la cour Meusnier*.

1675. — Dimanche, 10 février, inhumé au cimetière Jacques Lefort, lequel est mort subitement dans le chemin tendant d'Etampes à Saint-Hilaire, proche *les petits aulnoys*, âgé d'environ 50 ans. Ledit Lefort estoit demourant à Gaudreville et battoit en grange à Hardennes (1), chez le sieur Antoine Thibault, receveur des Célestins.

1676. — 22 avril, inhumation de François Sevestre et de Jacques... (2) lesquels ont été escrasez et estouffez dans la carrière, proche le *grippet* de ceste p^sse^. Ledit Sevestre de la p^sse^ de Villeconin, et ledict Jacques estoit de...

1677. — 19 janvier, inhumé dans l'église Christophe Ribot, en son vivant commis à la barrière de la porte Saint-Martin.

1. Ardennes.
2. En blanc.

1677. — Pierre Michelet, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Cyr ; 1682, inhumation au cimetière, le 14 février, de Luce Rousseau, femme de feu Pierre Desmazures, maîtresse de postes à Monnerville ; Pierre Charpentier, chirurgien de la p^sse^ Saint-Gilles ; Joseph Carrère-Basta, commis aux aydes d'Estampes ; 1685, Jean Renard, maître ordinaire des postes et *maire eschevin* de la Ville.

1686. — 1 janvier, Marguerite, fille de Christophe Agdor, suisse au régiment de Gredet, et de Magdelaine Coquelet, est baptisée et a pour parrain M. François Delavaux, chirurgien au régiment de Gredet ; pour marraine, Michelle Conty, au nom de Mad^lle^ Marguerite Laure, fille de M. Laure aide-major aud. rég^t^. de Gredet.

30 août, un inconnu, écrasé par les roues de sa charette, dans le faubourg Saint-Martin, près de l'église, est inhumé au cimetière.

1687. — 31 août, un roulier d'Orléans écrasé sous sa roue, sur le pavé *entre* les belles Croix, est inhumé au cimetière.

1689 à 1698, citations : Jean Guillaume, receveur des aydes du plat pays de l'élection d'Etampes ; feu Jean Venard, notaire à Saint-Cyr, Saclas et autres lieux, époux de Marie Antoinette Petit ; Etienne Baudry, chanoine de Notre-Dame ; Louis Charpentier, receveur de la Forêt-le-Roi ; Pierre Leguay, substitut de M. le Procureur du Roi au bailliage, époux d'Estiennette Dupré ; Denis Mainfroy, commis aux aydes ; François Brunat, receveur des droits du Roi à Etampes ; Toussaint Lallier-Desmoretz, garde du Roi en la prévosté de l'Hôtel ; René Hardy, procureur du Roy au grenier à sel.

1698. — 10 Xbre, inhumé au cimetière un pauvre passant de la compagnie de Lacrit, au régiment de Santerre, décédé chez Laroche cabaretier.

1699. — Mathurin, ou Mathieu, marchand, contrôleur des fermes du Roy ; il est dit, en 1700, contrôleur des jauges et courtages et, un peu plus tard, receveur, puis contrôleur du bureau de la Porte Saint-Martin, commis pour le papier.

Jean Lefeuve, receveur du *bureau des lettres* de cette ville, est également cité en 1699. Sa femme, Marie Anne Gillette est marraine, le 9 juillet, de Suzanne, fille de Antoine François Delaissé, cy devant garde sédentaire au bureau de la porte Saint-Martin et de Suzanne Lefeuve ; le parrain étant Pierre Fournier, écuyer, Sr de Chauminy.

1700. — Paul Hardy, clerc, chapelain de Sainte-Croix ; Charles Vallée, employé dans les fermes du Roi ; Octave Dissous, receveur des fermes du Roi à Estampes ; 1702, Antoine Charles, commis pour

les sables et pavés ; Marie Chauvet, femme de Jean Lecopé, officier de madame la duchesse de Bourgogne ; François Gautier, receveur des entrées.

1704. — 20 juin, a esté inhumé dans l'église, près de l'autel Saint-Jacques, les corps de Jacques Frontin fils de feu Jacques et de Jeanne Liénard, et Catherine Lardin, fille de Claude et de Catherine Delaunay ; l'un et l'autre âgés de 18 à 19 ans, domestiques chez Eloy Sainsard, meusnier, étouffés malheureusement par l'écroulement d'une sablonière vis à vis les Belles Croix.

1705. — Marc de la Marche, commis au bureau des jauges et courtages (plus tard, 1712), commis au bureau de Saint-Martin ; en 1708, officier au bureau royal d'Etampes ; Nicolas Darcy, receveur des droits de jauges et de courtages.

1706. — 9 novembre, inhumation de Pierre Douaneau, voiturier par terre, de la paroisse Saint-Marcel d'Orléans, lequel a esté écrasé sous sa charette.

1709. — Théodore Bonin, entrepreneur de la grande chaussée d'Orléans ; Nicolas Lemoyne, receveur de la *concination* au bureau. 1710, Taullier, vicaire de Saint-Gilles. 1711, Robert Lapante, receveur des dames de Maubuisson ; Charles Sourdeau, receveur aux consignations ; Jacques Damery, procureur aux sièges royaux d'Etampes. 1712, Pierre Gobinat, procureur au bailliage ; Cantienne Vallerault, f^me^ de *mestre* Pierre Doches, greffier en chef de l'élection.

1712. — 8 novembre, inhumation au cimetière d'un jeune homme décédé chez Pierre Coliau, habitant de la p^sse^, ce jeune homme a esté trouvé à demy mort sur le chemin d'Orléans, territoire de la p^sse^, ayant une plaie au derrière de la tête et dépouillé, portant sur lui un extrait de baptesme de la p^sse^ Saint-Eustache, qu'on croit estre le sien, portant le nom de *Imilien*, fils de François Gaudefroy, maistre sculpteur, et de Marie Laire, sa femme, rue Montorgueil, et signé plus bas « Goulard, vicaire de Saint-Eustache ». Lequel homme nous a paru âgé d'environ 24 à 25 ans, d'un poil brun et duquel nous n'avons pu rien scavoir, aïant perdu l'usage de la parole ; lequel extrait de baptesme est demeuré entre nos mains.

1715. — René Hardy, officier de la gabelle de la p^sse^ Saint-Basile. 1716, Antoine Laquo, employé aux fermes du Roy (le 21 novembre 1734) inhumation d'Antoine Laquo, huissier au Châtelet). 1717, Guittard, chirurgien ; Alphonse Charpentier, chanoine de Sainte-Croix ; Charles Dujat, receveur du Fresne.

1717. — 4 mars, inhumation au cimetière de Jacques Echard, laboureur, demeurant p^sse de Creusi, diocèse d'Orléans, qui est décédé ici par un accident qui lui est arrivé : la roue de sa charette lui ayant passé par dessus le corps.

Ces accidents étaient assez fréquents sur la grand'route ainsi que nous l'avons constaté déjà dans nos « Registres paroissiaux du canton de Méréville ».

12 juin, Antoine Deboise, voiturier d'Orléans, est *écrasé* sur la route par le tonnerre.

Le 24 mai et le 20 novembre, sont écrasés par leur charette, Claude, domestique de Jean Breton, et Jean Lagneau, voiturier par terre d'Orléans à Paris, âgé de 26 ans, de la p^sse de Bercy, au diocèse d'Orléans ; il logeait chez Madame Davoust qui assiste à son inhumation.

1721. — 24 x^bre, inhumé dans l'église, Pierre Colleau, employé à la sablonnière, écrasé par une langue de sable, le 23 sur les 10 h. du matin.

Citations en 1721, Jean Benoist, sous-fermier commis du domaine d'Etampes ; Pierre Gudin, juge et maire de la Fosse-Chalo-Saint-Mard, 1722, Joseph Raphaellis, chirurgien ; Pierre Gudin, notaire royal à Etampes (parent du précédent). 1723, maistre François Sureau, huissier à verge au Châtelet de Paris. 1724, François de Jouvenot, officier chès le Roy. 1726, Nicolas Baron, receveur du Domaine ; *maistre* Jean-Baptiste François Paul Masson, *gagne-denier* ; Accurse Dalibeau l'aisné, portier de la porte Saint-Martin et 2e garde, (l'un des hallebardiers dont l'uniforme était alors composé d'un justaucorps de drap rouge écarlate avec parements bleus, boutons en cuivre doré, épaulette de soie sur l'épaule, forte épée à poignée de cuivre, une hallebarde et un chapeau bordé d'or). 1728, Gabriel Germain, receveur du tabac. 1729, Claude Davoust, capitaine de la bourgeoisie du haut-Pavé (hôtelier à l'Etoile).

1729. — 2 janvier, un voiturier par terre, écrasé par sa charette que l'on dit se nommer ..... (*) ; inhumé au cimetière après une descente de justice qui m'a ordonné de le faire.

25 mars, Marie Anne Dupont, 35 ans, qui, malade du mal caduc, avait eu le malheur d'approcher de la rivière et son mal l'aïant prise, a été suffoquée par l'eau.

1731. — 15 mai, inhumé Pierre Dolé, voiturier par terre, 40 ans,

de la p^sse de Gosocourt-en-Artois, mort sur la route et visité par la justice.

Citation, en 1731, de Charles Liévain, hôtellier aux Trois Rois, époux de Marie Legrain.

1733. — 5 juillet, inhumé au cimetière Jean Adam Samson, pélerin revenant de Saint-Jacques de Compostel, luy ayant trouvé des marques de chrétien ; âgé de 38 ans.

1734. — 22 juin, Michel Rousseaux, voiturier par terre, demeurant à Orléans, écrasé par sa charette, proche les Belles Croix.

1735. — Jean Jacques Pineau, substitut de M. le Procureur du Roy.

1737. — 7 novembre, Nicolas Roslion, m^d d'arbres, demeurant à Orléans, tombé de dessus sa charette et écrasé par sa voiture, la police ayant été avertie, a été inhumé du consentement de M. le Lieutenant-général.

Citations : 1738, Louis Bernard, controleur des actes d'Etampes ; 1739, Gilles Chaudé, employé au péage de M. le Prince de Conti ; Antoine Robineau, employé à la grande chaussée.

Dimanche 20 septembre 1739, inhumé au cimetière le corps de Marie Anne Poidevin, fille de René Angélique Poidevin, natif de l'Isle Garnèze (1), en Angleterre, lequel a fait abjuration dans l'église Notre-Dame de Granville, diocèse de Coutances, et d'Anne Follubet, ses père et mère, âgée de treize jours, décédée d'hier, chez Louis Morné, qui les a logés comme mendians.

1741. — 3 novembre, inhumé au cimetière, sur la permission de M. Edeline, prévost de cette ville, Nicolas Asselin, fils de Nicolas et de Louise Texier âgé de 20 ans, trouvé le jour d'hyer ensevely sous du sable de la sablonnière de la porte d'Orléans, chargeur de pavés chez M. Robineau, commis étably en cette p^sse.

Il est fait remise à Louis Delamarche, fermier du barrage de la Porte Saint-Martin, de la moitié de son bail pendant 14 ans. En la même année 1741, les matériaux d'un mur qu'on avait abattu parce qu'il masquait la Porte, furent employés à la réparation de celle-ci.

1743. — Le 26 février, Luce Lecoup, v^ve de Claude Bluet, âgée de 46 ans, est trouvée morte dans la rivière.

1745. — 16 août, enterré au cimetière Louis Chartier, fils de Gabriel et de Thérèse Haussiau, fruitiers, demeurant à Paris, p^sse

1. Guernezey.

Saint-Marcel, âgé de 6 semaines, décédé chez le nommé Etienne Besnard, vigneron, mari de Jeanne Laroche, nourrice.

Les noms des père et mère ont été ajoutés après coup ; deux notes sont épinglées au registre et ainsi conçues : 1° « Nota que l'acte du 16 Août n'est point conforme, parce qu'Etienne Besnard... non seulement n'a point apporté le certificat du *bureau des recommanderesses* (1), de le recopier, suivant l'ordonnance, mais encore n'a jamais voulu déclarer le nom de baptême du père et de la mère de leur nourrisson ». — 2° *Michel* Chartier, fils de Gabriel et de Thérèse Houssiau, fruitiers, demeurant faubourg Saint-Marcel à Paris, voilà les noms qui sont en blanc dans le registre de l'année dernière à l'endroit où j'ay mis une note. A Etampes, le 10 mars 1746 », signé : E. L. Richardot, curé.

1747. — 19 mai, inhumé au cimetière par la permission de M. Edeline, prévost de cette ville, Marie Chau, 12 ans, décédée hier par un accident arrivé à la sablonnière des Belles-Croix.

Citation de Henry Louis Poirier, chanoine de Sainte-Croix.

1749. — 7 avril, Jean Martin, 24 ans, de la p^sse^ Saint-Vincent d'Orléans, tué par accident de voiture.

1750. — Mention de Denis Pierre Colleau, maître chirurgien, et de l'abbé Aubry, chanoine de Notre-Dame.

19 janvier, inhumé au cimetière Blaise Charois de la p^sse^ d'Ingré, chartier d'Etienne Dreu, voiturier d'Orléans, tué hier par accident sur le chemin d'Orléans, 55 ans.

1753. — 25 octobre, inhumé au cimetière avec la permission de M. Daumont, lieutenant particulier, Altin Thuillier, mort par accident de sa voiture, sur le grand chemin d'Orléans, 35 ans.

Le lieutenant général d'Etampes était alors M. Jacques Julien François Picart, époux de Louise Marguerite Charlotte Bourain, qui est également cité dans le registre de 1753. Dans celui de 1755, nous voyons le nom de messire Thibaut, chanoine de Notre-Dame, et, en 1757, celui de m^tre^ Goupil, avocat en parlement, juge civil et criminel de Saclas.

1755. — 31 mai, le corps d'un étranger dont le nom n'a pu être donné que par ces deux lettres F. B. a été trouvé noyé dans une des rivières de cette ville. Procès-verbal a été dressé par M. le Pro-

1. Les recommanderesses étaient des femmes tenant une sorte de bureau de placement de nourrices, moyennant un droit fixé. Les nourrices étaient tenues de déposer entre les mains du curé les certificats délivrés par les recommanderesses.

cureur général. — En marge, on lit : « le susdit étranger s'appelait François Bourgeois, de la p^sse^ de Sennedret (?), diocèse de Trèves, comme il paraît par le registre de l'Hôtel-Dieu d'où il était sorti la veille.

1759. — 24 juin, inhumé au cimetière Pierre Clochard de la Pasnère, officier invalide, âgé de 58 ans, en présence du Sr Léveillé, bas-officier de l'Hôtel royal des Invalides.

25 décembre, enterré un garçon du pays de Savoye, qui a paru âgé d'environ 9 à 10 ans, mort subitement dans cette paroisse, n'ayant pu savoir son nom ny son pays. — En marge est écrit : lequel on a seu par plusieurs de ses compatriotes qui nous l'ont déclaré depuis, s'appelle Claude Chopin, de la p^sse^ de Saint-Bon en Savoye, âgé de 12 ans.

Citations : en 1760, M. Jean Delamarque, ancien officier *qu'on établie* (pour de la Connétablie) en la maréchaussée de France — Antoine Robineau, employé des Ponts et Chaussées de cette ville — Jacques Paillet, *imprimeur en taille douce*, époux de Charlotte Thévenard. En 1761, Jean Etienne Sédillon, employé aux octrois de cette ville, Charles Archambault, prêtre, chanoine du chapitre royal de Sainte-Croix. En 1762, Alphonse Charpentier, aussi chanoine de Sainte-Croix. En 1763, François Duperche, clerc tonsuré ; Jean-Baptiste Lochéron, maître d'école à Auvers.

1762. — 5 avril, a été inhumé dans le cimetière de céans, par moy soussigné, prêtre vicaire de cette p^sse^, par ordre de M. Lochéron, par empêchement de M. Picart, lieutenant-général de cette ville, en date d'hier, le corps d'un soldat du régiment de Périgord, qui paraissait âgé de 20 à 25 ans, trouvé mort au champtier des Roziers de cette p^sse^ (1).

1763. — 12 février, Pierre Renaud, manouvrier de Chalo-Saint-Mard, a été trouvé mort dans la grande rue Saint-Jacques de cette paroisse.

4 août, inhumation au cimetière du Haut pavé (2), de Jean-Baptiste

1. Voir : « un Baptême en l'église de Saint-Basile, en 1762 ». (Bulletin de Corbeil et d'Etampes, 1900).

2. 5 nivôse an II, un membre ayant observé qu'il était important pour la salubrité de l'air, de supprimer le cimetière de la ci-devant Porte Saint-Martin et de désigner un emplacement propre à le remplacer, le Conseil arrête que le cimetière sera interdit et fermé d'une porte dans le plus bref délai possible, qu'il sera fait les demandes nécessaires auprès de l'administration du district pour procurer en cette commune un empla-

Grégy, clerc tonsuré âgé de 21 ans, en présence de messire François Grégy, vicaire de Saint-Basile, son cousin.

5 septembre, enterré au cimetière, Marie, fille de Denis Peigné, laboureur, et de Catherine Sagot, trouvée morte hier après avoir été *étranglée par un loup*. Elle avait 7 ans.

1765. — Citation de Jean-Baptiste Gallié, employé à la barrière Saint-Martin.

1766. — 25 octobre, Antoine Raveton, de la paroisse Notre-Dame est trouvé mort dans la rivière près du moulin de l'Hôtel-Dieu.

26 octobre, inhumation faite par ordre de M. le lieutenant général de cette ville, du corps de Nicolas Boulignier, postillon de M. Duverger, maître de la poste aux chevaux de cette ville, trouvé mort dans la porte Saint-Martin.

En 1768, la municipalité avait arrêté le redressement de la grand'-route de Paris à Orléans qui jusque-là passait sous cette porte, appelée autrefois la porte de la Barre, en formant un coude. En avril 1769, ce projet fut mis à exécution et l'on commença à combler le fossé de la ville à droite de l'entrée et à démolir 6 toises 1/2 du rempart qui descendait aux Portereaux, ainsi qu'une maison appartenant au Sr Inger, afin que la nouvelle voie passât au milieu de l'ouverture ainsi faite.

Le jeudi 21 décembre de la même année, M. Barbier 1er échevin, constate que celle-ci est achevée et qu'une partie du fossé de ville du côté du jardin, appelé le *vivier*, appartenant à Mme Daumont, a été comblé également.

On démolit l'arche et le parapet de la porte à la fin de l'année suivante et, le 12 juillet 1771, il fut représenté à l'assemblée municipale que la porte Saint-Martin par laquelle passait ci-devant la grand'route de Paris à Orléans est devenue totalement inutile et même est devenue à charge à la ville, puisque actuellement il y a de très graves réparations à y faire, notamment à la couverture dont partie des bois sont gâtés et pourris, faute d'avoir été entretenus, lesquelles réparations coûteraient au moins 2500 livres sans que la ville en puisse tirer aucun avantage ni revenu. Ladite porte étant depuis longtemps abandonnée aux hallebardiers qui en tirent même

cement convenable pour y établir un nouveau cimetière dans la section du midy, et ce, hors le sein de la commune et que provisoirement les inhumations seront faites au seul cimetière de la ci-devant église Saint-Martin pour la section du midy.

(Extrait des registres municipaux).

peu de chose. C'est pourquoi il serait avantageux de la démolir et d'en vendre les matériaux.

Ce qui fut fait. On imposa aux adjudicataires des travaux l'obligation de rendre la place nette le 1er avril 1773, une simple barrière pour la perception des droits d'entrée y fut établie.

Il ne resta plus de l'antique porte de la Barre, qui évoque tant de souvenirs, qu'un pan de mur qu'on laissa aux héritiers Langlois parce que leur maison y était adossée.

1770. — 14 mars, enterré au cimetière Jacques Hory, âgé de 20 ans, trouvé mort dans l'écurie de Simon Servant, cabaretier, et inhumé après qu'il a été fait une descente de justice par les magistrats de cette ville et selon leur consentement.

8 mai, inhumé Pierre Brunet, de la psse de Bromat en Limoges, 19 ans, décédé hier, par accident, dans une *terrière*, après procès verbal fait par M. Simonneau, lieutenant particulier.

6 juin, décès de René Colleau, 71 ans, tué par accident.

1773. — 21 août, inhumation de Marie Madeleine Massé, femme de Jacques Philippe Geoffroy, directeur des aides, 55 ans, en présence de Jean Gérard Geoffroy, avocat en parlement, beau-frère, demeurant en cette ville.

Citations : 1775, Joseph Poncet, docteur en théologie, prêtre religieux de l'ordre de Saint François, demeurant en cette ville ; Louis Cordonnier, notaire royal, commis sous le principal tabellion d'Etampes, résidant à Chalo-Saint-Mard ; Etienne Conty, roy de l'Arquebuse *royale* de la psse Saint-Martin ; Louis Barbier, procureur ès sièges, royaux d'Etampes, lieutenant général, juge civil et criminel et de police au bailliage et comté de Chamarande ; Charles Lecompte, md aubergiste à Sainte-Barbe, psse Saint-Basile ; 1778, Antoine Fricaud, employé dans les ponts-et-chaussées de la généralité d'Orléans ; 1779, Jean-Baptiste Regnaud, employé dans les fermes du Roy, mort le 10 avril ; Fois Louis et Louis Catherin Tiffonnet, ses collègues, assistent à son inhumation ; 1780, Charles Antoine de Fenneville, receveur général des fermes du Roy ; 1781, Claude François Rigollot, contrôleur des jauges et courtages d'Etampes, demeurant en cette paroisse ; Charles Hautefeuille, chapelain de Sainte-Marie-Madeleine en l'église royale et collégiale de Notre-Dame ; Jean-Baptiste Gallier, employé aux fermes ; Antoine Morize, architecte ; 1783, Edme François Chichard, receveur général des droits du Roy ; le Sr Colleau, médecin accoucheur en cette ville ; Jean

Jacques Vallot, maître écrivain ; 1785, Charles Itier, garde-chasse de S. A. Mgr le duc de Chartres ; Jacques Geoffroy, receveur de la régie ; Louis Mercier, maître d'école à Morigny-lès-Etampes ; Louis Perrot, courrier de l'ordinaire. En 1786, Et. Bézard, directeur des messageries, p^sse Saint-Basile ; Claude Louis Gillot, procureur au bailliage, demeurant p^sse de Notre-Dame. En 1787, Louis Narcisse Venard, notaire en cette ville ; Georges François Billard, notaire royal et receveur des domaines de S. M. et de Mgr le duc d'Orléans, au bureau d'Arpajon, y demeurant.

1780. — 16 avril, baptême d'une fille de Claude Girault, laboureur, demeurant à Charpeaux, époux de Marie Madeleine Chevalier.

1782. — 1er novembre, inhumation du corps de messire Louis Houblin, ancien curé d'Authon au diocèse de Chartres ; 79 ans.

1783. — 11 août, Louis Caquet, mort par accident à Saint-Michel, p^sse Notre-Dame, a été amené en cette paroisse.

Mention du Puits des morts au haut pavé.

1784. — 7 juin, enterré Marie Anne Sédillon, femme de François Louis Tiffonnet, employé à la Barrière, âgée de 58 ans.

Citation, en 1785, de Joseph Gautier, contrôleur à la régie de la barrière Saint-Martin.

1785. — 14 septembre, inhumation de Jean François Claude Guyot, natif de Semur en Bourgogne, contrôleur de la régie du roi à la barrière Saint-Martin, 58 ans ; en présence de Jean Claude Cimier, Nicolas Dimanche, et Jean-Baptiste Gallier, employés dans les fermes du Roi. Mention de Robert Lotin receveur des fermes du Roi.

1788. — 21 novembre, inhumation de Jean Philippe Geoffroy, receveur de la régie générale, 62 ans.

(*A suivre*) CH. FORTEAU

LA PLUS ANCIENNE

VUE D'ÉTAMPES

XVIe SIÈCLE

Dans son excellent ouvrage sur « Les Rues d'Etampes et ses monuments » aujourd'hui épuisé, notre regretté confrère, Léon Marquis, nous a laissé une liste de « Gravures et Lithographies » se rapportant à notre histoire locale. Dans cette liste qui va du n° 166 au n° 198 et qui comprend un certain nombre de « Cartes et plans », les représentations de la ville même figurent pour dix à douze numéros, parmi lesquels cette « *Veüe de la ville d'Estampes du costé de Longuetoise* » par Flamen, demeurée de toute rareté. Les autres sont, soit extraites des « *Plans et profilz des principales villes de la province de Beaulce* », de Tassin (1636), soit de la « *Topographie de la France* », de C. Chastillon (1641), soit de la « *Topographie de la Gaule* », de Zeiller, sous la signature de Jehan Peeters (1660) (1). Le surplus, beaucoup plus moderne, remonte aux environs de l'établissement de la ligne de Paris à Orléans : telles les lithographies de Champin, de Müller et autres, sans parler, bien entendu, des produits de l'art et de l'industrie modernes. Aucune de ces représentations ne remonterait donc au-delà de la première moitié du XVIIe siècle. Toutefois, ces vénérables « œuvres d'art » des Tassin, des Chastillon, des Jehan Peeters qui, lors de leur apparition, firent sensation dans le public et charmèrent nos aïeux, auraient un ancêtre. C'est un bois

1. ZEILLER, Topographie publiée à Francfort-sur-le-Mein, chez MÉRIAN 1642-1672. La portion de l'ouvrage relative à notre pays porte le titre de *Gallia* et comprend les parties 1 à 13, 1655-1664, avec texte en Hollandais. Elle forme 4 volumes, 1660-1663, imprimés à Amsterdam.

allemand inséré dans un ouvrage in folio de la fin du XVIe siècle (1) et que Léon Marquis catalogue de la manière suivante :

« N° 170 = Von der Statt Estampes, largeur 0m13, hauteur 0m08.
« Gravure sur bois qui nous paraît *un peu fantaisiste* représentant
« Etampes au XVIe siècle ».

Fantaisiste ! oh combien ! Notre confrère est même fort modeste. « Un peu fantaisiste » est d'une indulgence grande. Énormément fantaisiste, pourrait-on dire, car bien malin serait le lecteur non prévenu qui, sans la suscription, pourrait reconnaître dans cet amalgame de constructions bizarres le « château de Guinette » et la « Ville d'Estampes ».

Ce reproche n'est pas d'ailleurs l'apanage exclusif du dessin en question. Les Tassin, les Chastillon, les Jehan Peeters, en peuvent également prendre chacun leur part. C'est là une remarque générale qui s'applique, ou du moins semble s'appliquer, autant qu'il est permis d'en juger à cette distance, à toutes ces vieilles reproductions de croquis où l'imagination paraît avoir sa large part. En effet, ces croquis, pris évidemment d'après nature, semblent « arrangés » pour les besoins de la cause et « adaptés » sans doute par le graveur à des

1. Cet ouvrage est de Sébastien Münster et est ainsi décrit dans Brunet, T. III, p. 1945.

« Cosmographei oder Beschreibung aller Lander, Herrschaften, fürnemsten Stetten, Geschichten, Gebreuchen, Hantierungen, etc... Zum dritten mal trefflich sere gemeret und gebessert, von Seb. Munster. Basil, H. Petri, 1550, in fol. de 1233 pages avec fig. en bois.

« Le texte de cet ouvrage, ajoute Brunet, est aujourd'hui sans intérêt, mais les gravures en bois qui l'accompagnent donnent du prix à cette édition que les amateurs d'anciennes planches sur bois recherchent et préfèrent à toute autre. On y compte 14 cartes. La première édition est de Bâle, H. Petri 1541. Les autres éditions qui ont été faites dans la même ville en 1569-1574 et 1578, in-fol., ont 26 cartes, mais les épreuves des vignettes en bois en sont mauvaises. Les éditions de Bâle 1592, 1598 et 1614 in fol. renferment 26 cartes gravées de nouveau et plusieurs nouvelles planches en bois.

« Münster a traduit lui-même sa Cosmographie en latin, Bâle 1550 (et aussi 1554) in fol., édition qui reproduit les planches employées dans le texte Allemand sous la même date... ces planches reparurent encore dans la traduction française de la *Cosmographie Universelle*, Bâle, Henri PIERRE, 1552 in fol.

« *La Cosmographie universelle de tout le monde*, recueillie par plusieurs auteurs, Münster, Fr. de Belle Forest et autres. Paris, Sonnius ou Nic. Chesneau 1575, 2 tomes en 3 vol. in fol., contient d'assez bonnes gravures sur bois, mais réduites dans leur dimension. Les augmentations dont Belle Forest a enrichi cette édition et qui se rapportent principalement à la France, ne sont pas sans intérêt, etc... etc... »

V. table méthodique de Brunet, n° 19606 : *Sebastiani Munsteri Cosmographia Basileæ*, 1550 in fol.

D'autre part, à l'article Thevet on lit : *La Cosmographie Universelle*, Paris, P. LHUILLIER 1575, 2 vol. in fol. est un ouvrage sans crédit et qui ne peut guère être conservé qu'à cause des planches sur bois dont il est orné.

relations où la mémoire jouait un rôle, et dont il fallait réunir dans un seul cadre, plus ou moins étroit, tous les éléments. L'examen seul des documents en question suffit d'ailleurs à convaincre les plus sceptiques.

Seconde remarque générale : le point de vue choisi par les artistes successifs qui ont « croqué » la ville d'Etampes, est à peu près le même dans les œuvres de Chastillon, de Tassin, de Jehan Peeters et de l'auteur du « von der Statt Estampes ». Dans ces quatre représentations, l'artiste se serait placé sur la colline de Saint-Pierre, afin d'être face au Donjon et de voir se développer convenablement devant lui la longue théorie de maisons qui composent la ville. Et encore n'a-t-il pris son relevé que jusqu'à l'extrémité du quartier Saint-Gilles, vers Saint-Martin. Il s'est arrêté aux limites « d'Estampes les Nouvelles », c'est-à-dire à la Porte-Saint-Martin, à la rue du Filoir et aux Porteraux.

Avant d'aller plus loin, essayons d'analyser à grands traits la gravure allemande, afin de voir si réellement, comme ses successeurs, le dessinateur anonyme a reproduit un véritable croquis, ou s'il a fait œuvre d'imagination en tenant compte de quelques données écrites accompagnant une ébauche quelconque. Ce document figure à la page 245 de la Cosmographie sus-indiquée, sous le titre « *Gallia, das dritte Buch.* »

Le texte qui accompagne ce dessin n'en dit pas long sur l'histoire de notre pays, mais dans ce texte nous trouvons, comme on va le voir, les éléments du dessin. En tous cas, il en dit plus long au point de vue de l'exactitude que la gravure. Qu'on en juge.

« De la Ville d'Estampes.

« Cette ville est située dans un lieu agréable et fertile, mais elle « n'est pas particulièrement habitée en raison de son importance.

« Le Roi Robert y a bâti le Château et l'Eglise de Notre-Dame.

« C'était jadis un Comté, et en l'année 1401 le Comte d'Estampes « mourut subitement près du duc de Berry dont il était l'hôte.

« Le Duc de Berry avait acheté le susdit Comté d'Estampes et lui « en avait laissé la jouissance sa vie durant. Il en devint alors seul « possesseur.

« Il n'y a pas de rivière en France où l'on prend autant d'écre- « visses que dans celle d'Estampes » (1).

1. Je dois cette Traduction à l'obligeance de notre regretté confrère M. Ch. Forteau.

Et c'est tout. Passons maintenant au dessin.

Au premier plan, un petit monticule dénudé au bas duquel coule une rivière — « la rivière aux écrevisses » — masque en partie le pied d'une fortification dont une tour carrée tombe en ruines. Cette fortification, appuyée de contreforts, percée d'ouvertures plein cintre, flanquée de bastions et de poternes, enserre un ensemble très restreint de maisons à pignons à redans, style flamand ou hollandais. Ce modeste pâté de maisons prouve que la ville « n'est pas particulièrement habitée en raison de son importance ». Du sein des toitures, en escalier, émergent, un grand clocher polygonal surmonté d'une mince flèche, et une haute tour carrée flanquée d'un donjon rond, en manière de cheminée d'usine. Pas d'autre clocher témoignant de la présence de plusieurs églises. « Le Roi Robert y a bâti *le* Château et *l'Eglise* Notre-Dame » donc le dessin doit contenir une Eglise et un Château. C'est aussi simple que logique.

En dehors de ces deux gros « meubles » la gravure ne donne à l'intérieur des murs — très réussis comme murailles antiques quelconques — qu'un semis de créneaux, de poivrières, de mâchicoulis... mais hélas dans quel ordre, ou plutôt dans quel désordre? A gauche ce gros bastion carré à quatre échaugnettes — de style allemand — a-t-il la prétention de représenter la porte Saint-Jacques ? Notre-Dame aurait évidemment ce clocher pyramidal à sommet fûselé dont la flèche pourrait bien rappeler l'antique clocher de plomb qu'on réparait en 1513-1515 (1) ; mais où donc Saint-Basile ? où donc Saint-Gilles ? l'Hôtel de Ville ? Sainte-Croix ? les Cordeliers ?...? Car enfin la double tour ne peut avoir d'autre prétention que de figurer « le Château » de Guinette. A moins toutefois, puisque toutes les suppositions sont permises en pareille occurrence, que ce ne soit le « Séjour ou palais des Quatre Tours » bâti par la Reine Constance. La chose est au moins fort douteuse en raison même de l'importance du monument figuré par le dessinateur et surtout de la date du dessin le « Palais du Séjour » devant être à l'époque bien modifié (2).

1. V. Comptes de Recettes et Dépenses de la fabrique de l'Eglise Collégiale Notre-Dame d'Etampes 1513-1515. — Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, année 1907, et Extrait. Fontainebleau, M. Bourges 1907, 48 p.

2. Le volume dont nous avons extrait la gravure doit faire partie d'une des dernières éditions de l'ouvrage, on relève dans le texte la date de 1591.

Viel gedachte Statt wirdt der Statt Paris Kornkasten genannt. Ward Anno Christi vnsers Herren 1591. den 19. Aprilis / von König Heinrich dem Vierdten / so sie zwen Monat lang hart belägert / eingenommen.

Die Graffschafft Chartres / ward vnder Francisco dem Ersten / zu einem Hertzogthumb gemacht.

Viel gedachte Statt hat neun Porten / vnd dreyzehen schöne Kirchen. Durch die Statt laufft ein schön Wasser / welches bey Pont de l' Arche in die Seine laufft.

Von der Statt Estampes.

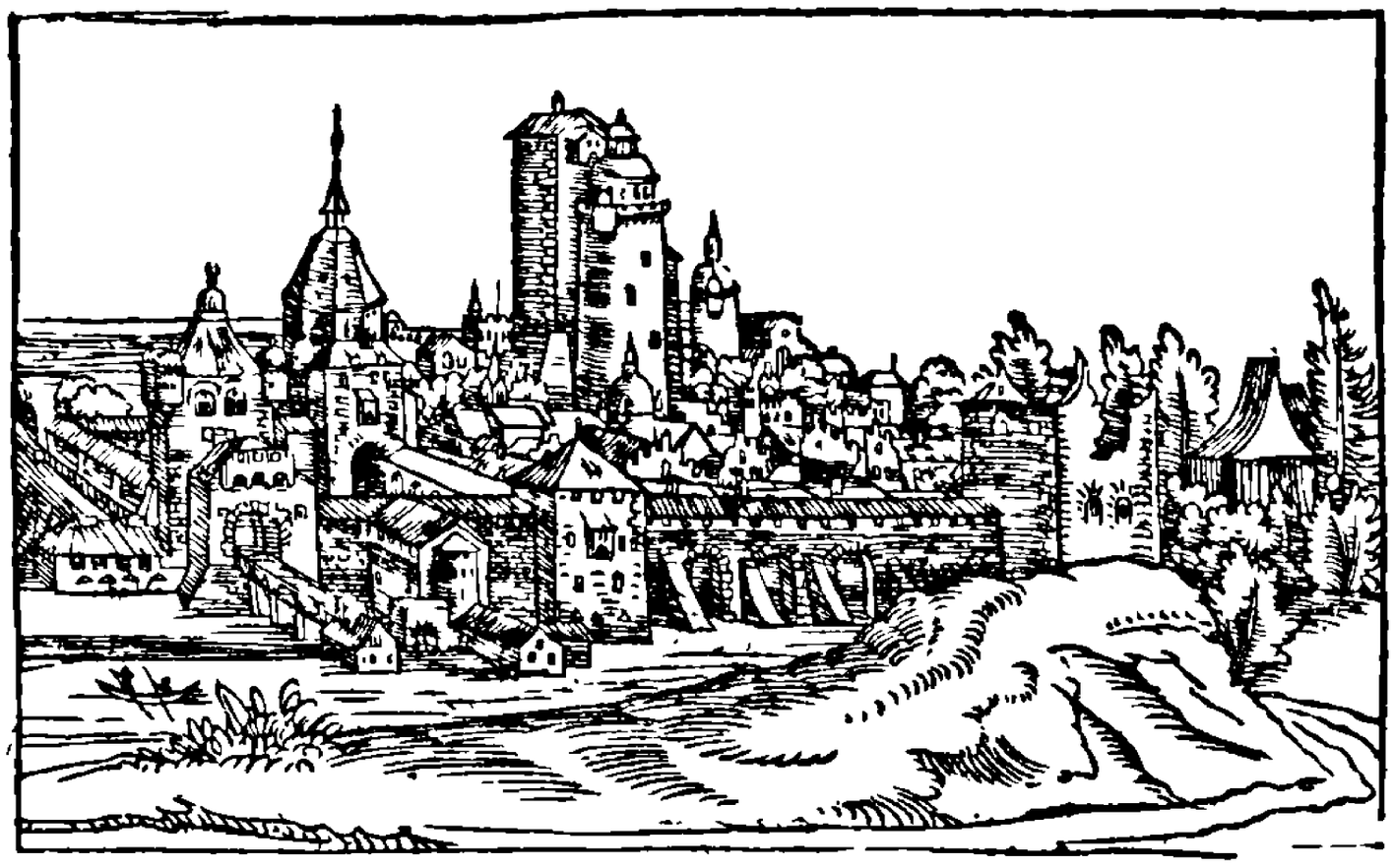

Diese Statt ligt an einem schönen vnd Fruchtbaren orth / ist aber zu jhrer grösse nicht sonderlich bewohnet.

Das Schloß vnd vnser Frawen Kirchen daselbst / hat König Robert gebawet.

Ward etwan ein Graffschafft: vñ ist Anno 1401. der Graff von Estampes / als er bey dem Hertzog von Berry zu Gast gewesen / gählingen daselbst gestorben.

Dieser Hertzog von Berry / hätte gedachtem Graffen / Estampes abgekaufft / vnd jhme die Nutzung sein Lebenlang gelassen.

Derowegen dann der Hertzog vō Berry / die Graffschafft Estampes damahlen an sich gezogen.

Es ist nicht bald ein Fluß in Franckreich / in welchem so viel Kräbs gefangen werden / als in dem zu Estampes.

Von der Statt vnd Graffschafft Dreux / sampt etlichen andern orthen.

Diese Statt soll Dryus der Vierdte König in Gallien gebawet / vnd darinn die Priester Druides geordnet haben / so hernach alle Jahr auß dem gantzen Land dahin zusammen kommen.

Als König Philippus Augustus / dem König auß Engelländ / vnd desselben Sohn Richard auß Franckreich vertrieben / haben sie diese Statt Dreux mit Fewr angesteckt.

Die Statt vnd Graffschafft Montfort l' Amaulry.

Diese Statt vnd Graffschafft gehöret noch vnder die alten Grentzen der Statt Chartres.

König Robert hat das Schloß Montfort gebawet / vnd dasselbe mit gewaltigen Mawren vnd Thürnen bevestiget.

Gedachter König hat auch die Statt mit Ringmawren beschlossen / vnd die Landschafft seinem Sohn Amaulry / so er von einer Gräfin von Noyon gehabt / vbergeben: von welchem hernach die Grafen von Montfort l' Amaulry herkommen.

Ein Graff von Montfort gewan den Albigenseren Anno 1213. ein gewaltige Schlacht ab.

Simon Graff von Montfort / bekam eines Königs auß Engelland Schwester.

Irons-nous alors jusqu'à dire que, la vue étant prise de la Colline de Guinette, « le Château » a été posé au centre de la gravure tout simplement pour rappeler la forteresse médiévalle ? Possible. Car enfin Etampes, c'est « la Tour de Guinette ». En iconographie, Etampes est inséparable de son vieux Donjon, ne se comprend pas sans son *Castellum*. C'est *le* « sujet » du tableau, c'est le tableau même. Avec quel amour tous les artistes anciens et modernes n'ont-ils pas été se poser, face au Château, pour en reproduire la pittoresque silhouette ! Aussi ne comprendrait-on pas que le voyageur Allemand ait agi autrement que les autres, et n'ait point pris son point de vue des hauteurs de Saint-Pierre. Et d'ailleurs, la rivière qui baigne les murs, au premier plan, n'est-ce point « le Port » creusé et inauguré en 1490, ou tout au moins la « Rivière d'Estampes » ? La masse centrale ne peut donc figurer que le Château. Comme vue c'est évidemment primitif et tout à fait inattendu d'aspect.

Aussi pourquoi s'évertuer pour placer, ici tel monument, là tel autre ? « Estampes, » au dire du voyageur, est une ville petite ; le dessinateur a groupé dans un petit espace un gros pâté de maisons. C'est un lieu agréable et fertile ; quelques arbres en forme de plume d'autruche agrémentent les bords de la rivière « *aux écrevisses* » et y symbolisent les frais ombrages et la fertilité. Il y a été bâti *une église* et *un château*..., donc *un* clocher et *un* gros bâtiment, un *Schloss*, un *Burg* quelconque, environné de murailles, en partie ruinées — chose très poétique en gravure.

Telle est, croyons-nous, la genèse de notre gravure du XVIe siècle ou l'imagination, répétons-le, doit jouer un rôle beaucoup plus grand que la réalité. Entre ce dessin et une photographie il y a plus qu'un monde, avouons-le.

Après cela, avions-nous tort de parler de « fantaisie » ?

Pour Tassin, pour Chastillon, pour Jehan Peeters elle est, disons-le de suite, beaucoup moindre. L'auteur des « Plans et profilz » qui viendrait le premier en date, si nous ne tenions compte que de l'année de publication des ouvrages (1) — nous montre bien au premier plan l'embryon du faubourg Saint-Pierre, la Porte Saint-Pierre, la

1. Ici se pose la question de la date à laquelle Chastillon a pu dessiner « Estampes » et de cette date peut dépendre son antériorité sur Tassin et ses rapports avec la Cosmographie de Munster. Au Dictionnaire Larousse on lit : Chastillon (Claude de) ingénieur français né à Châlons-sur-Marne en 1547, mort en 1616, fut nommé en 1589 topographe du roi Henri IV. Il a laissé plus de trois cents vues de Châteaux, de villes, de batailles.

Rivière d'Etampes et ses méandres, les ruisseaux de la Filière, des Dames, et autres, le Port et la Porte Saint-Jacques, Saint-Basile, Notre-Dame, Sainte-Croix, Saint-Gilles et les Cordeliers ; — paysage réellement vu et à peu près reproduit, — puis en bonne place, imposante et pittoresque, la Tour de Guinette. Cette dernière a bien sa forme quadrilobée et les bâtiments du Château reposent à ses pieds. On peut assurément dans cette reproduction critiquer la place des monuments, reprocher à Notre-Dame d'avoir le pied dans l'eau, à Sainte-Croix d'être un peu déportée à gauche et trop près de la rivière, à Saint-Gilles et aux Cordeliers de ne faire qu'un ; mais, à cela près, la représentation de ce long ruban de ville est suggestive et assez véridique. C'est bien l' « *Estample ville grande et vague passage notable* » que Chastillon devait avoir déjà dessinée avant lui, en marquant par des lettres les principaux monuments. A c'est la Tour, B Notre-Dame, C Sainte-Croix, D la Porte Saint-Jacques, E Saint-Basile, F Saint-Gilles, G les Cordeliers, H la Porte Saint-Martin, I la Rivière d'Etampes et Le Port.

Toutefois Tassin aurait alors reproduit aussi les fautes de perspective de Chastillon et logé également sur le haut de la butte de Guinette un monument à clocher pointu qu'on identifie avec « Le Temple » et que Jehan Peeters appelle *Marigery*. Ce dernier aussi se lance dans le domaine de la haute fantaisie, et, prenant son point de vue un peu plus à droite que ses prédécesseurs, dont son dessin évidemment s'inspire, nous montre un « *Castau defaicts* » hexagonal, avec une église « Saint-Servais » dont le vocable est inconnu des Etampois, tout comme le nom du groupe placé sur le haut de la butte de Guinette.

La bibliothèque nationale possède sous le titre de *topographie française* la collection complète de Chastillon.

D'autre part Brunet, au mot Chastillon, renvoie à Boisseau et, à ce dernier nom, voici ce qu'il dit :

Boisseau (Jean) *Topographie française*, ou représentation de plusieurs villes, bourgs, Chasteaux, maisons de plaisance, ruines et vestiges d'antiquitez du royaume de France, dessignez par Claude Chastillon et autres ; et mise en lumière par J. Boisseau, enlumineur du Roy — Paris, Boisseau 1641, in-folio..... 1 ».

Les planches de ce recueil sont d'une exécution médiocre, mais elles offrent la représentation d'un grand nombre d'édifices depuis longtemps détruits, et ce qui leur conserve du prix. Il y a des exemplaires sous la date de 1647, et aussi sous celle de 1648, ces derniers sont plus complets que les autres et renferment environ 500 pièces, mais ils n'ont pas le frontispice gravé par L. Gauthier, de l'édition de 1641.

Donc dessins faits à la fin du XVIe siècle et publiés à la moitié du XVIIe au moment de l'apparition de Tassin.

Marigery ? Morigny ?... N'a-t-on pas confondu ? Et comme la célèbre abbaye était aux portes d'Etampes, n'a-t-on point, pour ne rien oublier, profilé sa silhouette à l'horizon, au petit bonheur, tout comme on a baptisé Saint-Servais notre vieille église Saint-Gilles ? Qui nous le dira ? (1)

Quoiqu'il en soit de ces « licences artistiques », si Tassin a copié Chastillon, ou réciproquement, si Jehan Peeters s'est inspiré des deux, Chastillon, lui, n'a pas copié l'allemand qui, pour en revenir à notre sujet, n'a puisé que dans son propre fonds les éléments de sa gravure qui demeure originale... à plus d'un titre. Et c'est précisément cette originalité qui nous a incité à la faire connaître (2).

Maxime LEGRAND.

1. Les gravures de Tassin, Chastillon et Jehan Peeters ont été reproduites dans la série de Cartes postales de M. P. ALLORGE.

2. L'antériorité de Chastillon sur Tassin semble démontrée par le dessin qu'il a fait de la ville de Corbeil. Ainsi que me l'a fait remarquer M. A. Dufour, cette gravure qui représente la ville au moment du siège de 1590 est tout à fait caractéristique et essentiellement différente de l'estampe de Tassin qui ne reproduit rien de l'appareil guerrier qui fait le charme du dessin de Chastillon.

PROMENADE ARCHÉOLOGIQUE

A PROVINS

(1er JUILLET 1912)

L'Assemblée générale du 10 juin 1912 avait choisi Provins comme but de la promenade annuelle et fixé la date de cette excursion au 1er Juillet.

Malgré que le temps n'ait pas été constamment favorable, pluie et éclaircies le matin, forte ondée de trois heures et demie à quatre heures et demie, l'excursion a été tout à fait réussie, tant Provins offre d'éléments d'intérêt, tant a été grande l'obligeance de nos collègues de la Société d'histoire et d'archéologie de Provins qui, à la demande de notre bureau, nous ont apporté leur concours empressé pour nous faire connaître les merveilles de leur pays.

Ont pris part à l'excursion : M. Amiot, M. et Mme Bonnefoy, M. Etienne Charles, de Paris ; M. et Mme Chatelin, Mlle Clavier, M. et Mme Cros, M. et Mme Dameron, de Corbeil ; M. et Mlle Dubois, de Brunoy ; M. Duclos, d'Essonne ; M. Dufour, de Corbeil ; M. et Mme Fosse et leurs enfants, de Brunoy ; M. Gérard, de Paris ; M., Mme et Mlle Humbert, de Brunoy ; M. et Mme Jarry, Mlle Jozon, de Corbeil ; Mlle J. Lemalt, de Brunoy ; M. Le Paire, de Lagny ; M. et Mme Maurice Mainfroy, M. Paul Mainfroy, Mme Léon Mallet ; M. et Mme Mariez, de Corbeil ; M. et Mme Muller, de Brunoy ; M. Prestat, de Paris ; M. et Mme Robin fils, Mlle Vast, M. Vignat, de Corbeil.

A part quatre de nos collègues arrivés par le chemin de fer de Paris et de Lagny, tous les excursionnistes, au nombre d'une quarantaine, étaient venus de Corbeil et des environs en automobile.

Au rendez-vous, fixé à onze heures sur la place Saint-Ayoul, M. Antheaume, président, M. Crappart, trésorier de la Société d'histoire et d'archéologie de Provins, nous attendaient ; ils nous firent visiter les églises Saint-Ayoul et Sainte-Croix qui sont les deux plus curieux monuments de la ville basse.

Nous ne pouvons entrer dans le détail de cette visite ; cela dépasserait les limites qui nous sont assignées ; il est cependant indispensable de noter que l'église Saint-Ayoul, au portail orné de superbes sculptures mutilées à la Révolution, a retenu notre attention qu'a judicieusement fixée sur les faits principaux, notre guide si érudit, M. Antheaume.

Une partie de l'église, l'abside et le chœur, sert de magasins à fourrage, aux dragons de la garnison ; ce qui reste, affecté au culte, contient des œuvres d'art remarquables : un beau calvaire, une remarquable statue de la Vierge du XVIIe siècle, de charmantes statuettes de la Renaissance qu'on attribue, tant elles sont fines et gracieuses, à Jean Goujon ou à Germain Pilon.

On s'étonne de trouver, en partie désaffecté, un pareil édifice, classé comme monument historique, qui porte la trace très nette des époques où il a été construit et rebâti : XIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles. A côté de Saint-Ayoul, la caserne de gendarmerie est établie dans l'ancienne sous-préfecture, vieux bâtiment restant d'un monastère de Bénédictins.

L'église Sainte-Croix, construite au commencement du XVIe siècle, c'est-à-dire tout à fait à la fin de la période de l'architecture gothique, est remarquable par ses piliers en hélices et par ses chapiteaux ; son portail de gauche, fort bien conservé, est un joli modèle d'un style qui finit dans une grâce un peu compliquée, annonçant déjà la Renaissance.

En parcourant la ville, on lit avec intérêt les plaques placées sur les maisons pour rappeler le souvenir des hommes célèbres qui les habitèrent : Hégésippe Moreau, qui fut typographe à Provins, dont il chanta la *Voulzie*, la *ferme et la fermière*, dans deux pièces bien connues qui sont des morceaux d'anthologie ; Pierre Dupont, le chansonnier du XIXe siècle, lyonnais de naissance, qui vécut vingt ans à Provins où il composa la célèbre chanson la *Vigne*.

« Ils n'en ont pas, ils n'en ont pas en Angleterre ! »

Rose, le secrétaire de Louis XIV, dont la grande et belle écriture

figure, à la place de celle de son maître, au bas de toutes les pièces officielles du temps. Tous les « Louis » qui signent les brevets, les édits, sont de la main de Rose, qui fut de l'Académie française [1].

A midi et demie, à l'hôtel de la Boule-d'Or, un excellent déjeuner, servi rapidement, nous réconfortait et nous mettait en état d'entreprendre la visite de la ville haute. Au dessert, M. Cros, vice-président, a prononcé l'allocution suivante :

« Mesdames, Messieurs,

« Par ce que vous avez déjà vu, par ce qui vous a été dit vous saurez qu'il vous reste beaucoup à voir, et le temps nous est mesuré.

« Ma modeste allocution sera donc brève, je m'efforcerai de ne parler, le plus vite possible, que de ce qui est essentiel.

« Cette belle ville de Provins, nous ne pourrons en faire une visite approfondie, il nous faudrait plusieurs jours, et nous ne disposons que de 4 heures en tout ; nous l'apercevrons donc seulement.

« Mais nous sommes conduits par nos savants et obligeants collègues de la Société d'histoire et d'archéologie de Provins, M. Antheaume, son président, M. Crappard, son trésorier, M. Deforges, son archiviste et, avec eux, ce simple aperçu sera plein d'agrément et d'enseignements ; il permettra à notre pensée d'embrasser tout ce que nos yeux n'auront pu voir, tant la science de guides aussi avertis, tant leur amour de ce pays, que leurs travaux font connaître, saura nous le faire comprendre et apprécier, dans son présent comme dans son passé.

« Qu'ils veuillent bien accepter le témoignage de notre gratitude pour leur bonne confraternité, pour leur utile et précieux concours.

« Vers le XIIIe siècle, Provins, capitale de la Brie, comptait, prétend-on, 60.000 habitants ; c'était, en tous cas, une grande ville.

« Depuis sa réunion au domaine de la couronne de France, sa population a beaucoup diminué puisqu'elle n'est plus aujourd'hui que de 8.000 habitants.

« C'est en raison même de cette décroissance que tant de monuments anciens, publics et privés, ont été conservés dans cette admirable ville haute que nous allons parcourir tout à l'heure.

1. Cette particularité est très connue des érudits qui, en parlant de Rose, disent toujours *le Secrétaire de la main*.

« En effet, la population diminuant, il n'a pas fallu, comme dans tant d'autres villes, à Corbeil par exemple, démolir les constructions anciennes pour en édifier de nouvelles, plus conformes au goût du moment.

« La ville haute de Provins est restée à peu près ce qu'elle était au moyen-âge ; on y voit encore la grange aux dîmes dont les substructions datent, dit-on, de Charlemagne ; une maison romane du xe siècle, parfaitement conservée, et les constructions fort anciennes qui entourent la belle place du Châtel.

« C'est ce qui fait de Provins l'une des villes les plus curieuses de la région de Paris.

« Au surplus, tout est à voir dans cette ville haute ; il faudrait avoir le temps d'entrer dans chaque propriété privée. On a chance de rencontrer à peu près dans toutes, là une cave voûtée, à côté un vieux puits, plus loin un portail ancien, que sais-je encore, qui mérite de fixer l'attention des archéologues et des gens de goût que vous êtes.

« Mais j'aurais tort de vouloir me substituer à nos guides.

« Qu'on me laisse cependant dire un mot des plaques indicatrices que la Société d'histoire et d'archéologie a placées partout où existe un monument ou une ruine intéressante.

« Ces plaques sont tout simplement des chefs-d'œuvre de concision et de clarté, elles font le plus grand honneur à l'esprit d'initiative et à la science de leurs auteurs.

« Les remparts de Provins, avec leurs tours, leurs portes, leurs poternes, leurs échauguettes, la verdure, le lierre qui les ont envahis, sont bien les plus romantiques qui soient en France.

« On les restaure !

« Ils perdront pour un temps leur charme de choses vétustes et usées, qui suscite le rêve, nous ramène en arrière dans un passé lointain, où nous nous complaisons, mais il fallait les conserver, les préserver de la destruction.

« Je serai donc aujourd'hui, et pour cette fois seulement, avec les architectes, terribles restaurateurs, contre lesquels bataille si rudement mon ami, M. Etienne Charles, l'éminent critique d'art, qui nous fait l'honneur et le plaisir de prendre part à notre excursion.

« J'espère que tout à l'heure, après avoir fait le tour de ces magnifiques remparts, qui sertissent comme de vieil argent et d'émeraude le splendide joyau qu'est la ville haute, il reconnaîtra avec nous que

la restauration entreprise était nécessaire, qu'elle constitue — une fois n'étant pas coutume — un judicieux emploi des deniers de l'Etat.

« En rentrant à Corbeil, faites un petit détour pour visiter la belle église de Rampillon, à quelques kilomètres avant Nangis.

« C'est peut-être la plus belle église de la Brie ; elle est bien trop importante pour le petit village de Rampillon, mais ce fut un pays prospère, que la Fronde ravagea, où se commirent les pires horreurs, et qui ne put jamais se relever.

« Je termine par où j'aurais dû commencer, en vous remerciant, Mesdames, d'être si fidèles à notre société, à nos excursions que votre présence nous encourage à essayer de rendre chaque année plus intéressantes.

« Mais trouverons-nous mieux, plus beau que Provins ? Je me permets d'en douter.

« Encore un mot. Saluons ensemble nos érudits et vaillants doyens, MM. Le Paire, de Lagny, et notre cher secrétaire général M. Adolphe Dufour, qui est heureux de voir marcher, dans la ligne qu'il lui a tracée, la société qu'il fonda, il y a vingt ans, avec MM. de Courcel et Aimé Darblay.

« Tous ici nous savons que c'est à son esprit de suite, à sa ténacité, à son inaltérable dévouement qu'est dû le développement de notre chère société ».

Cette allocution est saluée par des applaudissements sympathiques et unanimes.

Dès une heure et demie, nous reprenions notre visite, toujours guidés par MM. Antheaume et Crappard, auxquels viendra se joindre bientôt leur collègue M. Desforges.

Un coup d'œil, dans le vestibule de l'Hôtel-Dieu, sur un beau rétable de la Renaissance ; il est finement sculpté, et on y voit encore la trace de la peinture et de la dorure qui l'ornaient autrefois, et nous arrivons au palais des comtes de Champagne, collège depuis les Valois.

Ce qui subsiste encore de l'antique splendeur de ce bel édifice nous intéresse vivement, et nous montons à l'église Saint-Quiriace, imposante basilique du XIIe siècle, un échantillon, peut-être unique, de la transition du style roman au style gothique.

Le vaisseau est magnifique, clair ; le chœur est bordé d'un triforium roman du dessin le plus pur.

M. Antheaume nous fait admirer les beautés de l'édifice, insiste sur les particularités si curieuses de l'architecture de transition ; les renseignements qu'il nous donne, comme tous ceux que lui et ses collègues nous ont donnés pendant toute la promenade, intéressent vivement l'auditoire, dont l'attention ne se lasse pas un instant, et qui tire le plus grand profit d'une pareille visite.

Nous voyons aussi la Tour de César, ou des Anglais, curieux spécimen de l'architecture militaire des XIe et XIIe siècles. De la plate-forme supérieure, des créneaux qui sont au haut de l'édifice, la vue s'étend sur la plaine de Brie ; on a à ses pieds toute la ville, haute et basse, avec ses vieux toits, sa ceinture de verdure.

C'est ensuite une maison romane, dont la façade est parfaitement conservée ; c'est la place du Châtel toute bordée de vieilles maisons et de vestiges des monuments anciens, l'entrée de la rue couverte, le puits, la maison des Petits-Plaids. Chaque construction a son histoire que nous racontent nos guides ; chacune de ces maisons repose sur des caveaux voûtés, reliés par des souterrains, en partie comblés ; on sent qu'il existe sous nos pieds comme une mine de curiosités du plus haut intérêt, mais nous ne pouvons tout voir, pressés que nous sommes par le temps.

Nous visitons ensuite la Grange-aux-dîmes, dont les deux étages, l'un à rez-de-chaussée, l'autre souterrain, sont soutenus par de beaux piliers aux curieux chapiteaux.

On a installé, dans ces deux salles, un intéressant musée lapidaire où sont rangés et soigneusement étiquetés les pierres sculptées, tombes, et autres objets trouvés dans les fouilles, ou provenant de constructions démolies.

A trois heures trois quarts, nous arrivons aux Remparts, et nous commençons la visite de la porte Saint-Jean, qui vient d'être l'objet d'une restauration intelligente.

Mais la pluie, une grosse pluie d'été, se met à tomber, qui nous force à nous réfugier dans l'intérieur de la tour qui défendait la porte ; nous avons tout le loisir, en attendant que la pluie soit calmée, d'étudier l'intérieur de cette formidable construction et de nous rendre compte des ressources qu'elle offrait pour la défense de la ville, aux temps des archers.

Avec une éclaircie, nous sortons de notre retraite, et nous nous

engageons dans les fossés des remparts, mais la pluie reprend et gêne singulièrement notre promenade. Nous admirons néanmoins, malgré le mauvais temps, les tours, les portes, les échauguettes, tous les détails de ces fortifications imposantes et belles. Le fossé est rempli de plantes, d'arbustes et de verdure ; le lierre s'accroche aux murailles, les glacis sont plantés d'ormes que la Société archéologique de Provins a sauvés du vandalisme du conseil municipal, qui voulait les abattre pour les vendre, sous prétexte que ces arbres « ne profitaient plus, et allaient périr ».

Tout cela forme un ensemble saisissant, la verdure donnant à toutes ces vieilles choses une beauté, une splendeur un peu théâtrales peut-être, mais profondément émouvantes.

Les remparts dénudés de Carcassonne, ceux d'Aigues-Mortes ont passé un mauvais quart d'heure ; les comparaisons que chacun faisait n'étaient pas à leur avantage, mais sans doute nous laissions-nous aller à un petit sentiment d'envie en pensant que là-bas un chaud soleil du midi inondait ces remparts d'une lumière de gloire, pendant que, sous l'ondée, nous pataugions dans la boue du fossé, des fortifications et des belles promenades qui les prolongent.

Et nous rentrions en ville sous un ciel noir, inclément, traversant la propriété que M. Garnier, un habitant de Provins, a laissée à la ville pour faire, du parc une promenade publique, et de la maison une bibliothèque de la ville et un petit musée.

Et nous faisons un dernier tour en ville, voyant les débris de l'ancien hôtel de ville Renaissance, et quelques édifices modernes.

L'heure du retour a sonné ; nos collègues qui rentraient à Paris par le train nous ont quittés à la porte Saint-Jean ; nous retrouvons les automobiles qui nous ramènent dès sept heures à sept heures et demie à Corbeil.

Personne en rentrant n'a fait le crochet indiqué par le président pour voir l'église de Rampillon ; on était fatigué par une journée si bien remplie, et le temps, bien que rasséréné, n'était pas fort engageant ; mais on ira à Rampillon une autre fois, car chacun s'est promis de retourner individuellement à Provins ; on veut le revoir, visiter bien des curiosités que le temps trop court dont on disposait a obligé de négliger.

Et puis où irons-nous l'année prochaine ?

A Sens, disent les gens bien informés, si l'Assemblée générale de la Société en décide ainsi au printemps prochain.

L'Abeille de Seine-et-Oise.

QUATRE LETTRES AUTOGRAPHES

DE JACQUES BOURGOIN

DE CORBEIL

(1652)

Nous avons eu à plusieurs reprises l'occasion de nous occuper ici-même de Jacques Bourgoin (1), cet enfant du peuple, né à Corbeil vers 1585, et qui, par son mérite, atteignit un rang élevé dans les armées du Roi. Il servit sous Henri IV, Louis XIII et Louis XIV et eut l'occasion de rendre des services importants qui furent signalés dans des lettres Royales qui sont conservées dans nos Archives de la ville de Corbeil.

Quand Henri IV eut définitivement conquis son royaume et qu'une ère de paix succéda aux longs troubles de la Ligue, Bourgoin, qui n'aimait pas l'inaction, obtint du Roi la permission d'aller servir en Suède. Là il devint Colonel de la Garde Royale sous les Rois Charles IX et Gustave-Adolphe, et pendant les 16 années qu'il resta dans ce pays, il guerroya sans cesse et rendit des services éminents qui furent hautement reconnus par Charles IX et Gustave-Adolphe. Les Archives de Corbeil possèdent une série de lettres de ces deux monarques dans lesquelles ils font l'éloge de Jacques Bourgoin et de ses qualités militaires et reconnaissent les grands services qu'il a rendus à leur pays.

Revenu en France vers 1624, Bourgoin, ou plutôt M. de Corbeil, ainsi qu'on l'appelait toujours, reprit du service et entra au régiment de la Tour, comme premier Capitaine, puis il devint Lieutenant-

(1) Un condamné à mort au XVIIIe siècle. Jacques Bourgoin, 1585-1661. Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix, année 1900, page 1 à 15, avec gravure.

Colonel de ce même régiment et passa plus tard, avec le même grade, au régiment de Gévaudan.

Nous ne suivrons pas ici M. de Corbeil dans sa carrière militaire qui fut particulièrement brillante, notamment en Italie, au siège et à la prise de Cazal, nous dirons seulement que rentré en France après de glorieuses campagnes, il fut nommé par Louis XIV gouverneur de Corbeil, sa ville natale. Ce n'était pas là un poste de repos, car survinrent les troubles de la Fronde pendant lesquels, à cause de son pont sur la Seine, la ville de Corbeil avait une grande importance stratégique. Bourgoin eut alors à lutter contre des difficultés et des périls sans cesse renouvelés.

C'est à ce moment, en 1652, au plus fort des troubles, que notre Bourgoin, déjà âgé, fit montre d'une grande énergie et se tint à la hauteur des circonstances; il en fut remercié plus tard. Pendant ces jours difficiles, il se tenait en rapports avec le Tellier, ministre d'Etat de la guerre, qui lui envoyait les ordres du Roi et recevait ses rapports.

Grâce à d'aimables obligeances, nous avons eu la bonne fortune de trouver aux Archives du Ministère de la guerre quatre lettres de Bourgoin adressées au ministre le Tellier en 1652. Trois de ces lettres sont autographes, la quatrième est en copie. Ces lettres sont une heureuse contribution, non seulement à la biographie de notre compatriote Bourgoin, mais encore à l'histoire générale de Corbeil, qui, elle aussi, a tant souffert pendant cette période si troublée de la Fronde ; c'est pourquoi nous nous faisons un devoir d'en faire profiter notre bulletin (1).

A. D.

1re LETTRE

J. Bourgoin de Corbeil à le Tellier
de Corbeil, le 4 juillet 1652.

(*autographe*).

Monseigneur,

J'ai reçu l'ordre du roy qu'il vous a plu menvoyer par un vallet de pié du roy, nomé Le Faivre, qui ma rendu ledit ordre le 3 de ce mois a minuit. Je recevrai le regiment de Carignan et le ferai loger

(1) J. Bourgoin n'était pas un lettré et, à son époque, l'orthographe était chose négligeable surtout pour un militaire ; nous donnons donc ses lettres telles qu'elles sont, mais avec quelques rectifications nécessaires pour la clarté du texte.

dès ausytot quil arrivera. J'ai dit au comis de la munision quil tienne du pain tout prest, mais je vous dirai, monseigneur, que la plus grande partie de habitans s'en vont fuir à Paris avecque leur famille, et quils ont tous vendu leur vin durant le siège d'Estampes, de sorte que je ne les puis faire subsister, sy vous ne me permetez que l'on prene du vin des bateaux qui passent souz les ponts, et qui vont à Paris. Les deux compagnies suisses qui sont issy ne peuvent être payés sur l'arest du conseil, quil vous a pleu leur donner, parsequils ne trouvent personne par les villages ; ils font travailler leurs soldatz aux fortificasions de ceste ville et a la rupture du pont d'Essonne, et à relever les guez de la rivièrre d'Estampes, et pour ces travaux, ils ont pris, de leur autorité, et contre ma vollonté, quatre vingt et tant de livres des marchands et trois ou quatre poinçons de vin, que jai prié les marchands de donner, ce qu'ils ont fait de bonne vollonté pour le vin ; il vous plaira, Monseigneur, de m'ordonner comme j'an dois uzer pour faire subsister cette garnison, c'est la prière très humble que je vous fais et de me croyre, s'il vous plait, Monseigneur,

Vostre très humble et plus obéissant serviteur,
BOURGOIN, de Corbeil.

Il vous a plu d'ordonner aux habitans de ceste ville de payer six mille livres sur leur taille, les collecteurs n'en peuvent rien tirer, tellement que l'on ne peut rien réparer de mille choses qu'il y a à faire en ceste ville. Je ne puis avoir recours que aux Suisses, mais ils ne veulent rien faire sans argent.

C'est pour chacune Compagnie de Suisses quils, ont quatre vingt et tant de livres, ce qui monte a huict vingt livres et plus.

Archives du Ministère de la Guerre,
Vol. 134. P. 36.

2me LETTRE

J. Bourgoin de Corbeil à le Tellier
de Corbeil le 8 juillet 1652.
(*autographe*).

Monseigneur,

Je vous donne advis comme il y a quatre jours qu'il y a trois régiments aux fauxbourgs de ceste ville, qui desolent tout le païs ; ils

ont eu ordre, de Mr de Monbas, de s'en aller se saizir du poste de Charenton ; il n'ont pas voullu recognoitre les ordres de Mr de Monbas, et ce qui les oblige à demeurer issy, c'est quils ont pris neuf bateaux à une lieue de ceste ville, qui descendaient, dont il y en a sept chargés de vin, qu'ils ont faict aborder de leur costé et en ont faict décharger en profusion plus de six vingt piesses, dont leurs soldatz sont tous les jours ivres, et qui gastent le reste des blés de ce païs ; et le vin qui reste aux marchands, ils leur demendent quatre pistolles de la piesse, sinon ils menacent ces pauvres marchands de gaster le reste de leur vin, lorsquil partiront. Cest messieurs de Bussy, de Vers et de la Roque qui font ce trafic là. Il vous a plu de m'envoyer un ordre du Roy, par lequel il m'ordone d'arester tous les bateaux qui voudront aller à Paris, je le ferai, et puisque je suis, Monseigneur, vostre très humble et plus obéisant serviteur,

BOURGOIN, de Corbeil.

Archives du Ministère de la guerre,
Vol. 134. P. 63.

3me LETTRE

J. Bourgoin à Corbeil à le Tellier.
de Corbeil, le 15 juillet 1652.
(*non autographe*).

Monseigneur,

Ayant veu l'ordre du Roy du 6 du courant par, lequel il m'est déffendu de plus faire fournir de pain aux ouvriers quy travaillent aux fortifications de ceste ville et à rompre les ponts et bons guez de la rivière d'Essonne, quy sont en grand nombre, à quoy je n'ay moïen de satisfaire que par le moïen du pain de munition qu'on peult donner aux ouvriers, parce que, pour six mil livres quy ont esté ordonnées estre imposez sur la taille des habitans de ceste ville pour subvenir aux fortifications, on n'en a pu tirer aucune chose, attendu que la plus part des dits habitans sont absens, et quant a ce qui est de la rupture des dits ponts et guez, il na esté pourveu aucune subsistance des ouvriers, ce qui est absolument nécessaire, d'autant plus que si l'on m'envoye ordre d'envoyer les cinq cannons que M. Le mareschal de Turenne a laissé icy, on ne le pourra faire sans faire travailler aux dictz pontz, ce qui faict que j'attendray sur

le tout l'honneur de vos commandemens, et vous suplie très humblement de voulloir donner ordre au munitionnaire de fournir le pain aucdits ouvriers, quy est la moindre chose qu'on leur puisse donner, estant, Monseigneur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,
BOURGOIN, de Corbeil.

Archives du Ministère de la guerre,
Vol. 134. P. 87.

4me LETTRE

J. Bourgoin de Corbeil à le Tellier.
de Corbeil le 4 août 1652.

(*autographe*).

Monseigneur,

Je vous dirai comme le régiment de Carignan est entré en ceste ville le 27 juillet, après que partie des habitens se sont opozés aux ordres du Roy, jusque à me vouloir jeter dans l'eau et prests à mettre le feu dans ma maison, n'eust esté les suisses qui sy opozèrent ; il est vray, monseigneur, qu'il y a issy de bons habitans, mais parmy ces bons, il y en a de mauvais français ; j'en ay nomé quelques uns à Mr de Monbas. Le régiment de Carignan est de trois cent quatre vingts hommes, dont il y en a plus de la moitié de désarmés ; ils ont cent soisente et dix chevaux ; ceste pauvre ville est désolée ; sy vous n'en avez pitié, il ny a pas trente habitans dans la ville qui puissent nourir ces soldatz. Vous m'avez ordonné, et monseigneur le maréchal de Villeroy, de faire travailler incesament aux fortifications de ceste place, ce que j'ai faict et n'ayant pas un sol pour ce travail, j'ai esté contrint de prendre des marchans mille ou douze cens livres que j'ai faict mettre entre les mains d'un eschevin de ceste ville, qui les distribue tous les jours à cinquente suisses, à vingt sols par jour pour chacun de ceux qui travaillent, et comme le régiment de Carignan ne peut tirer de ceste ville leur subsistence, ils la veullent prendre sur les marchandises qui passent souz les ponts de ceste ville. Je leur ay dit que cella ne se pouvoit sans ordre du Roy, de sorte qu'il est passé ce jourdhy quarente cinq a cinquente bateaux chargés de vin pour Paris, que les soldatz du régiment de Carignan voullaient piller ; je suis monté à cheval pour les en enpaicher, tel-

lement que les marchans ont donné tous ensemble cent et quelques pistolles qui ne seront distribués que par vostre ordre, et sy vous plaît, Monseigneur, d'etablir issy un comis pour recevoir les droits du Roy, je feré tout ce que vous m'ordonnerès, et puis que je suis véritablement, monseigneur,

Vostre très humble et plus obeissent serviteur,
BOURGOIN, de Corbeil.

Monseigneur, depuis ma lettre escrite, les officiers du régiment de Carignan me sont venu trouver me demender leur subsistance pour empaîcher les désordres qu'ils faisoient par la ville ; je leur ay donné l'argent que ces marchans avait donné, comme il appert par la quitence que je vous envoye.

Archives du Ministère de la guerre,
Vol. 134. P. 182.

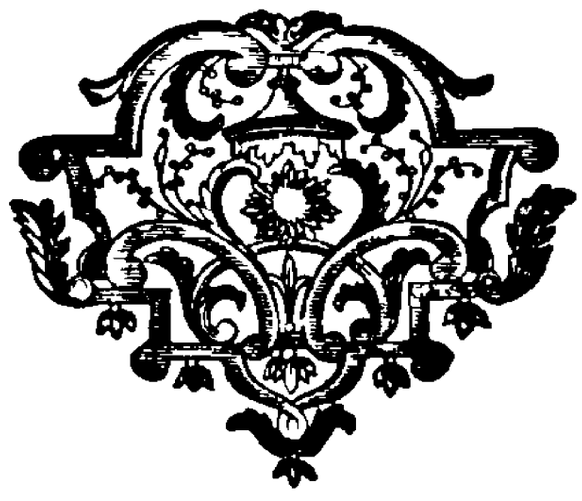

BIBLIOGRAPHIE

(1912)

ALLORGE (Paul). — Seine et Oise artistique et pittoresque.

Cartes postales représentant les anciens monuments, églises, châteaux, maisons, halles, abbayes, calvaires, croix de cimetières, etc, etc. Collection départementale divisée en 5 séries de 250 vues chacune ; prix de chaque série : 10 fr.

BEAUCHAMP (O.). — L'Ile-de-France, par Octave Beauchamp, ouvrage publié avec la collaboration de MM. Allorge, Dumazet, etc. — Paris, imp. Paul Dupont (Clichy), 1910. Un vol. in folio de 312 pp. avec gravures et planches en couleurs et en noir.

Collection du Tour de France. Monographies régionales.

BLOCH (M.). — Blanche de Castille et les Serfs du Chapitre de Paris, par Marc Bloch. — Paris, Champion, 1911. Plaquette in-8° de 53 pp.

Extrait du tome XXXVIII des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris.*

COCHIN (Claude). — La chapelle funéraire des Arnault à Saint-Merry de Paris, et le tombeau du marquis de Pomponne par Bartholomeo Rastrelli, par Claude Cochin, ancien élève de l'Ecole française de Rome. — Paris, Champion, 1912 ; plaquette in-8° de 32 pp.

COCHIN (Denys). — Quatre Français : Pasteur, Chevreul, Brunetière, Albert Vandal, par Denys Cochin, membre de l'Académie française. — Paris, 1912 ; un vol. in-16.

COLIN (E.). — La Beauce, par Elicio Colin, professeur au Lycée de Melun. — Melun, impr. administ., 1912. Plaquette in-8° de 24 pp.

Musée pédagogique. Service des projections lumineuses.

Cochin (Henry) Lamartine en Flandre, par Henry Cochin, député du Nord. — Paris, Plon, 1912 ; un vol. in-8° avec huit gravures hors texte.

Ce livre, écrit par un maître, nous fait connaître une période presque inconnue de la vie de notre grand poëte, alors que, tout jeune, il s'essayait à entrer dans la vie politique en se présentant aux électeurs du Nord, en vue d'obtenir un siège à la chambre des députés.

M. H. Cochin a su tirer profit de documents inédits et surtout de correspondances diverses pour raconter les péripéties de cette campagne électorale, éclairée par de nombreuses anecdotes.

Le sous-préfet de Dunkerque joua un rôle très important dans cette affaire d'élection, et il est intéressant pour nous de savoir que ce fonctionnaire, nommé Androphile Randouin, était originaire de Corbeil où sa famille a encore des descendants.

Clouzot (Henri). — La toile peinte en France. La Manufacture de Jouy 1760-1843. — Versailles, Bourdier, 1911. Deux vol. in folio, avec 100 planches en couleurs et en camaïeu.

Courcel (V. de). — L'église de la Ferté-Alais, par Valentin de Courcel, archiviste-paléographe. — Paris, 1912. Plaquette in-8° de 52 pp. avec des notes justificatives.

Important travail extrait du *Bulletin monumental* et enrichi de nombreuses photographies de l'auteur.

Il en a été fait un très beau tirage à part.

Delplanque (l'abbé A.). — Les femmes de Port-Royal, T. I ; par l'abbé Albert Delplanque, docteur ès-lettres, professeur aux Facultés Catholiques de Lille. — Paris, Lethielleux, 1912. Un vol. in-12 de 139 pp.

Dufour (A.) – De Corbeil à Paris. L'ancien Coche d'eau, les diligences, les bateaux à vapeur, le chemin de fer, par A. Dufour, conservateur du Musée Saint-Jean de Corbeil.

Extrait du Bulletin de 1912 de la *Société historique de Corbeil, Etampes et Hurepoix*, in-8°. Il y a un tirage à part de 16 pages.

Dumont (C.). — Notice géographique et historique sur la commune de Chailly-en-Brie (Seine-et-Marne), rédigée par Charles Du-

mont. — Coulommiers, imp. Brodard, 1912. Plaquette in-12 de 23 pp. avec gravures.

FORT (Paul). — Montlhéry-la-Bataille. Ballades françaises, XIIIe s.

FORTEAU (Ch.). — La paroisse de Saint-Martin d'Etampes, par Charles Forteau, conservateur du musée d'Etampes. — Etampes, 1912 ; un vol. in-8° de 79 pp.

Extrait du Bulletin de la Société historique de Corbeil-Etampes, années 1911 et 1912. Tirage à part à 30 ex.

Ce n'est ici que la première partie d'un travail très intéressant pour la région d'Etampes, et qui sera continué dans les bulletins ultérieurs de la Société.

GRISELLE (Eugène). — Etat de la maison du roi Louis XIII, de celle de sa mère, Marie de Médicis, de ses sœurs Christiane, Elisabeth et Henriette de France, de son frère Gaston d'Orléans, comprenant les années 1601 à 1665. — Paris, P. Catin, 1912. Un vol. in-8° de VIII-409 pp.

LEFÈVRE-PONTALIS (G.). — Le domaine de Jean-Jacques, par Germain Lefèvre-Pontalis. — Paris 1912. Plaquette in-16 de 14 pp. avec gravures.

Edition spéciale de la *Revue hebdomadaire*.

LEGRAND (M.). — Essai sur les monnaies d'Etampes, par Maxime Legrand. — Paris, 1912. Un vol. in-8° de 53 pp. avec 3 planches de monnaies.

Extrait de la *Revue numismatique* de 1912, p. 236. Ouvrage intéressant et très bien fait, qui fait connaître les différents types de monnaies frappées à Etampes depuis les Gaulois et pendant tout le Moyen-âge.

LEGRAND (Maxime). — La plus ancienne vue d'Etampes, XVIe siècle. In-8° de 7 pages avec une gravure hors texte représentant Etampes au XVIe siècle.

Extrait du Bulletin de la Société historique de Corbeil-Etampes, année 1912, tirage à part.

LESORT (A). — Archives départementales de Seine-et-Oise. Répertoire numérique de la Série C. Administrations provinciales, par André Lesort, Archiviste départemental, avec la collaboration de

M. Monira, commis aux Archives. — Versailles, imp. coopérative La Gutenberg, 1912. Plaquette grand in-4° de 51 pp.

Lesort (A.). — Rapport sur le service des Archives départementales, communales et hospitalières, par André Lesort, Archiviste de Seine-et-Oise. — Paris, 1911-1912 (Imp. P. Dupont). Plaquette in-8° de 45 pp.

Meunier (S.). — Géologie des environs de Paris, description des terrains et énumération des fossiles qui s'y rencontrent, suivie d'un index des localités fossilières, par Stanislas Meunier, professeur-administrateur au Muséum d'histoire naturelle, etc, etc. — Poitiers, imp. Roy ; Paris, Baillières, 1912. Un vol. in-8° de 540 pp. avec figures et carte en couleurs.

Mottheau. — Brunoy, esquisse historique, par Charles Mottheau, membre et lauréat de plusieurs Sociétés savantes.

2e partie, Seigneurs et Seigneuries. — Montdidier, imp. Bellin, 1911. Un vol. in-8° de 147 pp. illustré de nombreuses gravures.

Publication de la *Société historique et archéologique de Corbeil, Etampes et Hurepoix*, mémoires et documents T. VIII et X. Paris, librairie Picard.

Pagès (G). — Histoire sommaire de la France, des origines à nos jours. — Paris, 1912. Un vol. in-16.

Pierre l'Ermite. — A la mémoire de Sainte Geneviève et en l'honneur de son quatorzième centenaire, 3 janvier 1912, par Pierre l'Ermite (pseudonyme), 512-1912. — Paris, Weibel, 1912.

Abrégé de la *Vie admirable de Sainte Geneviève*.

Pigeon (J.). — Les baux à ferme en Brie et spécialement dans le canton de Montereau (Seine-et-Marne). Thèse par Jean Pigeon, Dr en droit. — Saint-Amand, imp. Bussière, 1912. Un vol. in-8° de 255 pp.

Pilon (E). — Sites et personnages, par Edouard Pilon. — Paris, 1912. Un vol. in-16 de 363 pp.

Une forme de piété littéraire. — Poussin aux Andelys. — La maison des Sylvies. — Voltaire en Hollande. — Rousseau à Ermenonville.

Pouan (Dr B.). — Vie de la Vénérable mère Marie Poussepin, née

à Dourdan (S.-et-O.), fondatrice de la Congrégation des Sœurs de la Présentation de la Sainte-Vierge. — Paris, Lethielleux, 1894. Un vol. grand in-8° de 584 pp.

Portraits, vues de Dourdan, Sainville, etc.

SAILLARD (G.). — Florian, sa vie, son œuvre, par Georges Saillard, Docteur ès-lettres, professeur au Lycée de Tarbes. — Un vol. in-8° raisin de 325 pp.

SAINT-PÉRIER (DE). — Découverte d'une roche à Petroglyhes, à Moulineux (S.-et-O.), par le Dr René de Saint-Périer. — Le Mans, 1912. Plaquette in-8° de 8 pp.

Extrait du *Bulletin de la Société préhistorique française*. Etude lue dans la séance du 28 Décembre 1911.

SAINT-PÉRIER (DE). — Pièces paléolithiques de la grotte de Lespugne (Haute-Garonne), par le Dr René de Saint-Périer, Dr en médecine. — Paris, 1912. Plaquette in-8°.

Extrait des bulletins et mémoires de la *Société d'Anthropologie de Paris*.

SAINT-PÉRIER (DE). — Fouille de la grotte des bœufs, à Lespugne (Haute-Garonne), par le Dr René de Saint-Périer. — Le Mans, 1912. Plaquette in-8° de 22 pp

Extrait du *Bulletin de la Société préhistorique française*, séance du 25 juillet 1912.

SERBAT (L.). — Château-Landon, Ferrières-en-Gâtinais, notes archéologiques par Louis Serbat, ancien élève de l'Ecole des Chartes, secrétaire général de la Société française d'Archéologie. — Caen, 1911. Plaquette in 8° de 22 pp. avec gravures.

Extrait du *Bulletin monumental*, année 1910.

SÉRIS (H. L. L.). — Sceaux depuis trente ans 1882-1912. Les municipalités successives ; ses œuvres d'assistance et de prévoyance sociales, Félibres, cigaliers ; territoire, population, industrie, commerce, etc, etc, par un vieil habitant de Sceaux, H. L. L. Séris. — Sceaux, 1912. Un vol. in-8° de 352 pp. avec gravures et portraits.

VIRÉ (C.) — Cupules, pieds humains, menhirs, polissoirs des environs de Lorrez-le-Bocage (Seine-et-Marne), par Camille Viré. — Le Mans, Monnoyer, 1912. Plaquette in-8° de 8 pp. avec 6 figures.

ANONYMES

Catalogue des monnaies, jetons et médailles du musée municipal d'Etampes, fondé en 1875.

1er fascicule : Monnaies antiques avant J. Chr.— Etampes, Lecesne, 1911. Un vol. in-4° de 219 pp. avec planches de monnaies.

Société d'instruction et d'éducation populaires du canton de Sceaux. Exercices de 1911-1912. — Sceaux, Siège social, 1912. Plaquette in-16 de 40 pp.

Chambre de Commerce des arrondissements de Corbeil et d'Etampes. Bulletins trimestriels, 1911 (11e année). — Corbeil, imp. Crété, in-8°.

Indicateur (l') des commerçants, fabricants etc. de Paris et de sa grande banlieue. — Paris, 1912 (49e année).

Indicateur (l') des fêtes, foires, marchés et marchés-francs de Paris et de sa grande banlieue, avec la désignation des gares de départ et d'arrivée, etc. etc. — Paris, 1912. (10e année).

PÉRIODIQUES

La *Liberté*, journal quotidien de Paris.

Dans son N° du 19 juillet 1912, ce journal a publié un charmant article de M. Etienne Charles, l'un de ses rédacteurs, sous le titre de *Provins, la ville des cryptes.*

M. Etienne Charles avait bien voulu prendre part à l'excursion de notre Société à Provins, le 1er juillet 1912, et, avec sa grande compétence artistique, il nous avait fait apprécier les nombreuses curiosités que renferme cette si intéressante ville de Provins.

C'est cette visite qui a inspiré à M. Etienne Charles sa belle notice de *la Liberté*, dans laquelle il fait valoir, avec son talent habituel, tout ce que nous avions admiré avec lui. C'est une page savante qui donne un grand relief à notre excursion dans *la ville des cryptes.*

Almanach-annuaire de l'arrondissement de Corbeil et des cantons limitrophes pour 1912. — Corbeil, imp. Crété.

Un vol. in-8° avec gravures en noir et en couleurs.

La voix de Sucy, journal hebdomadaire, politique, littéraire, agricole, sportif ; tribune libre, organe de l'union et de la concentration républicaine de Sucy, 1re année, N° 1. — Mars 1912.

In-folio à 5 col. de 4 pp. Brunoy, imprimerie Müller.

Mémoires de la Société d'Agriculture du département de Seine-et-Oise, du 7 octobre 1910 au 8 octobre 1911. — Versailles, Aubert, 1911 ; in-8° de 230 pp.

La fondation de cette société remonte à 1798.

Le Courrier de Seine-et-Oise, organe républicain de Villeneuve-Saint-Georges et des cantons de Boissy-St-Léger et de Lonjumeau, paraissant le samedi, 1re année, N° 1 ; 16 décembre 1911.

In-folio à 5 colonnes, 4 pages. — Imprimerie Dumont à Villeneuve-St-Georges.

La petite gazette Versaillaise, organe de défense des intérêts généraux de la ville de Versailles et du département de Seine-et-Oise, 1re année, N° 1 ; 19 mai 1912.

Publication hebdomadaire illustrée, absolument indépendante, paraissant le dimanche. Grand in-4° à 3 colonnes. — Versailles, imp. Guillot.

L'Abeille de Seine-et-Oise pour les arrondissements de Corbeil et d'Etampes paraissant le jeudi et le dimanche.

1912, 102e année. — Corbeil, imp. Crété.

L'Indépendant de Seine-et-Oise, organe républicain paraissant le dimanche, 33e année, 1912.

4 pages, grand format. Corbeil, imp. Drevet.

Le Semeur, journal départemental, hebdomadaire, organe des intérêts économiques de Seine-et-Oise, 1912, 7e année.

Journal à 6 pages publié à Versailles.

Annuaire de Seine-et-Oise pour 1912. — Versailles, Cerf, grand in-8°.

La Semaine religieuse du diocèse de Versailles, 8e année. — Versailles 1912, pet. in-8° (hebdomadaire).

La Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, 14e année, 1912, in-8° gravures.

Publiée à Versailles par *la Société des sciences morales.*

Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.
Mémoires, T. XXXII, 1912, in-8°.

Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix.
Bulletin, 18e année 1912. Mémoires, T. X, vol. in-8° gravures. — Paris, Picard, libr. 82, rue Bonaparte.

Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1912.
Bulletin, T. XXXIX. Mémoires, T. XXXVIII, in-8°. — Paris, Champion.

Société historique et archéologique du Gâtinais, 1912.
Annales, T. XXX.

Fontainebleau, imp. Bourges.

Dans le 1er et le 2e trim. de 1912, sous la signature de M. Estournet, les Annales ont publié une notice sur les seigneurs de Nemours ; on y lit aux pages 128 et 129 quelques détails sur St-Spire et St-Guenault de Corbeil, sur la commune de Courcouronne etc., etc.

Notre Bulletin Catholique d'Essonnes, 5e année 1912.

Flers (Orne), Imprimerie Catholique.

Bulletin de l'Union familiale du Canton de Corbeil, 2e année 1912.

Publication mensuelle ; dans chacun de ses Nos, depuis Juin 1911, il est donné un article historique sur l'histoire de Corbeil.

Le Messager de Villeneuve Saint-Georges et des environs, organe indépendant et hebdomadaire.

In-folio à 5 colonnes, 4 pp.

Le journal de Brunoy, organe des intérêts communaux de Brunoy, Villeneuve Saint-Georges, Montgeron, Crosnes etc., etc., etc.

Journal hebdomadaire in-folio, à 5 col. 4 pp.

CHRONIQUE

LE CHATEAU DE DRAVEIL

Les anciens et beaux domaines de nos environs disparaissent l'un après l'autre, et ceux qui restent sont voués à la destruction dans un avenir plus ou moins prochain. Après tant d'autres, c'est le Château de Draveil qui subit le sort commun. Les derniers propriétaires l'ont gardé pendant plusieurs années sans pouvoir trouver un acquéreur qui l'aurait conservé dans son état actuel, alors ils ont dû accepter les propositions qui leur étaient faites.

Voici, d'après la Revue *Art et Décoration*, la destination future du Château de Draveil.

Une Coopérative de 400 ouvriers ayant réuni une somme de 600.000 francs, vient d'acquérir le Château de Draveil, avec son parc dessiné par Lenôtre et la magnifique avenue de Tilleuls qui fait face à la grille monumentale par laquelle on accède à la propriété.

Dans le parc, 400 maisons seront construites, tout en respectant le décor environnant dont les sites principaux sont réservés comme espaces libres affectés à la collectivité. Le Château deviendra la maison commune ; dans les dépendances, seront installés des magasins alimentant le nouveau village, et déjà un restaurant coopératif reçoit, le dimanche, les secrétaires qui viennent reconnaître le terrain et combiner leurs projets d'installations diverses.

La situation de ce domaine est en effet bien tentante, placé qu'il est entre la forêt de Sénart et la Seine, en face de la station de Juvisy, avec un pont sur la Seine qui y donne accès. A peine 20 kilomètres séparent Draveil de Paris.

Le Château de Draveil a des origines très anciennes, mais il a été reconstruit par le fermier-général Marin-Delahaye qui créa le parc et l'embellit de parterres,

de quinconces, de bassins et bosquets, ornés eux-mêmes de statues et de groupes dûs aux grands artistes de ce temps, Girardon, entre autres. A la fin du XIXe siècle, le Château de Draveil était habité par la famille de M. Dalloz, le jurisconsulte bien connu pour ses ouvrages de droit.

LA FÊTE DES ÉCOLES A ESSONNES
le 21 juillet 1912

Corbeil ayant eu sa fête des Ecoles en 1911, Essonnes ne pouvait rester en arrière; il a donc, lui aussi, célébré la fête des Ecoles le 21 juillet 1912.

Le programme, très chargé d'ailleurs, est à peu près le même que celui de la fête de Corbeil, mais beaucoup plus amplifié. On y trouve la retraite de la veille, tous les détails d'un nombreux cortège, son itinéraire, ses divers arrêts ; un char allégorique : la République protégeant les Ecoles, l'Harmonie, la Fanfare, les Pompiers, les Gendarmes, les Sociétés avec leurs bannières, groupes de jeunes filles d'Essonnes et des environs ; puis une excursion dans le passé : Héraut d'armes, porte-étendard, trompettes ; Charlemagne, le premier des *Escholiers* de France, entouré de guerriers francs à pied et à cheval, gardes, seigneurs de la Cour, *Escholiers* ; ensuite on saute jusqu'à François Ier, qui continue le cortège avec sa Cour, ses seigneurs et son Bouffon ; la foire du Lendit avec 25 personnages ; et encore les jeux Floraux, la Cour d'Amour, quêteurs à pied et à cheval. Vin d'honneur, discours, concert, etc., etc., etc.

Le tout terminé par un grand bal avec tombola.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE GRANDE BANLIEUE. — LIGNE DE CORBEIL A MILLY.

Le 8 juin 1912 a eu lieu l'ouverture de la section Corbeil-Milly, de la ligne départementale d'Etampes à Maisse, Milly et Corbeil.

La ligne Corbeil-Milly dessert les stations suivantes : au départ de Corbeil-gare P. L. M., Hôtel de ville de Corbeil, Chemin du bas-Coudray, le Pressoir-Prompt, le Plessis-Chenet, Montceaux, Auvernaux, Nainville-les-Roches, Soisy-sur-Ecole, Dannemois, Courances, Moigny et Milly.

La distance entre Corbeil et Milly est de 27 kilom. Il y a trois trains par jour dans chaque sens. Le prix du trajet simple entre Corbeil et Milly est de 2 fr. 15 en 1re classe et de 1 fr. 75 en 2e.

LOUIS ROBERT

Les journaux de Paris ont publié, à la date du 10 juin 1912, la note suivante :

« On a inauguré hier, à Vernouillet, près de Dreux, un monument « élevé à la mémoire de Louis Robert (1761-1828), l'inventeur de la « machine à papier continu. Le panégyrique de Robert a été pro- « noncé par M. Putois, membre de la Chambre de commerce de « Paris ».

Cette cérémonie d'inauguration nous cause un vif plaisir, elle nous prouve que la mémoire du grand inventeur que fut Louis Robert commence heureusement à sortir de l'injuste oubli où elle était tombée.

L'on sait que c'est à la papeterie d'Essonnes qu'il a inventé cette belle machine qui devait amener une si grande révolution dans l'industrie du papier et dans celles qui en dépendent. C'est là, à Essonnes, qu'il en fit les premiers essais et qu'il continua à la faire fonctionner en y apportant les perfectionnements successifs que l'expérience lui suggérait.

Louis Robert a habité Corbeil et Essonnes où déjà une rue porte son nom.

Louis Robert n'a pas profité personnellement du fruit de son admirable invention ; après des revers immérités, il fut réduit, pour vivre, à se faire instituteur, et c'est à Vernouillet, aux portes de Dreux, qu'il vint diriger une petite école ; c'est là qu'il vécut les dernières années de sa vie et qu'il mourut le 8 août 1828. Son corps repose dans le modeste cimetière de cette commune, c'est pourquoi le monument qu'on vient d'élever à sa mémoire a été érigé à Vernouillet.

A. D.

LE CHATEAU FRILEUX. — ETUDE TOPOGRAPHIQUE

Ce nom, absolument oublié à Corbeil, évoque en moi de doux souvenirs d'enfance.

Maintenant que notre bonne ville de Corbeil est à peu près débarrassée de son enceinte de murailles, elle s'étend au dehors un peu partout ; non contente de profiter des grands espaces libres de la Prairie de St-Jean pour s'élargir de ce côté, elle s'est encore allongée sur les bords de la Seine, rive droite et rive gauche. Sur cette der-

nière, en amont du pont, se trouvait le quai de l'instruction, appelé depuis quai Bourgoin [1].

Il y avait peu d'habitations sur ce quai, la dernière maison était la propriété Digues, située à l'angle de la rue de la Triperie, à la suite venait le mur du jardin de la Quarantaine, encore existant.

Un peu plus loin se trouvait une porte du Chantier Jassenne, par laquelle on rentrait les bois de charpente qui arrivaient par le fleuve. Après c'était la campagne ; on suivait le chemin de hâlage qui n'était borné que par des champs. C'était une jolie et agréable promenade, fréquentée particulièrement par les habitants de ce quartier qui touchait à l'extrémité sud de la rue St-Spire. Les mamans allaient promener leurs enfants au *Château frileux*, c'est ainsi que se nommait cette promenade, et, tout jeune enfant, j'y allais, prendre mes ébats, accompagné de ma mère et de mon cerf-volant.

Le *Château frileux* n'existe plus, comme nom, depuis plus de 50 ans ; notre ville s'est étendue aussi de ce côté et des maisons y ont été construites. Avant, l'endroit était isolé et hors la ville, et, de toute antiquité, les habitants, dans la saison chaude, y allaient prendre des bains froids. C'était une excellente hygiène, surtout pour la nombreuse population ouvrière qui travaille toute la journée dans des ateliers, souvent surchauffés, et qui est heureuse de se rafraîchir dans notre beau fleuve.

Mais tout change, et comme il est question en ce moment d'apporter de grands troubles à ces anciennes coutumes, mon attention a été appelée sur cette vieille dénomination du *Château frileux* dont je ne voudrais pas laisser perdre le souvenir.

A. D.

CHAMPROSAY

On parle beaucoup dans nos environs de l'œuvre des Cures rurales de Champrosay (commune de Draveil, Seine et-Oise). Cette œuvre, dont le siège est à Paris, 25, rue de Maubeuge, justifie plei-

1. Avant la Revolution, ce quai était dénommé quai *Saint Laurent* ; les Révolutionnaires de 1793 lui avaient donné le nom de quai *de l'Instruction,* à cause des Ecoles qui s'y trouvaient. De nos jours, et plus justement, on l'a appelé *Quai Bourgoin*, en souvenir d'un bienfaiteur de Corbeil, lieu de sa naissance, où il a fondé les écoles dans sa propre maison, située sur ce quai.

nement son titre par sa situation en hauteur, entre la Seine qu'elle domine et la forêt de Sénart qui lui apporte les effluves forestières si favorables non seulement aux malades, mais aussi aux convalescents.

Les Cures rurales, ou Cures d'air, de Champrosay, comblent une lacune entre le Sanatorium dispendieux et l'établissement de bienfaisance gratuit. Elles permettent aux familles jouissant d'une aisance modeste, sans leur imposer un sacrifice disproportionné à leurs ressources, de procurer à leurs filles un séjour bienfaisant à la campagne, remède souverain contre l'anémie et ses suites déplorables, dans des conditions absolument exceptionnelles.

En effet, cette magnifique propriété, entourée d'un grand parc limité par la forêt de Sénart, a été longtemps habitée par la famille Minoret, bien connue dans ce pays. C'est une descendante de cette famille qui a disposé de ses droits en faveur de l'institution de cette œuvre si recommandable en elle-même.

Champrosay est à vingt kilomètres de Paris et 10 de Corbeil, et sa situation comme air pur et salubrité a été reconnue et appréciée de tout temps, on en a la preuve par les nombreuses maisons de campagne qui forment presque entièrement ce charmant écart de la commune de Draveil.

NÉCROLOGIE

1912

Chaque année nous accomplissons le triste devoir de saluer la mémoire des Collègues que la mort nous a enlevés. C'est un tribut que nous payons à la règle commune et nous devons nous incliner devant la loi inexorable qui régit l'humanité ; heureux encore si les pertes subies n'ont pas été trop élevées.

En 1911, nous avions constaté la perte de dix de nos Collègues ; en 1912, nous avons été moins éprouvés, puisque nous n'avons à enregistrer que sept décès, encore, trois parmi ces sept décès, auraient dû faire partie de la liste de 1911 ; ils n'y ont pas figuré, faute d'avoir été connus avant la rédaction de la nécrologie de cette même année. Ces trois Collègues, disparus en 1911, dont je dois parler quand même, sont : MM. Rubens Duval, de Morsang-sur-Seine, Henri Haro, de Paris et Canoville, maire de Mennecy. Il ne nous reste donc à inscrire à la liste de 1912 que quatre décès dont voici les noms : Mme Lecacheur, de Corbeil, M. Ch. Mottheau, de Brunoy, M. Ch. Forteau, d'Etampes, et M. l'Abbé Durandet, curé de Ris-Orangis ; encore ce bon Abbé, qui est décédé le 4 janvier dernier, devra ouvrir la liste des décès de 1913. Il en résulte que la contribution de la Société à la liste funèbre de 1912, se trouve ainsi réduite à trois décès.

Nous avions donc raison de dire, en commençant cet article, que l'année 1912 n'avait pas été trop inclémente pour nous, c'est vrai ; mais si nous avons peu perdu en quantité, nous avons été très éprouvés quant à la qualité, puisque nous avons eu le regret de perdre deux de nos anciens et fidèles collaborateurs : M. Forteau, d'Etampes, et M. Mottheau, de Brunoy, et encore M. Rubens Duval, de Morsang-sur-Seine, qui était membre fondateur de notre Société.

Nous dirons plus loin ce qu'ils ont été pour nous et à quel titre nos regrets sont justifiés.

M. Rubens Duval, de Morsang-sur-Seine, s'était livré de bonne heure à l'étude des langues orientales et il était devenu un Orientaliste connu et apprécié. Cette belle carrière de savant fut couronnée par sa nomination à une chaire des langues sémitiques au Collège de France. Plus tard, il prit sa retraite et vint se retirer à Morsang-sur-Seine, son pays natal, dont il avait été maire, et où il mourut au cours de l'année 1911.

Lors de l'ouverture de notre société en 1895, M. Rubens Duval fut un des premiers à se faire inscrire sur nos listes avec le titre de membre fondateur.

M. Henri Haro, de Paris, avait passé sa première jeunesse à Corbeil. Fils d'un expert en tableaux, il avait succédé à son père avec son frère, M. Jules Haro. Tous deux étaient très appréciés comme experts ; des ventes importantes mirent le comble à leur réputation. M. Jules Haro mourut jeune, et son frère Henri Haro est mort le 7 mai 1911, laissant deux fils trop jeunes pour pouvoir lui succéder. Mais les frères Haro s'étaient fait une galerie de tableaux très importante, des primitifs surtout, et à la mort de M. Henri Haro, les enfants étant mineurs, la liquidation s'imposa ; plusieurs ventes retentissantes eurent lieu avec un grand succès et produisirent de grosses sommes.

M. Henri Haro était des nôtres depuis l'origine de notre Société.

A. D.

M. Canoville, ancien maire de Mennecy, était très connu et apprécié dans cette commune qu'il a dirigée bien longtemps comme Maire. Nous l'avons peu connu, mais nous savons qu'il jouissait de l'estime de ses administrés. Il est mort à Mennecy, le 25 Décembre 1911.

Madame Lecacheur était une descendante de l'ancienne famille des Jassenne, très estimée à Corbeil depuis plusieurs générations. Enfant de Corbeil, elle avait un culte pour cette bonne ville qu'elle aimait tant ; elle en recueillait les souvenirs et s'intéressait à son histoire, surtout dans le passé. Aimable et bonne, elle nous avait donné, à plusieurs reprises, pour le Musée Saint-Jean, des objets

intéressants pour l'histoire de Corbeil. Madame Lecacheur est morte à Corbeil le 19 mai 1912, laissant après elle de bons souvenirs et d'unanimes regrets.

A. D.

MONSIEUR FORTEAU

M. Ch. Forteau était des nôtres ; il s'était joint à nous à l'origine de notre société et, dès son arrivée, il s'était révélé un collaborateur assidu et compétent. En compulsant la collection de nos bulletins, qui compte déjà une vingtaine de volumes, on y trouvera, dans la plupart, des notices intéressantes dues à la plume infatigable de M. Forteau. Notre Société ayant pris le titre de Corbeil et d'Etampes, M. Forteau l'a justifié, en ce qui regarde Etampes, par de nombreuses notices concernant cette ville.

Un autre de nos collaborateurs, M. L.-E. Lefèvre, qui, lui aussi, s'est beaucoup occupé de l'histoire d'Etampes, a voulu rendre au regretté M. Forteau l'hommage qu'il méritait, en lui consacrant les notes biographiques suivantes que nous nous faisons un plaisir d'insérer.

A. D.

Charles-Marie Forteau naquit à Angerville le 6 juillet 1847. Il débuta dans les assurances, d'abord à Paris, puis dans son pays natal.

Le 1er mai 1884, il fut nommé secrétaire de la mairie. Cette fonction lui valut d'être en même temps sous-caissier de la succursale que la Caisse d'épargne d'Etampes tenait à Angerville, et les directeurs de cette institution remarquèrent vite sa conscience, son esprit d'ordre et toutes ses autres aptitudes. Aussi, l'emploi de caissier central étant devenu vacant, le 31 Août 1889, il fut offert à M. Forteau qui dès lors vint se fixer à Etampes. Il n'a quitté ce poste que sur sa demande, contraint par la maladie, et quelques semaines seulement avant de mourir. M. Forteau a contribué beaucoup à l'extension de la Caisse d'épargne d'Etampes, et ses successeurs devront un peu à ses mérites de bénéficier d'une caisse de retraite pour les employés, récemment créée : M. Forteau n'a pas pu profiter des avantages de celle-ci.

M. Forteau avait mérité la décoration de la médaille militaire

pendant la guerre de 1870. Appartenant à la classe de 1867, il fut incorporé le 1er juillet 1868 dans la garde mobile de Seine-et-Oise. Après la déclaration de la guerre, à la formation des cadres, il fut nommé sergent à la compagnie de Méréville, le 1er Août 1870. Il assista ainsi avec son régiment au siège de Paris. Il devint sous-lieutenant de réserve au 89e régiment de ligne, le 18 juillet 1876 ; il passa lieutenant de l'armée territoriale au 40e régiment, le 18 janvier 1883.

On sait que le même petit hôtel historique, l'ancienne maison de Diane de Poitiers, abrite à Etampes la Caisse d'épargne et le Musée municipal. Devenu trésorier de la première, M. Forteau ne tarda pas à être nommé secrétaire de la Commission du second ; en 1908, il était promu Conservateur du Musée. En ces diverses qualités, M. Forteau a travaillé à l'établissement d'un catalogue qui est encore en manuscrit mais qui n'en comble pas moins une grosse lacune restée trop longtemps ouverte. Il a eu aussi une grande part dans la fondation récente de la *Société des amis du Musée.*

Outre la médaille militaire et la médaille d'ancien combattant de 1870, M. Forteau avait reçu les palmes académiques il y a quelques années.

Décédé à Etampes le 28 septembre 1912, Charles Forteau a été inhumé à Angerville le 1er Octobre. Après un service funèbre dans l'église Notre-Dame d'Etampes, en présence d'une nombreuse assistance, des discours furent prononcés devant le cercueil par M. Laumônier, membre du Conseil des directeurs de la Caisse d'épargne, au nom du Président ; par M. A. Dufour, secrétaire général de la Société archéologique de Corbeil et d'Etampes ; par M. Michel Bunel, parlant au nom des Sociétés militaires ; et enfin par M. Marcel Bouilloux-Lafont, maire d'Etampes.

L.-E. Lefèvre.

Nous ne pouvons donner ici les différents discours qui ont été prononcés le 1er Octobre devant le cercueil de M. Forteau, nous reproduisons seulement les paroles qui ont été dites par notre Secrétaire général pour exprimer les regrets qu'inspire à notre Société la perte du digne homme et du vaillant collaborateur que fut Ch. Forteau.

Mesdames, Messieurs,

Le digne homme auquel nous venons rendre les derniers devoirs était un membre très actif de notre Société archéologique de Corbeil-Etampes, mais ce n'est pas seulement au nom de cette Société que je viens lui dire un dernier adieu, c'est comme ami que je me joins à vous pour déplorer le triste sort qui nous enlève un homme bon entre tous et modeste autant qu'il était bon.

Une voix plus éloquente vous a dit les services qu'il avait rendus à la Ville d'Etampes, je ne dois honorer aujourd'hui que le travailleur dévoué et le collaborateur assidu qu'a été mon digne ami Forteau. Il s'était donné tout entier à votre région de Seine-et-Oise, pour en écrire l'histoire, on pourrait dire l'histoire intime, car il avait entrepris le dépouillement des registres paroissiaux d'Etampes et de ses cantons, tâche ingrate et difficile entre toutes et qui demandait une patience à toute épreuve. C'est un travail d'une grande utilité, car, dans les siècles passés, il n'y avait pas de journaux, et les registres paroissiaux sont les seules sources où l'on peut puiser pour connaître, dans les communes rurales surtout, les petits détails des évènements de chaque jour, l'histoire des monuments, des églises et surtout des familles qui les ont habitées. Forteau s'était voué à cette tâche depuis de longues années déjà et il y avait fait d'intéressantes découvertes qu'il a mises au jour, entre autres sur la paroisse, aujourd'hui disparue, de Saint-Pierre d'Etampes ; il a publié la totalité des registres paroissiaux du Canton de Méréville, dans lequel se trouve Angerville, son pays natal. Cette publication, qu'il a mise au point après de nombreuses années d'un travail patient et assidu, doit être considérée comme le plus important de ses travaux, et toutes les communes de ce canton doivent lui être reconnaissantes, car dans chaque village, les habitants pourront y retrouver leurs ancêtres avec les dates des naissances, des mariages, des décès, ainsi que les baptêmes des enfants. Ce qui donne encore un intérêt plus grand à ces travaux, c'est que M. Forteau en profitait pour mettre au jour les évènements plus ou moins importants qui se passaient dans les villages et que les curés d'autrefois rapportaient aussi, sur leurs registres paroissiaux.

C'était une tâche immense, un travail de Bénédictin que Forteau s'était ainsi imposée, il n'a pu, il ne pouvait pas la terminer, quand même il aurait vécu un siècle. Mais ce qu'il a fait est déjà très im-

portant et rendra de réels services à ceux qui viendront après lui.

Entre temps notre ami publiait des notices intéressantes sur divers sujets qui touchent tout particulièrement votre bonne ville d'Etampes, telles que l'histoire de l'éclairage, les plaques indicatrices des rues, le numérotage des maisons, l'histoire du collège Geoffroy-Saint-Hilaire, l'église St-Basile pendant la Révolution, etc., etc.; j'en passe certainement, car je n'ai pas eu le temps de faire les recherches nécessaires pour retrouver toutes ces plaquettes que Forteau publiait un peu partout et qu'il distribuait généreusement à ses amis.

Il les envoyait aussi à Versailles à la Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise, dont il faisait partie, et, dans l'une des dernières séances de cette Commission, un de nos Collègues lut un rapport très élogieux sur les travaux de M. Forteau.

En dernier lieu, notre ami avait entrepris la publication des anciens registres paroissiaux de votre belle église St-Martin, ce travail est achevé et notre Société de Corbeil-Etampes en a décidé l'impression ; mais notre pauvre ami n'aura pas eu la satisfaction d'en voir l'apparition, car une moitié seulement est imprimée, mais j'espère bien que nous pourrons en achever la publication puisque nous avons entre les mains le manuscrit tout entier. Ce sera pour nous le meilleur hommage que nous puissions rendre à la mémoire du digne et savant homme que nous pleurons aujourd'hui.

Forteau a été un historien éclairé de son pays, et la bonne ville d'Etampes se souviendra de lui, comme elle se souvient de Léon Marquis qui, lui aussi, a tant aimé sa chère ville natale d'Etampes, dont il a écrit l'histoire en un beau volume, déjà rare et recherché aujourd'hui.

Adieu, cher ami Forteau, ton souvenir vivra parmi nous, perpétué par les travaux que tu nous a laissés.

Adieu ! Adieu !

La nombreuse assemblée qui assistait à cette triste cérémonie se sépara après le prononcé des discours, l'inhumation devant avoir lieu à Angerville (10 kilomètres d'Etampes), où le bon ami que nous pleurons reposera désormais près du clocher qui l'avait vu naître, mais son souvenir restera parmi tous ceux qui l'ont connu et aimé.

A. D.

MONSIEUR CHARLES MOTTHEAU

M. Ch. Mottheau fut des nôtres tout à l'origine de notre Société et depuis il fut toujours pour nous un collaborateur assidu et dévoué. Né à Brunoy, il avait voué à cette jolie commune un amour profond qui se traduisait par des monographies très étudiées, non seulement sur Brunoy, mais aussi sur les communes voisines, Hyères, Crosne, Boussy, Mandres, Perigny, etc., etc.

La plus grande partie de la vie de M. Mottheau a été consacrée à ces études. Lorsqu'il était plus jeune et encore très vaillant, il habitait alternativement Brunoy et Paris et c'était pendant les périodes de ses séjours parisiens qu'il passait tout son temps aux Archives nationales et dans les grandes bibliothèques pour y rechercher les documents qui se rapportaient à son cher Brunoy, à ses environs et aux familles qui en avaient possédé les Seigneuries. Rentré à Brunoy pour la saison estivale, il classait et mettait en ordre les notes recueillies pendant l'hiver et s'en servait pour rédiger les nombreuses monographies qu'il a laissées, et dont on retrouverait la trace dans les anciens journaux de la région.

Mais l'œuvre capitale de M. Mottheau, la plus importante, celle à laquelle il a consacré le meilleur de sa vie, c'est son histoire de Brunoy, qu'il avait trop modestement intitulée : *Brunoy, esquisse historique*, et qui est le fruit de patientes recherches faites pendant de nombreuses années. Ce grand ouvrage consacré à l'histoire de son pays natal, par M. Ch. Mottheau, forme trois beaux volumes in-8°, richement illustrés de plans, d'armoiries, de portraits et de reproductions d'anciennes et rares gravures intéressant Brunoy ; le 1er volume a paru en 1909, il compte 135 pages ; le second, publié en 1911, en a 141 ; le troisième, qui aura à peu près la même importance, est encore manuscrit, mais on en a la copie entière et, selon toute probabilité, il ne tardera pas à paraître. C'est une œuvre considérable, très consciencieuse, et le pays auquel M. Mottheau a élevé ce monument devra lui en être reconnaissant.

Le *Journal de Brunoy*, ayant appris la mort de M. Mottheau, lui a consacré un article nécrologique ; il est surprenant toutefois que, parlant de ses travaux historiques, le rédacteur de l'article n'ait pas mentionné l'*Histoire de Brunoy*, l'œuvre capitale de M. Mottheau ; une seule explication est plausible, c'est que le rédacteur en ques-

tion est étranger à la commune et n'en connaît ni l'histoire, ni les historiens.

M. Mottheau était né à Brunoy vers 1837, et presque toute son existence s'est écoulée dans ce beau village natal qu'il aimait tant. Les dernières années de sa vie ont été attristées par des deuils de famille ; veuf depuis longtemps, il a été durement éprouvé par la perte d'une fille qui l'entourait de soins pieux. Il lui restait un fils dont la carrière l'éloignait souvent de la maison paternelle, et dans ces dernières années, vieux et malade, ne pouvant rester seul, M. Mottheau dut quitter son cher Brunoy pour suivre ce fils qui venait de se faire agriculteur, et il alla, avec lui, habiter une ferme, dans le Cher, appelée *la Métairie de Madame.*

Ce fut un grand chagrin pour le pauvre M. Mottheau, chagrin accentué encore par son état de santé qui devenait de plus en plus précaire ; les douleurs rhumatismales, auxquelles il était fréquemment sujet, s'augmentèrent et il dût rester au lit depuis près de deux ans ; en outre, sa vue, déjà affaiblie, s'éteignit tout à fait, et le pauvre historien succomba le 16 Décembre 1912, loin de son cher Brunoy qu'il a tant aimé et dans le cimetière duquel il n'a pu reposer comme il l'avait désiré.

A. D.

TABLE DE LA 18e ANNÉE

Statuts et règlement de la Société v
Liste des membres. xi
Conseil d'administration, bureau, comité de publication. xxii
Sociétés correspondantes xxiii
La Paroisse de St-Martin d'Etampes (suite), par M. Ch. Forteau . . . . . 1 et 68
Une arrestation à Montgeron le 12 Janvier 1794, par M. C. Gatinot 22
De Corbeil à Paris, par M. A. D. 25
Peinture murale dans l'Eglise Notre-Dame d'Etampes, par M. Louis-Eugène Lefèvre 37
Notes pour servir à l'histoire de l'Eglise collégiale Sainte-Croix d'Etampes, par M. Maxime Legrand 44
La Forêt de Séquigny et le Château de Sainte-Geneviève-des-Bois, par M. A. D. 50
Compte-rendu des séances. 57
Assemblée générale de 1912 60
La plus ancienne vue d'Etampes, xvie siècle, par M. Max. Legrand. 95
Promenade archéologique du 1er Juillet 1912, à Provins . 102
Quatre lettres autographes de Jacques Bourgoin de Corbeil (1652) 109
Bibliographie. 115
Chronique (*Le Château de Draveil. — La Fête des Ecoles à Essonnes. — Le Chemin de fer de Corbeil à Milly. — Louis Robert. — Le Château frileux. — Champrosay* 123
Nécrologie (*M. Forteau. — M. Ch. Mottheau*) 128

Gravures

Peinture murale de Sainte Julienne dans l'Eglise Notre-Dame d'Etampes. 37
Plan général des Seigneuries de Ste-Geneviève, Morsan, Villemoisson et Le Perray, par Jubien, 1768. . . . 56
La plus ancienne vue d'Etampes, xvie siècle 98